

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE



3 1761 06695263 1



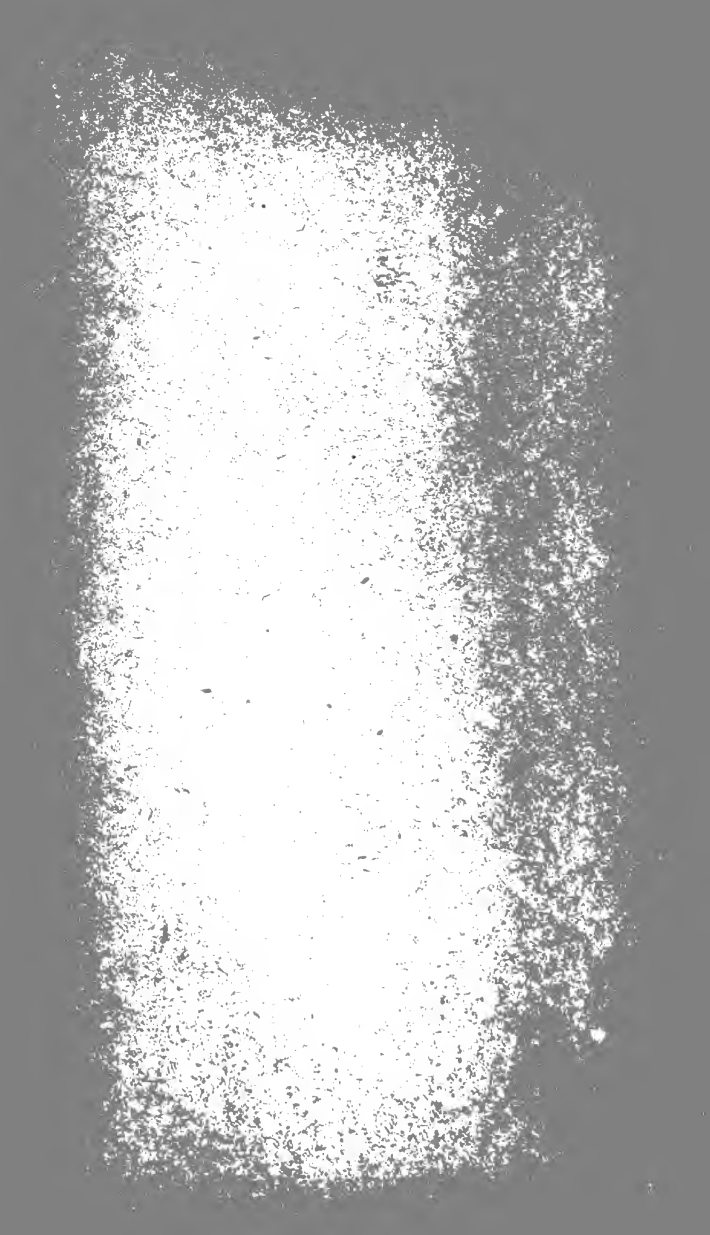


TRANSFERRED









15616

CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME DE PARIS

EXPOSITION

DU

DOGME CATHOLIQUE

LA VIE FUTURE

CARÊME 1888

APPROBATION DE L'ORDRE

Nous, soussignés, Maîtres en sacrée Théologie, avons lu, par ordre du T. R. P. Provincial, les Conférences du T. R. P. Jacques-Marie-Louis MONSABRÉ, Maître en sacrée Théologie, lesquelles sont intitulées : *Exposition du dogme catholique. — La Vie future. — Carême 1888.* Nous les avons jugées dignes de l'impression.

FR. ANTONIN VILLARD,
Maître en sacrée Théologie.

FR. M. D. SOUAILLARD,
Maître en sacrée Théologie,
Ex-Provincial.

IMPRIMATUR :
FR. AIMON NESPOULOUS,
Prieur provincial.

DROITS DE TRADUCTION ET DE REPRODUCTION RÉSERVÉS.

FEB 10 1960

CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME DE PARIS

EXPOSITION

DU

DOGME CATHOLIQUE

LA VIE FUTURE

PAR

LE T. R. P. J.-M.-L. MONSABRÉ

DES FRÈRES-PRÊCHEURS

CARÊME 1888

QUATRIÈME ÉDITION

A. J. Simard
6.1.92

PARIS

BUREAUX DE L'ANNÉE DOMINICAINE

94, RUE DU BAC, 94

1891

3

QUATRE-VINGT-ONZIÈME CONFÉRENCE

LA MORT

QUATRE-VINGT-ONZIÈME CONFÉRENCE

LA MORT

Credo carnis resurrectionem et vitam
æternam.

Messeigneurs¹, Messieurs,

Nous commençons aujourd'hui le dernier chapitre de nos études dogmatiques. Les grandes vérités que je vous ai exposées jusqu'ici attendent leur couronnement; il doit être digne de l'édifice. Le Dieu parfait qui nous a aimés jusqu'à consommer en nous sa ressemblance par la communication de sa propre vie, jusqu'à livrer son fils à la mort pour nous faire recouvrer le don ineffable que nous avons perdu; le Christ béni qui a payé notre salut de

1. Sa Grandeur Mgr Richard, archevêque de Paris; Mgr Marango, archevêque d'Athènes; Mgr Zoulho, archevêque de Tyr; Mgr Lavigne, S. J., vicaire apostolique de Cattayam.

son sang, est devenu le roi de nos âmes, et nous a incorporés à son humanité sainte par la grâce des sacrements, devaient se proposer une autre fin que l'ennoblissement de notre vie passagère et trop promptement terminée. Aussi, la doctrine catholique nous apprend-elle qu'au delà de cette vie passagère il y a une vie éternelle, dans laquelle notre perfection, commencée par la grâce, sera achevée par la gloire.

Armé du flambeau de la foi, j'aurais voulu traverser rapidement avec vous le sombre royaume de la mort, visiter les stations de l'autre monde et vous en expliquer les mystères, mais j'ai entendu des voix ironiques me crier : — halte là ! Il n'y a rien au-delà de la tombe. « La science n'a pu constater un fait de vie quelconque après la mort¹. » Autour de cette négation brutale, mille voix discordantes racontaient je ne sais quels rêves bizarres, tous en contradiction avec les enseignements de la foi.

Ces voix, Messieurs, vous les avez entendues

1. Littré, *Conservation, Révolution, Positivism*, page 123.

comme moi. Si elles n'ont pas étouffé vos croyances, elles les ont peut-être troublées. Je ne veux pas que vous soyez distraits et gênés, dans l'étude des mystères d'outre-tombe, par des illusions, des chimères, des préjugés, des erreurs que l'esprit du mal s'efforce de vulgariser pour détourner l'homme de la considération de ses fins dernières. C'est pourquoi j'ai résolu d'ajourner notre excursion dogmatique dans le royaume d'éternelle justice, de ténèbres et de douleurs, de lumière et de béatitude, de résurrection et de renouvellement universel dont Dieu nous a révélé l'existence, pour étudier attentivement une vérité qui doit nous en ouvrir les portes : la vérité de la vie future. Non seulement vous ne perdrez rien à attendre, mais vous y gagnerez d'être affermis dans cette conviction : que la doctrine catholique répond aux besoins les plus profonds et les plus impérieux de notre nature, et que, depuis le point le plus reculé où l'on va chercher les origines de l'humanité, jusqu'en ces mystérieux lointains où se consomment ses destinées, aucune contradiction ne peut arrêter la marche triomphante de la vérité chrétienne.

Mettons-nous à l'œuvre, Messieurs, et prenons notre point d'orientation. Je n'en connais pas de meilleur ni de plus sûr que la notion catholique du mystère par lequel se termine notre vie terrestre : le mystère de la mort. — Qu'est-ce que la mort ? — Pourquoi l'homme doit-il mourir ?

I

L'idée générale que l'expérience et la science nous donnent de la mort c'est « qu'elle est la cessation définitive de tous les actes dont l'ensemble constitue la vie des êtres organisés¹. » Vous entendez bien, Messieurs : *cessation de tous les actes*. Un arbre peut cesser de produire des fleurs et des fruits, il n'est pas mort ; un animal peut cesser de sentir et de se mouvoir, il n'est pas mort ; un homme peut cesser de comprendre, de raisonner, de se souvenir, il n'est pas mort ; toutes les fonctions animales

1. Nysten, *Dictionnaire de Médecine*, article *Mort*

du corps humain peuvent être suspendues pour un temps, et ce corps peut ne plus offrir aux regards que l'aspect d'un cadavre, ce n'est pas encore la mort, tant qu'une sourde et imperceptible végétation retient liés ensemble les éléments de la vie organique. Mais lorsque tout s'arrête définitivement, lorsque, dans le cadavre rigide, les éléments organiques, n'obéissant plus aux lois qui déterminent les fonctions vitales, tombent sous l'empire des lois purement physiques, c'est la mort. Après la mort, la fermentation ; après la fermentation, la putréfaction ; après la putréfaction, la décomposition ; et finalement une matière terreuse qui s'affaisse, se disperse et va se perdre dans la poussière du globe.

Il y a des observateurs qui se disent savants et qui ne vont pas plus loin que ces phénomènes. Pour eux, l'homme finit absolument comme finit l'herbe des champs et l'animal qui la broute. On a beau leur dire : — Regardez donc jusqu'au fond de la nature humaine ; est-ce que vous n'y voyez pas une force toute autre que celle qui anime le reste des vivants ? Ils répondent : — Partout où il y a de la matière, il y a

des forces ; partout où la matière vit, les forces se ressemblent.

Eh bien, non, Messieurs ; partout où la matière vit, les forces ne se ressemblent pas, autrement les manifestations de la vie seraient partout les mêmes. — Est-ce que la plante, immobile et comme emprisonnée dans une sphère d'activité limitée, où des lois inflexibles lui imposent ses mouvements organiques et en règlent le procès, est-ce que la plante manifeste sa vie comme l'animal qui se déplace, va, vient, cherche sa nourriture et court à ses amours ? — Est-ce que l'animal, esclave de l'instinct qui le fait opérer sans qu'il apprenne rien, le conduit fatalement aux mêmes fins et le condamne aux mêmes actes, est-ce que l'animal manifeste sa vie comme l'homme qui choisit lui-même sa fin, proportionne ses actions au but qu'il s'est librement proposé, les ordonne, s'enrichit d'expérience, perfectionne sa nature et ses œuvres, et met en commun avec ses semblables son expérience et sa perfection ? Enfin est-ce que, dans l'échelle de la vie, la vie de l'homme, si l'on compare ses manifestations à celles des autres vivants, n'accusé

pas ce que saint Thomas appelle le *perfectior modus vivendi*, révélateur d'une force supérieure à toutes celles qui animent la matière¹ ?

Les biologistes matérialistes et positivistes se contentent de manifestations grossières et d'observations superficielles, et refusent de regarder au fond de la nature humaine. Regardons-y, Messieurs; étudions la vie de l'homme pour bien comprendre le mystère de sa mort. L'homme accomplit dans son corps les fonctions de la vie végétative et animale; mais, aussi,

1. Inveniuntur igitur quædam, quæ movent seipsa non habito respectu ad formam vel finem quæ inest eis a natura, sed solum quantum ad executionem motus; sed forma per quam agunt, et finis propter quem agitur, determinantur eis a natura. Et hujusmodi sunt plantæ, quæ secundum formam inditam eis a natura movent seipsas, solum habito respectu ad executionem motus secundum augmentum et decrementum. Quædam vero ulterius movent seipsa, non solum habito respectu ad executionem motus, sed etiam quantum ad formam, quæ est principium motus, quam per se acquirunt. Et hujusmodi sunt animalia, quorum motus principium est forma non a natura indita, sed per sensum accepta. Unde quanto perfectiorem sensum habent, tanto perfectius movent seipsa. Nam ea quæ non habent nisi sensum tactus, movent solum seipsa motus dilatationis et constrictionis, ut ostrea, parum excedentia motum plantæ. Quæ vero ha-

il a conscience de lui-même, il pense, il juge, il raisonne, il veut librement, il parle : toutes choses dont la matière la mieux organisée est incapable par elle-même. Il est nécessaire de vous rappeler sommairement, ici, la trame et les conclusions d'une démonstration à laquelle j'ai donné tous ses développements lorsque j'ai traité de la nature de l'homme¹.

Au plus intime de cette nature, il est une chose qui demeure indivisible et immuable, au milieu des impressions diverses que reçoit le corps et des changements successifs qu'il subit,

bent virtutem sensitivam perfectam, non solum ad cognoscendum conjuncta et tangentia, sed etiam ad cognoscendum distantia, movent seipsa in remotum motu processivo. Sed quamvis hujusmodi animalia, formam quæ est principium motus, per sensum accipiant ; non tamen per seipsa præstituunt sibi finem suæ operationis, vel sui motus ; sed est eis inditus a natura, cujus instinctu ad aliquid agendum moventur per formam sensu apprehensam : unde supra talia animalia sunt illa quæ movent seipsa, etiam habito respectu ad finem quem sibi præstituunt : quod quidem non fit nisi per rationem et intellectum, cujus est cognoscere proportionem finis, et ejus quod est ad finem ; et unum ordinare in alterum. Unde perfectior modus vivendi est eorum quæ habent intellectum. Hæc enim perfectius movent seipsa. (*Summ. Theol.*, I part., quæst. 18, a. 3.)

1. Cf. seizième Conférence : *La nature de l'homme*.

une chose qui s'affirme de la même manière dans toutes nos opérations, une chose qui dit : je vois, j'entends, je goûte, je touche, je sens, je vis. Nous avons conscience d'être cette chose, c'est-à-dire une unité à laquelle peuvent se rapporter à la fois toutes les sensations, sans être confondues. Cette unité, c'est le *moi*. Le *moi*, capable de connaître et de distinguer les corps et leurs impressions, précisément parce qu'il ne subit aucune détermination matérielle et organique, parce qu'il n'est ni corps, ni sens, mais un être simple, subsistant en lui-même.

Il subsiste sans changer pendant que la matière se transforme, petit à petit, et que le fleuve de la vie organique renouvelle à chaque instant ses flots. Au bout d'un certain temps, il ne reste plus un seul atôme de ce qui est aujourd'hui le corps humain, un autre l'a remplacé. La science peut déterminer mathématiquement la durée de cette substitution. Mais cette substitution est inaperçue. — Pourquoi cela, Messieurs ? Parce que le *moi* reste immobile. Il est enfant, adolescent, homme fait, vieillard, et, s'affirmant toujours de la même manière, il

unit, dans son immuable simplicité, le flot de vie organique qui arrive au flot qui s'en va.

Chose plus étrange et plus merveilleuse : ce *moi* indivisible et immuable, qui sent de mille manières et s'affirme uniquement, il pense et il voit sa pensée ; il la voit, non dans une partie de lui-même, mais dans tout lui-même ; il la voit simple et indivisible. Pas de fractions aux idées générales de substance, de forme, de justice, d'honnêteté, de droit et de devoir qu'il conçoit ; et cependant il devrait y en avoir si ces idées étaient matériellement divisibles et divisées dans un principe pensant où il n'y aurait que de la matière.

Le *moi* pense, et il unit ses pensées dans des jugements et des raisonnements. Le pourrait-il, s'il ne possédait, simultanément et tout entières, les idées et les propositions, sur la convenance ou la disconvenance desquelles il se prononce ? Possèderait-il simultanément et tout entières ces idées et ces propositions, s'il n'était qu'une matière dans laquelle toute modification reçue exclut l'existence simultanée d'une autre modification ? Non, Messieurs. Principe identique et comparateur, le *moi* ne

juge et ne raisonne que parce qu'il est un être simple qui n'a rien de commun avec la matière.

L'immuable persistance, la pensée, le jugement, le raisonnement démontrent la simplicité du *moi* ; ils nous révèlent aussi sa force créatrice. Pour penser, juger et raisonner, il faut avoir des idées, pour avoir des idées il faut les créer. La matière ne peut recevoir que les images particulières des choses qui existent dans la nature. Or, vous remarquez dans la trame des pensées, jugements et raisonnements humains, une foule d'idées qui n'ont dans le monde des corps aucune existence réelle : Idées générales ne représentant aucun individu déterminé ; idées abstraites fondées sur de pures relations : comme l'ordre, la beauté, la vertu, le devoir, l'honneur ; idées purement métaphysiques, qui planent dans un monde aux portes duquel toute imagination s'arrête impuissante : comme le nécessaire, le possible, l'absolu, l'indéfini, l'infini ; enfin tout ce qu'il faut pour témoigner que, dans le *moi* humain, il y a une forme absolue et que cette forme absolue est une force créatrice.

Je la vois dans les idées et mieux encore, peut-être, dans les vouloirs où se révèle une activité spontanée qui se détermine d'elle-même et s'affranchit des lois physiques, mécaniques et physiologiques, à l'inflexibilité desquelles, de l'aveu même de la science, la matière ne peut se soustraire. Ce n'est pas une petite chose que de pouvoir dire : *Je veux*. Or, ce mot étrange, le *moi* humain le prononce à chaque instant. Il voit parce qu'il veut voir, il marche parce qu'il veut marcher, il pense parce qu'il veut penser. Se sachant libre, il se sent responsable, tandis que la matière demeure irresponsablement courbée sous le joug de la nécessité.

Et maintenant, écoutez ! La conscience qu'il a de lui-même, ses pensées, ses jugements, ses raisonnements, ses vouloirs, le *moi* les exprime dans un langage qui a la singulière propriété de produire avec des sons matériellement différents des impressions semblables, avec des sons matériellement semblables des impressions différentes. Musique mystérieuse, plus noble et plus profondément énergique que toutes les harmonies qui émeuvent et délectent

nos sens. L'homme s'en sert pour appeler à lui ses semblables, leur communiquer ce qui se passe au plus intime de son être, instruire, conseiller, reprendre, faire des promesses et des serments, édicter des lois, passer des contrats, fonder des institutions, créer des traditions, perfectionner la nature en des œuvres où il est impossible de ne pas reconnaître sa royale puissance.

Et l'on voudrait que, dans cet admirable vivant, la force qui anime la matière fût essentiellement la même que chez l'animal dont les cris inarticulés et monotones ne révèlent que des instincts rebelles au perfectionnement, qui, dans ses ouvrages les plus parfaits, travaille sans rien apprendre et n'ajoute jamais rien à tout ce qu'il a toujours fait, que partout les mêmes besoins et les mêmes passions enchainent à la terre au-dessus de laquelle il ne sait rien voir ! Messieurs, cela n'a pas le sens commun.

Que l'animal soit doué d'une vie organique plus parfaite que celle de la plante, c'est incontestable ; qu'on daigne appeler une âme la force qui l'anime, je le veux bien. Mais cette force n'est

peut être, en définitive, qu'une simple propriété qui se fond dans la subsistance de la matière et doit subir son sort.

Pour l'homme, il n'en va pas ainsi. On aura beau me dire que l'âme humaine est le produit des métamorphoses et d'une composition extraordinaire de la matière¹..., l'ensemble des fonctions du cerveau et de la moelle épinière..., l'ensemble des fonctions de la sensibilité encéphalique²;... une résultante de l'organisme, comme un concert résulte des tubes des exécutants³ » — Je réponds non, non, mille fois non. Exclusive dans ses impressions et modifications, composée, mobile, changeante, divisible, uniforme, passive, esclave, irresponsable, muette, la matière ne peut pas être la force subsistante, immuable, simple, créatrice, libre, responsable, parlante, que nous avons rencontrée au fond du *moi* humain. L'immuable subsistance, la simplicité, l'intelligence, la liberté, la responsabilité, l'admirable musique

1. Buchner, *Force et Matière*, chap. *Cerveau et Ame*.

2. Littré, *Dictionnaire de Médecine*, art. *Ame*.

3. Renan, *De l'École spiritualiste*. (Avril 1858, *Revue des Deux Mondes*.)

du langage : tout cela appartient à une force d'un tout autre ordre que la matière, à l'esprit ; et l'esprit c'est l'âme humaine.

Platon a chanté sa grandeur et sa dignité dans un de ses sublimes dialogues. « Notre âme, dit-il, est très semblable à ce qui est divin, immortel, intelligible, toujours le même, et semblable à lui-même ; tandis que le corps ressemble à ce qui est humain, mortel, sensible, composé, dissoluble, jamais semblable à lui-même¹. » Cicéron veut qu'elle soit d'une espèce particulière² ; et saint Thomas, qui l'a plus étudiée et admirée que les anciens, nous dit : « qu'elle est de toutes les formes la plus élevée par sa noblesse ; qu'elle surpasse d'autant plus la matière qu'elle possède une puissance et une

1. Τῷ μὲν θείῳ (εἶδει) καὶ ἀθανάτῳ καὶ νοητῷ καὶ μονοειδεῖ καὶ ἀδιαλύτῳ καὶ αἰεὶ ὡσαύτως κατὰ ταῦτὰ ἔχοντι ἑαυτῷ ὁμοιώτατον (ἔστι) ψυχῇ, τῷ δ' ἀνθρωπίνῳ καὶ θνητῷ καὶ ἀνοήτῳ καὶ πολυειδεῖ καὶ διαλυτῷ καὶ μηδέποτε κατὰ ταῦτὰ ἔχοντι ἑαυτῷ ὁμοιώτατον αὐ (ἔστι) σῶμα. (Plat., *Phed.*, xxviii, édit. Leips.)

2. Nihil est animis mixtum atque concretum, aut quod ex terra natum atque fictum esse videatur... Nec inveniuntur unquam, unde ad hominem venire possint, nisi a Deo. Singularis est igitur quædam natura atque vis animi, sejuncta ab his usitatis notisque naturis. (*Tusculan. Lib. I, cap. xxvii.*)

opération qui ne peuvent convenir aux substances corporelles : la puissance et l'opération intellectuelles¹. » D'où il suit que la nature humaine est dans le monde des vivants une nature *sui generis*, un composé de deux éléments d'essence différente qui doivent fonctionner conjointement dans une même vie.

Mais comment cela, Messieurs ? Platon enseignait à ses disciples que l'âme, infortunée voyageuse, partie d'une région inconnue, n'entrait dans le corps que pour y être enchaînée comme dans une prison, d'où elle contemple tristement tous les êtres du dehors². Platon se trompait. La philosophie du dix-septième siècle voulait bien que l'âme fût unie au corps, mais comme le voyageur à l'hôtellerie où il est de passage, comme le cavalier au cheval qui le

1. Anima humana est ultima in nobilitate formarum; Unde in tantum sua virtute excedit materiam corporalem, quod habet aliquam operationem et virtutem, in qua nullo modo communicat materia corporalis. Et hæc virtus dicitur intellectus. (*Summ. Theol.*, I P., quæst. 76, a. 1.)

2. *Οτι παραλαβοῦσα αὐτῶν τὴν ψυχὴν ἡ φιλοσοφία ατεχνῶς διαδεδέμενην δ' ὡσπερ εἰργμοῦ διὰ τούτου σκοπεῖσθαι τὰ ὄντα. Alcibiad, *ad fin.*)

porte ; le dix-septième siècle se trompait. Ni l'harmonie préétablie, ni les causes occasionnelles, ni les influences physiques, ni les médiations qu'il a inventées ne peuvent nous rendre compte de l'indéniable correspondance des phénomènes de la sensation et du mouvement qui se produisent contemporanément dans le corps et dans l'âme. En définitive, il faut en revenir à cette vérité que proclamaient les vieilles écoles catholiques, et dont l'Eglise a adopté la formule : « l'âme est la forme du corps : *Anima est forma corporis*¹. »

Elle le saisit à l'instant même où il apparaît, comme un point imperceptible, dans l'ovule que la génération féconde ; elle lui communique sa subsistance et le fait participer au *moi* dans lequel s'exprime l'immuable unité du composé humain. Elle n'a pas besoin de médiateurs ; le corps se soumet directement à son action. Elle est toute entière dans le tout, et toute entière dans chacune de ses parties, établissant l'ordre de sa magnifique architecture et de son mécanisme savant, en même

1. Concil. Vienn.

temps qu'elle en fait subsister les moindres éléments. Si elle n'exerce pas partout la totalité de sa puissance, elle est partout selon la totalité de sa perfection et de son essence. On peut dire d'elle cette belle parole de saint Thomas : « L'âme contient le corps plutôt que le corps ne la contient¹. » Active au degré suprême, elle l'anime, le fait vivre, l'accroît, le sculpte en quelque sorte, déterminant ses mouvements, réglant ses fonctions et lui donnant sa physionomie. En échange, elle reçoit de lui les impressions, à l'aide desquelles elle crée les images et s'élève des choses sensibles aux choses intelligibles. Elle se sert de ses organes et de ses membres pour connaître, penser, vouloir, s'exprimer, se manifester.

Les voilà donc ces deux substances, si dissemblables, les voilà mariées dans une seule vie ! Ce n'est pas un générateur vulgaire qui a fait cela. Je reconnais, dans cet admirable hyménée, l'action souveraine de Dieu qui, de sa bouche très sainte, laissa échapper sur le

1. Magis anima continet corpus et facit ipsum esse unum quam e converso. (*Summ. Theol.*, I P., quæst. 76, a. 3.)

limon de la terre un souffle de vie, et fit de l'homme, esprit et matière, un seul vivant. « *Et factus est homo in animam viventem*¹. »

Vous allez peut-être me trouver singulier, Messieurs. Je voulais vous parler de la mort et voilà que je perds mon temps à chanter un hymne de vie. — Eh, non, je ne perds pas mon temps, car telle la vie, telle la mort; il faut connaître l'une pour bien comprendre l'autre. La science contemporaine veut m'obliger à ne voir dans la fin des êtres organisés qu'un phénomène identique pour tous; et moi je ne veux pas mourir comme l'herbe que le faucheur abat, que la bise transit, que le soleil brûle; comme l'animal que l'on égorge ou que ses services ont épuisé. La force qui anime les vivants de bas étage, serviteurs de ma royale puissance, ne se tient pas en elle-même, ne subsiste pas en elle-même; diffuse dans l'organisme elle peut être comme lui divisible et périssable, de telle sorte, que la mort devient pour tout l'être un effondrement, exprimé,

1. Formavit igitur Dominus Deus hominem de limo terræ, et inspiravit in faciem ejus spiraculum vitæ, et factus est homo in animam viventem. (Gen., cap. II, 7.)

avec une sorte d'emphase, par ce mot—corruption : *corruptio*. Mais l'esprit dont l'existence vient de nous être révélée par de si admirables phénomènes et opérations; l'esprit que Platon appelle le *moi*¹ et l'Écriture, le souffle de vie; l'esprit dont la subsistance est immuable pendant que la matière se transforme, l'esprit simple et créateur qui anime le plus grand des vivants de la création, peut-il avoir le même sort que la force qui fait vivre le végétal et l'animal? Il subsiste en lui-même; comment la matière, en se décomposant pourrait-elle lui faire perdre sa subsistance? Il est simple, comment pourrait-il se rompre? Il est tout entier dans tout le corps, et tout entier dans chacune de ses parties, comment pourrait-il s'effondrer avec lui, puisque dans la chute de tous les éléments il se retrouve partout tout entier? Que le corps lui échappe et qu'il cesse de l'animer en se repliant sur lui-même : c'est tout ce que la connaissance de la nature et de la vie humaine nous permet de concevoir. Et voilà précisément, Messieurs, la notion qui nous est

1. *De Legibus*, XII.

donnée de la mort par la doctrine catholique.

Non, la mort de l'homme n'est pas un effondrement total comme celui qui se produit dans les organismes inférieurs; c'est une séparation. Ouvrez les livres de nos docteurs et le catéchisme que nous mettons entre les mains des enfants pour leur apprendre les principales vérités de la foi chrétienne, vous y lirez la même définition : la mort est la séparation de l'âme d'avec le corps¹.

Ces deux substances amies, si bien faites l'une pour l'autre, se tiennent étroitement embrassées comme si elles devaient toujours rester unies; mais un moment arrive où elles ont à se défendre contre une invisible ennemie qui vient rompre leur étreinte. En vain elles redoublent d'efforts pour conjurer cette rupture; si animé que soit le combat et énergique la résistance, la nature humaine doit être vaincue. Le signe de sa défaite, c'est cette chair immobile, froide, pâle, défigurée, qu'on couvre d'un linceul, qu'on emporte loin des vivants, qu'on

1. Quid est mors, nisi separatio corporis animæque?
(S. Chrysost. Serm. 5, de *Morte et resurrectione*, II.) Il ne reste plus de ces sermons que la traduction latine.

enfouit dans la terre et qui ne sera bientôt plus, devant Dieu qui l'a créée et devant les hommes qui l'ont arrosée de leurs larmes, qu'une sorte de néant. Nous savons ce qu'elle devient, elle ; mais la force qui l'animait, l'âme ? Il n'est pas temps encore de vous dire sa destinée. J'ai à répondre auparavant à cette question : Pourquoi l'homme doit-il mourir ?

II

« De la rénovation continue qui caractérise la vie universelle, il ne résulte que l'obligation de croître d'abord et de décroître ensuite, à moins d'un parfait équilibre entre l'assimilation et la désassimilation. *Aucune contradiction n'empêcherait de concevoir cette alternative comme indéfiniment répétée chez le même être, sans y interrompre la continuité vitale. La théorie générale de la mort, quoique nécessairement fondée sur celle de la vie, en paraît donc au fond distincte ; elle se trouve jusqu'ici moins avancée, n'ayant presque jamais inspiré de recher-*

ches systématiques¹. » Ainsi parle la science. Cela veut dire, si je ne me trompe, que la science qui se donne beaucoup de peine pour savoir comment l'homme vit, ne sait pas, au juste, pourquoi il meurt. Tel physiologiste nous enseigne que « la mort est la cessation des fonctions de l'un des trois organes qui forment le trépied vital : le cerveau, le poumon et le cœur². » Tel autre nous apprend que « tout ce qui se rattache au nœud vital du système nerveux vit, que tout ce qu'on en sépare meurt, et que ce nœud vital n'est pas plus gros que la tête d'une épingle³. » Mais pourquoi le trépied vital cesse-t-il de fonctionner ? Pourquoi le nœud vital cesse-t-il de vivre et de faire vivre ? Mystère !

La notion catholique de la nature humaine semble compliquer pour nous ce mystère. Car, s'il y a en nous un esprit qui anime la matière, si cet esprit est d'essence inaltérable, pourquoi cesse-t-il de donner la vie ? « L'existence, dit

1. Nysten, *Dictionnaire de Médecine*, art. *Mort*.

2. Bichat, *Recherches sur la vie et la mort*.

3. Flourens, *De la vie et de l'intelligence*, pages 81 et suiv.

un physiologiste chrétien, est le résultat de l'association de l'âme avec le corps. Si cette association devient impossible, la mort arrive, et elle ne peut devenir impossible que par le fait du corps. L'âme a par sa nature soif d'être unie à la matière; elle s'unit au corps et l'étreint de l'amour de son union, et accomplit son acte avec lui. Mais si le corps ne peut suffire à cette union ou lui résiste, ce n'est pas l'âme qui le quitte, c'est lui qui quitte l'âme¹. » Tout cela est fort bien dit; mais pourquoi l'âme se laisse-t-elle quitter? Elle n'a donc pas la force de retenir le corps? Eh, non, Messieurs, « Il y a, dit saint Thomas, dans la matière dont est fait le corps humain des contrariétés d'éléments qui doivent amener fatalement sa dissolution². » Les modernes appellent cela :

1. Dr Fredault, *Traité d'anthropologie*, page 820.

2. *Materia autem hominis est corpus tale quod est ex contrariis compositum; ad quod sequitur ex necessitate corruptibilitas, et quantum ad hoc mors est homini naturalis. Hæc tamen conditio in natura humani corporis est consequens ex necessitate materiæ; quia oportebat corpus humanum esse organum tactus, et per consequens medium inter tangibilia, et hoc non poterat esse nisi esset ex contrariis compositum; ut patet per Phil. in *de anima*. Non autem est conditio secundum quam materia*

« l'antagonisme naturel des solides et des fluides, dont le concours peut seul permettre une recomposition continue, mais dont l'équilibre ne paraît pas susceptible de persister toujours¹. » Si vivante qu'elle soit, notre âme n'a point cette plénitude de force créatrice qui seule peut suffire à la perpétuelle rénovation de ce qui s'use et s'altère dans l'organisme, rompt l'équilibre de ses éléments et le rend impropre à la vie. La mort est donc une nécessité de nature. Si nous n'en comprenons pas le mystère, il faut bien en reconnaître le fait.

adaptetur formæ; quia si esset possibile, cum forma sit incorruptibilis, potius oporteret materiam incorruptibilem esse; sicut quod serra sit ferrea, competit formæ et actioni ejus, ut per duritiem sit apta ad secandum: Sed quod sit potens rubiginem contrahere, consequitur ex necessitate talis materiæ, et non secundum electionem agentis: Nam si artifex posset, faceret ex ferro serram quæ rubiginem contrahere non posset. Deus autem, qui est conditor hominis, omnipotens est; unde ademit, suo beneficio, ab homine primitus instituto, necessitatem moriendi ex tali materia consequentem; quod tamen beneficium subtractum est per peccatum primorum parentum. Et sic, mors et est naturalis, propter conditionem materiæ, et est pœnalis, propter amissionem divini beneficii præservantis a morte. (*Summ. Theol.*, II, II P., quæst. 164, a. 1.)

1. Nysten, *Op. et loc. cit.*

Mais, si la mort est une chose naturelle, pourquoi n'en prenons-nous pas tranquillement notre parti ? Pourquoi nous fait-elle peur ? Mon âme, pourquoi es-tu triste et troublée à son approche, comme à l'approche d'un ennemi ? Pourquoi le nécessaire et simple accomplissement d'une loi de la nature prend-il à tes yeux les proportions d'une catastrophe ? — Ce serait à n'y rien comprendre, Messieurs, si la lumière surnaturelle qui éclaire ce fait lugubre ne nous y montrait une nécessité de justice.

Bien que notre corps fût composé d'éléments capables de se dissoudre et de se soustraire à l'acte vital de l'âme, nous n'étions pas faits pour mourir. Créateur infiniment libéral, Dieu n'épargna rien, lorsqu'il fit l'homme à son image et ressemblance ; et ne pouvant le faire participer à son immense et indivisible éternité, il voulut au moins qu'il fut immortel¹.

La grâce, dont il le remplit, pénétrait son âme et lui communiquait, avec toutes les vertus, une puissance créatrice qui s'emparait des éléments corruptibles de la matière et corri-

1. Deus creavit hominem inexterminabilem et ad imaginem similitudinis suæ fecit illum. (*Sap.*, cap. II, 23.)

geait leur tendance native à la dispersion. Non seulement elle avait le pouvoir de retenir, l'une auprès de l'autre, toutes et chacune des parties du corps qui lui était uni, et de le configurer à sa propre incorruptibilité, maîtresse de la nature entière, elle n'y prenait que des éléments de vie qui tous concourraient à la perpétuelle jeunesse d'une chair indestructible.

Mais, près de cette glorieuse puissance, il y avait une menace: « Si tu pêches, avait dit le Seigneur, tu mourras de mort¹. » — Et l'homme a péché; vous avez entendu de ma bouche le triste récit de sa chute². Puisqu'il se séparait de Dieu, il était juste que Dieu se séparât de lui et l'abandonnât aux impuissances de sa nature. Le déchirement qui se fait dans notre être n'est que la conséquence normale et la légitime vengeance du déchirement qui s'est fait entre nous et Dieu par la prévarication du père de notre race. La mort est entrée dans le monde par le péché: *per peccatum mors*; elle en est le cruel salaire: *stipendia peccati mors*³.

1. Genes, cap. II, 17.

2. Cf. Vingt-septième conférence, *la Chute*.

3. Rom., cap. v, 12, et vi, 23.

Pendant que le philosophe et le savant interrogent la nature, sans pouvoir lui faire dire son dernier mot, le chrétien est déjà fixé sur la cause prochaine et immédiate du sinistre dans lequel sombre la vie humaine. Il confesse avec nos saints docteurs, « que la mort n'est point une loi de la nature telle que Dieu l'a faite à l'origine du monde, mais le juste châtiment du péché; que c'est pour venger le péché que Dieu a dit au premier homme en qui nous tous étions : Tu es terre et tu retourneras en terre¹ : en un mot que le péché est la racine de la mort². »

Hélas! l'oracle divin — *Morte morieris* — s'est trop bien accompli. Non seulement la mort a frappé le premier des prévaricateurs, mais chaque jour elle s'en prend à ses tristes enfants; remplissant avec une désespérante fidélité, son

1. Constat inter christianos veraciter catholicam tenentes fidem, etiam ipsam corporis mortem, non lege naturæ, qua nullam mortem homini Deus fecit, sed merito inflictam esse peccati; quoniam peccatum vindicans Deus, dixit homini in quo tunc omnes eramus : Terra es et in terram ibis. (S. Aug., *Civ. Dei*, lib. XIII, 15.)

2. Τίς οὖν θανάτου ἡ ῥίζα; Ἡ ἀμαρτία. (S. Chrysost., *Homil. X, in Epist. ad Romanos.*)

impitoyable mission. C'est à peine s'il vient de terminer le récit de la genèse du monde que l'historien sacré nous montre les générations humaines se poussant et se renversant l'une l'autre : la première foulée aux pieds par la seconde, la seconde par la troisième, et toutes chantant ce lamentable refrain : *Et mortuus est*¹. C'est la première ballade de la mort ; elle est pleine d'une sombre éloquence.

Ce ne sont point des visites intermittentes que nous fait l'ennemie de notre vie, elle est en nous. « A partir du jour où il a été condamné, dit saint Augustin, l'homme a commencé à mourir². » En concurrence avec le travail de la vie, un autre s'accomplit, sourd et mystérieux, sur tous les points de notre nature : c'est le travail de la mort. Il ne se cache que pour marcher plus sûrement et plus vite ; rien ne l'arrête, et c'est quand tout paraît prospère qu'il est en pleine activité ; si bien que le sage

1. Gen., cap. v.

2. *Quamvis annos multos primi parentes postea vixerint; illo tamen die mori cœperunt, quo mortis legem qua in senium veterascerent acceperunt. (De Baptismo parvulorum, cap. xv.)*

a cru pouvoir dire : « vivre c'est mourir continuellement; » et un savant physiologiste : « La vie est l'ensemble des fonctions qui résistent à la mort¹. »

« Nous ne tombons pas tout à coup dans les bras de la mort, dit un représentant de la sagesse antique; mais, pas à pas, nous allons vers elle, ou plutôt nous marchons avec elle. Chaque jour s'en va un morceau de notre vie, et ce jourd'hui dans lequel nous vivons, nous le partageons avec la mort². » Partout elle rencontre des complices de son implacable travail et des auxiliaires empressés de la servir. L'homme innocent tenait la nature en respect et lui envoyait, du haut de sa royale majesté, comme un reflet de sa perfection. Mais la déchéance de son maître a rendu la nature insolente. « Comme si elle était envieuse du bien qu'elle nous a fait, dit Bossuet, elle nous déclare souvent qu'elle ne peut pas nous laisser longtemps ce peu de

1. Bichat, *Op. cit.*

2. Non statim in mortem incidimus, sed minutatim procedimus. Quotidie dimittitur aliqua pars vitæ, et hunc quem agimus diem cum morte partimur. (Senec.)

matière qu'elle nous prête, qui ne doit pas demeurer dans les mêmes mains, et qui doit être éternellement dans le commerce ; elle en a besoin pour d'autres formes, elle le redemande pour d'autres ouvrages¹. » Amoindrie et misérable par notre faute, trahie dans ses espérances, elle se venge par des trahisons. Chacun des éléments qu'elle fournit à notre vie cache un subtil venin qui l'abrège. Les gaz, les fluides, l'air, la lumière, la nourriture même, autant de choses qui usent nos organes et font en nous la mort, tout en accomplissant le décret de la Providence qui veut que nous vivions ici-bas comme en passant.

Et cette lutte intestine se poursuit jusqu'au moment où, se sentant vaincue, l'âme angoissée tente un dernier effort pour retenir le corps qu'une main ennemie lui enlève. Mais elle a beau faire, l'agonie, combat suprême de la nature et dernière protestation de l'amour d'union qui tient enchaînés l'un à l'autre l'esprit et la matière, l'agonie ne fait que rendre plus éclatant le triomphe de la mort. Tout est fini. Sub-

1. Serm. sur la Mort.

stances amies séparez-vous ; par ici notre âme, par là notre corps ; la justice le veut ainsi !

L'homme pécheur avait dit à Dieu, principe de sa vie surnaturelle : — séparons-nous. — Ne fallait-il pas que le tragique événement qui le finit en ce monde portât l'empreinte de sa faute ? Et voyez comme cette empreinte est vigoureuse et profonde ! Le pécheur ne se retire de Dieu que pour s'attacher par une injuste préférence aux créatures. Il faut qu'on les lui arrache avec la vie. Beauté, richesses, honneurs, plaisirs, amours : tout devient la proie de la mort. Le pécheur ne se retire de Dieu que pour s'établir dans une sacrilège indépendance. Pour le punir, Dieu se reprend et se cantonne en quelque sorte dans son souverain arbitraire. Non content d'abrégé les jours de sa créature déchue, il entoure sa fin de mystère et se réserve l'heure de ses suprêmes décisions. L'homme immortel était maître du temps ; après sa chute, le temps le possède et le trahit ; à chaque instant il peut être surpris. Et voilà ce que c'est que la mort fille du péché : une universelle et complète séparation en

même temps que la plus horrible des surprises.

Etonnez-vous, après cela, des inquiétudes, des tristesses, des frayeurs, des angoisses qui envahissent et tourmentent notre pauvre nature à la pensée de la mort ! Le temps n'a pas pu effacer dans nos souvenirs l'idée du glorieux état dans lequel l'humanité avait été créée ; et, tout mortels que nous sommes devenus, nous sentons se révolter en nous, à l'approche de la mort, un mystérieux instinct d'immortalité. Ce qui nous frappe le plus dans ce tragique événement, c'est la destruction et comme l'anéantissement d'une chair que nous avons vue pleine de vie. Il y aurait de quoi nous désespérer, si, dans la notion même que la doctrine catholique nous donne de la mort, il n'y avait un appel vers l'inconnu. La chair est détruite, c'est vrai ; mais l'âme qui s'en est séparée, où va-t-elle ? Aucune force ne pouvant l'entamer, il faut bien qu'elle vive quelque part.

O miséricordieuse bonté de celui qui nous châtie ! Il ne veut pas nous laisser chercher, au-delà de la tombe, dans un monde qu'éclaire

mal la pâle lumière de la raison, la solution de ce problème; il nous la donne lui-même et tempère nos inquiétudes, nos tristesses, nos frayeurs, nos angoisses, en complétant par de consolantes promesses les lugubres leçons que nous donne le péché. La mort sépare; mais pendant que la chair qui est poussière rentre dans la poussière, l'esprit retourne au Dieu qui l'a créé : « *Revertatur pulvis in terram suam unde erat, et spiritus redeat ad Deum qui dedit illum*¹. Pendant que les éléments de notre corps se décomposent et se dispersent dans l'ombre, notre esprit plein de vie s'abreuve de la lumière de Dieu : *In lumine tuo videbimus lumen*². Que dis-je? La chair elle-même n'est détruite qu'en apparence. La mort, qui l'a ravie, n'en gardera pas éternellement sous sa dépendance les éléments dispersés. Un Dieu vainqueur du péché a vaincu la mort sa terrible fille, en mourant lui-même pour le péché³. Quand elle n'aura plus rien à faire, « la vieille

1. *Eccl.*, cap. XII, 7.

2. *Psalm.* xxxv.

3. *Absorpta est mors in victoria.* (I. *Cor.*, cap. xv., 54.)

et irréconciliable ennemie de l'homme déchu sera détruite : *Novissima autem inimica destruetur mors*¹, et son vainqueur rendra la vie à nos corps mortels : *Vivificabit et mortalia corpora nostra*². « Chrétien, dit le grand Chrysostôme, n'aie pas peur. La mort n'est qu'un sommeil plus long que de coutume³. Comme on brise une statue rongée par la rouille pour la jeter dans le creuset, afin de lui rendre sa beauté, ainsi la mort pulvérise nos corps et les jette dans le creuset de la tombe pour qu'ils y prennent une nouvelle forme⁴. » Nous ressusciterons tous : *Omnes resurgemus*⁵.

Admirable et fortifiante doctrine ! Elle pénètre l'âme chrétienne, la console et l'affermir.

1. I. Cor., cap. xv, 26.

2. Rom., cap. viii, 11.

3. Τί ποτέ ἐστι θάνατος ; — ὕπνος μακρότερος τοῦ συνήθους. (S. Chrysost., Homil. V, ad popul. Antiochen.)

4. Πάλιν ἀνδριάντα τις ἔχων ἰῶ καὶ χρόνῳ διεφθαρμένον, καὶ πολλὰ τῶν μερῶν ἀποτεθλασμένον, συντριψας αὐτὸν εἰς χωνευτήριον ἐμβάλλει, καὶ τήξας αὐτὸν ἀκριβῶς, οὕτω λαμπρότερον ἀποδίδωσιν. Ὡσπερ οὖν ἡ ἐν τῷ χωνευτηρίῳ συντριβὴ οὐκ ἀφανισμὸς, ἀλλὰ ἀνακαινισμὸς τίς ἐστι τοῦ ἀνδριάντος ἐκείνου· οὕτω καὶ τῶν ἡμετέρων σωμάτων ὁ θάνατος οὐκ ἀπώλειά τίς ἐστιν, ἀλλὰ ἀνάνεωσις.

(Homil. V, in Lazarum.)

5. I Cor., cap. xv, 51.

Tandis que la raison incertaine et tremblante se demande, en face de la mort : — Où vais-je? — Que deviendrai-je? La foi s'écrie : En avant! — Où donc? — A la vie future. *Ad vitam venturi sæculi!*

QUATRE-VINGT-DOUZIÈME CONFÉRENCE

LA VIE FUTURE. — TRADITIONS ET CROYANCES



QUATRE - VINGT - DOUZIÈME CONFÉRENCE

LA VIE FUTURE

TRADITIONS ET CROYANCES

Messeigneurs ¹, Messieurs,

Le point d'orientation que nous avons pris dans la notion catholique de la mort nous a mis sur le chemin d'un autre monde. La mort n'est point un effondrement de tout notre être, c'est la séparation de l'âme et du corps : de l'âme qui fait vivre et du corps qui reçoit la vie. Comptant sur l'immortalité du souffle immatériel qu'il a reçu de Dieu, rassuré par de consolantes promesses contre les surprises et l'horreur de la séparation, convaincu que la

1. Sa Grandeur Mgr Richard, archevêque de Paris ; Mgr Marango, archevêque d'Athènes, et Mgr Behnam Benni, archevêque syrien de Mossoul.

mort, irrémédiablement blessée par le vainqueur du péché, ne peut lui prendre son corps que pour un temps, le chrétien l'abandonne à la terre et s'écrie : « Je crois à la vie future : *credo vitam venturi sæculi.* »

Ne se fait-il pas illusion; et dans les sombres régions, où il espère vivre encore, ne va-t-il pas rencontrer le vide et le néant? — Il y en a qui le prétendent, et nous aurons à lutter bientôt contre leurs négations. Mais, avant cela, prêtons l'oreille aux échos qui répondent à l'affirmation chrétienne dans les profondeurs des générations humaines, et dans les profondeurs de notre nature.

C'est à l'humanité, d'abord, que nous demanderons s'il y a une vie future. Elle va nous dire ce qu'elle pense; et lorsque nous l'aurons entendue nous apprécierons la valeur de ses traditions et croyances sur cette importante question de nos destinées.

I

De trois manières, l'humanité exprime et transmet ses croyances : par les monuments, les actes et les doctrines. Toutes les grandes vérités ont traversé les âges sous cette triple forme ; mais aucune, peut-être, si ce n'est la vérité première et fondamentale de l'existence de Dieu, n'a réuni plus de témoignages en ce genre que le dogme de la vie future. Soit que nous prenions le monde à son état présent ; soit que, remontant le cours des âges, nous interroignons les peuples qui se sont succédés sur la surface du globe, partout, Messieurs, chez les barbares et chez les sauvages, comme chez les nations civilisées, les monuments, les actes, les doctrines attestent la croyance de l'homme à une autre vie.

Les monuments : — ce sont les champs funéraires qu'on enclôt de murs, pour les séparer du sol trivial que le travail exploite, et protéger les restes qu'ils renferment contre toute

insulte et toute profanation ; c'est l'humble terre dont une main pieuse vient renouveler la verdure et les fleurs ; la tombe modeste dont les inscriptions réclament un souvenir et une prière ; le superbe mausolée qui perpétue la mémoire d'une grandeur disparue. Les monuments : — c'est le *tumulus* de pierres brutes dont le barbare couvre la fosse où il vient de déposer quelqu'un des siens, la hutte sacrée où le sauvage aligne ses guerriers, le hamac plein d'ossements qu'il suspend aux branches des grands arbres, au milieu des lianes fleuries, et que les vents du ciel balancent doucement, comme les bras de mères des berceaux d'enfants. Les monuments : — ce sont les grottes funèbres au fond desquelles coulait le sang des sacrifices ; les pyramides et les hypogées où l'Égyptien entassait ses cadavres embaumés et entourés de bandelettes comme des nouveaux-nés, les vastes nécropoles et les chambres mortuaires sur les murs desquelles l'antiquité représentait les mystérieux voyages, le jugement, les supplices et la félicité des âmes échappées des corps mortels que la religion couvrait de sa protection ; et ces étranges colombiers où

les urnes cinéraires se cotoyaient, comme autant de nids déserts des esprits envolés.

Pourquoi tant de soins et d'honneurs autour d'une chair qui se corrompt et d'une poussière aride ? « La bête, dit Chateaubriand, connaît-elle le cercueil, et s'inquiète-t-elle de ses cendres ? Que lui font les ossements de ses pères, ou plutôt sait-elle qui est son père quand les besoins de l'enfance sont passés ? Parmi les êtres créés, l'homme seul recueille les cendres de son semblable et leur porte un religieux respect ; à ses yeux le domaine de la mort est une chose sacrée¹. » La bête qui l'a servi et qui expire sous son toit, il l'envoie pourrir dans quelque lieu abandonné. Il n'y a pour elle que des charniers et des voiries où s'abat-tent les oiseaux de proie et que visitent nuitamment les carnassiers. Mais le cadavre de l'homme est respectueusement couché dans des champs ou dans des maisons de repos. La piété oublie l'horrible travail qui le décompose. Il dort ; et le lieu où on l'a déposé s'appelle *cimetière* : c'est-à-dire lieu du sommeil ; dortoir.

1. *Génie du Christianisme*, liv. VI, chap. v.

Encore une fois, pourquoi tant de soins et d'honneurs, si l'humanité n'était intimement persuadée que la chair n'est pas tout l'homme et qu'une flamme incorruptible survit et plane sur les tristes restes de ce qui fût nos corps ?

Cette intime persuasion l'humanité l'exprime par des actes, plus éloquemment encore que par des monuments. Ceux qui ont disparu de cette terre forment autour d'elle comme une société invisible avec laquelle elle entretient de mystérieux rapports, depuis le jour où la mort a frappé ses premiers coups. On va chercher les trépassés au-delà de la tombe, on converse avec eux, on leur fait des confidences, on les appelle, on les invoque, on les craint, on les honore, on veut leur rendre encore des services, on se donne avec eux de suprêmes rendez-vous. Tels peuples remplissent le sarcophage de leurs naïves offrandes ; car si le corps du défunt demeure au milieu de nous, il y a quelque chose de lui qui s'en va dans la région des ombres. Il peut avoir, ce lugubre et solitaire voyageur, une longue route à fournir. On lui donne de l'argent, pour séduire les gardiens des passages difficiles, des aliments pour réparer ses

forces pendant le voyage, des boucliers, des haches, des lances, des javelots, des flèches pour se défendre contre ses ennemis. Tels autres peuples encadrent de verdure et de fleurs les images et les noms de leurs ancêtres, et font fumer de l'encens devant eux, comme pour leur donner à respirer le parfum de leur respectueux et affectueux souvenir. Ici, la magie trouble par ses incantations le repos de ceux qu'engourdit le lourd sommeil du trépas; elle évoque leurs mânes et s'efforce de leur arracher les secrets d'un autre monde. Ailleurs, les âmes affolées redoutent le retour de ceux qui sont partis, croient entendre leurs douloureux soupirs dans les bruits du vent, et voir leur esprit dans les vagues lueurs qui traversent les ténèbres de la nuit. Les anciens se croyaient obligés d'apaiser les mânes par des sacrifices sanglants. Moins effrayés et moins cruels, nous nous faisons un devoir d'entretenir un doux commerce de souvenirs, de prières et de pieuses actions avec ceux que nous avons aimés; et, dans les derniers adieux que nous leur adressons, on croit entendre le murmure d'une espérance qui compte sur une autre ren-

contre que celle de l'enfouissement dans la même terre et du même sort dans la corruption.

Messieurs, vous trouverez peut-être dans la foule des humains des êtres sans cœur pour qui tout finit à la tombe, des âmes réfractaires au souvenir et au culte des morts, mais un peuple tout entier chez qui ce souvenir et ce culte soient absents, je vous défie de me le montrer. Qu'il y ait là une éloquente manifestation de la croyance de l'homme à une autre vie, c'est indéniable. On n'entretient des rapports qu'avec ce qui est, on ne rend un culte qu'à ce qui vit.

Du reste, la croyance de l'humanité, exprimée par des monuments et des actes sacrés, est affirmée par des doctrines. — A l'époque où Origène défendait nos dogmes contre Celse, il relevait cet aveu du philosophe: « Les chrétiens ont raison de penser que ceux qui vivent saintement seront récompensés après la mort et que les méchants subiront des supplices éternels; ce sentiment leur est commun avec le monde entier¹. »

1. *Contra Celsum*, lib. VIII.

L'antiquité égyptienne nous présente ses rituels funéraires, déposés dans les sarcophages comme une sorte de livret expliquant les peintures funèbres, et nous enseignant que les morts reçoivent leur sentence des juges infernaux présidés par le grand Dieu ; que les âmes coupables sont livrées à des monstres chargés de les torturer, mais que les âmes justes, après une épreuve expiatoire, sont admises dans la demeure céleste d'Osiris.

La Phénicie, adoratrice sensuelle des forces de la nature, n'avait point oublié la notion d'une justice divine s'exerçant après la mort. Si sa doctrine est trop dure pour les *Rephaïm*, vulgaire troupeau des trépassés, elle nous montre les *Alonim*, âmes d'élites, admis par les dieux à la suprême félicité.

La Chaldée croyait au renouvellement des temps et à la renaissance des mondes, où chaque âme, traversant les périodes d'une vie nouvelle, était récompensée ou punie, selon les bonnes ou mauvaises actions qu'elle avait faites dans la vie précédente.

La Perse tremblait sous l'empire d'Ahrimane principe du mal et meurtrier du premier

homme, et voyait tomber les âmes perverses dans l'abîme ténébreux, où les esprits impurs (*Darwands*) leur font subir les plus durs traitements jusqu'à la fin des temps; mais elle se consolait en pensant que les justes vont au séjour de la lumière où Ormuzd et les âmes pures (*Iseds*) les accueillent avec amour et leur font oublier les terreurs de la mort.

L'Inde rêveuse envoyait et envoie encore les âmes de ses défunts dans les cieux supérieurs où, revêtues d'un corps subtil, elles brillent comme les astres au milieu des dieux de l'éther, dans les cieux inférieurs où elles bénéficient des sacrifices qu'on offre pour elles ici-bas, dans des corps d'hommes et d'animaux où elles sont au pouvoir de la redoutable Kali, déesse du mal. Ou bien, elle fait attendre les justes pendant des millions d'années dans la béatitude céleste, jusqu'au moment où, par une dernière mort, ils peuvent se plonger dans l'être absolu et s'y absorber sans retour; tandis que ceux qui ont suivi la mauvaise voie deviennent des génies malfaisants, des démons affamés, des créatures infernales, et endurent

pendant des siècles et des siècles les plus atroces tourments.

La Grèce et Rome croyaient à l'Olympe, au noir Tartare, aux champs élyséens et aux pâles régions où les mânes errantes promenaient leurs fautes inexpiables.

Les Celtes et les Germains s'animaient aux combats par la perspective d'un suprême triomphe dans le cercle de la félicité. Et pour nos pères les Gaulois c'était une lâcheté que d'épargner une vie qu'on ne perd pas sans retour, car la fin de notre existence terrestre n'est que le moyen d'arriver à un état définitif¹.

Tel est, Messieurs, l'ensemble des doctrines sacrées sur la destinée humaine, note profonde et soutenue sur laquelle les poètes ont chanté des variations tour à tour joyeuses et mélancoliques : Écoutez-les : « Vous pleurez sur des hommes qu'il ne faut pas pleurer... Les sages ne pleurent ni les vivants ni les morts... Car jamais nous ne cesserons d'être dans l'avenir.

1. Cf. Henri Martin : *La Vie future*, chap. I et II. « On ne saurait assez louer ce travail remarquable qui fait un égal honneur à la foi du chrétien et à l'érudition du savant, » dit M. l'abbé Vigouroux.

De même que, rejetant un vieux vêtement, l'homme se couvre de vêtements neufs, l'âme, rejetant un corps vieilli, se revêt d'un corps nouveau, évite le chemin fatal qui conduit à l'enfer, travaille à son salut et marche vers le ciel, demeure suprême où ne luit ni soleil, ni lune, ni flamme terrestre, mais le jour éternel¹.

— La vertu ouvre le ciel aux hommes dignes d'immortalité et leur fraie des routes inconnues²... Mais avant d'arriver au calme Élysée l'âme doit effacer la rouille des fers qu'elle a portés ici-bas, et la souillure des fautes mêlées à son pur élément. Flottant au sein des airs où le vent l'agite; plongée dans de larges torrents, traversant mille fois des flammes dévorantes, chaque ombre subit la peine qui la purifie³.

1. *Bhagavad Gîta, Mahâbhârata. Cf. Poésie héroïque des Indiens* (Eichhoff).

2. Virtus, recludens immeritis mori
Cœlum, negata tentat iter via.

(Horat., lib. III, od. 2.)

3. Quin et supremo cum lumine vita reliquit,
Non tamen omne malum miseris, nec funditus omnes
Corporeæ excedunt pestes; penitusque necesse est
Multa diu concreta modis inolescere miris.
Ergo exercentur pœnis, veterumque malorum
Supplicia expendunt. Aliæ panduntur inanes

L'impie, lui, reste éternellement assis au fond des noirs abîmes¹... Et sur la terre où la colère divine le tient enchaîné, un vautour affamé dévore son cœur qui renaît sans cesse²... Moi, plein d'éternité, je veux être emporté au-dessus des astres du firmament.

. Super alta perennis
Astra ferar³.

Ainsi chantent les poètes. Et ce n'est pas l'imagination exaltée qui les inspire, car les sages, après avoir consulté leur froide raison, parlent comme eux. — « Après la mort, dit le divin Platon, si l'âme qui se retire du corps a

Suspensæ ad ventos : aliis sub gurgite vasto
Infectum eluitur scelus, aut exuritur igni :
Quisque suos patimur manes ; exinde per amplum
Mittimur Elyseum.

(Virgil., *Eneid.*, lib. VI.)

1. Sedet, æternumque sedebit
Infelix Theseus.. . . . ,
(Virgil., *Eneid.*, lib. VI.)

2. Rostroque immanis vultur obunco
Immortale jecur tundens, fecundaque pœnis
Viscera, rimaturque epulis habitatque sub alto
Pectore ; nec fibris requies datur ulla renatis.

(*Id. ibib.*)

3. Ovid., *Metam.*, XV.

yéçu saintement, elle va à un être semblable à elle, à un être divin, immortel et plein de sagesse, dans lequel elle jouit d'une merveilleuse félicité, délivrée de ses erreurs, de son ignorance, de ses craintes, des amours qui la tyrannisaient, et de tous les autres maux attachés à la nature humaine. Et comme on le dit de ceux qui sont initiés aux saints mystères, elle passe véritablement avec les dieux toute l'éternité¹. — Ceux qui ne sont ni tout à fait criminels, ni absolument innocents, sont envoyés à l'Achéron. Portés sur des embarcations jusqu'aux marais Achérusiade, où ils habitent; ils souffrent des peines proportionnées à leurs fautes, jusqu'à ce que purgés et purifiés de leurs péchés, ils reçoivent la récompense des bonnes actions qu'ils ont faites²...

1. Εάν μὲν καθαρὰ (ψυχὴ) ἀπαλλάττηται... εἰς τὸ ὁμοῖον αὐτῇ τὸ ἀειδὲς ἀπέργεται, τὸ θεῖόν τε, καὶ ἀθάνατον καὶ φρονίμον, οἷ ἀφικομένη ὑπάρχει αὐτῇ εὐδαίμονι εἶναι, πλάνης καὶ ἀνοίας καὶ φόβου καὶ ἀργίων ἐρώτων καὶ τῶν ἄλλων κακῶν τῶν ἀνθρωπείων ἀπηλλαγμένη. ὥσπερ δὲ λέγεται κατὰ τῶν μεμνημένων, ὡς ἀληθῶς τὸν λοιπὸν χρόνον μετὰ τῶν θεῶν διάγουσα. (Plat., *Phed.*, XXIX, édit. Leips.)

2. Οἱ μὲν ἂν δοῶσι μέσως βεβιωκέναι, πορευθέντες ἐπὶ τὸν Ἄχέροντα, ἀναθάντες ἃ δὴ αὐτοῖς ὀγγήματα ἔστιν, ἐπὶ τούτων ἀφικνοῦνται εἰς τὴν λίμνην, καὶ ἐκεῖ οἰκοῦσί τε καὶ καθαιρόμενοι τῶν

.... Quant aux vils scélérats coupables des derniers crimes, et pour cette raison devenus incurables, on en fait des exemples. Leur supplice est inutile pour eux, mais il est utile à ceux qui contemplant les tourments douloureux et effroyables qu'ils souffrent à jamais pour leurs crimes. Suspendus dans la prison des enfers, ils servent à la fois de spectacle et d'instruction à tous les criminels qui y abondent sans cesse¹. »

« Quand l'âme dégagée de ses entraves, dit Cicéron, sera arrivée où l'a conduite sa tendance naturelle, elle verra les objets sous un jour plus brillant et plus pur... Une fois séparée du corps, elle ne rencontre plus d'obstacles qui l'empêchent de voir les choses absolument

τε ἀδικημάτων διδόντες δίκας ἀπολύονται· εἰ τίς τι ἠδίκησε· τῶν τε εὐεργεσιῶν τιμὰς φέρονται κατὰ τὴν ἀξίαν ἕκαστος. (Plat., *Gorg.*, LXXXI, édit. Leips.)

1. Οἱ δ' ἂν τὰ ἔσχατα ἀδικήσωσι καὶ διὰ τὰ τοιαῦτα ἀδικήματα ἀνίατοι γίνονται, ἐκ τούτων τὰ παραδείγματα γίνονται, καὶ οὗτοι αὐτοὶ μὲν οὐκέτι ὀνίνανται οὐδέν, ἅτε ἀνίατοι ὄντες, ἄλλοι δὲ ὀνίνανται οἱ τούτους ὀρῶντες διὰ τὰς ἁμαρτίας τὰ μέγιστα καὶ ὀδυνηρότατα καὶ φοβερώτατα πάθη πάσχοντας τὸν αἰεὶ χρόνον, ἀτεχνῶς παραδείγματα ἀνηρημένους ἐκεῖ ἐν Ἄιδου ἐν τῷ δεσμοτερίῳ, τοῖς αἰεὶ τῶν ἀδίκων ἀφικνουμένοις θεάματα καὶ νοουθητάματα. (Plat., *Gorg.*, LXXXI, édit. Leips.)

comme elles sont¹. » Et après lui, Senèque : « La vie mortelle n'est que le prélude d'une vie meilleure et plus durable... Un enfantement pour nous faire naître à un autre monde... La mort n'est qu'un passage et le jour que vous redoutez comme le terme de votre existence est pour vous l'aurore du jour éternel². »

Vous le voyez, Messieurs, la sagesse grecque et la sagesse romaine appuient de leur autorité les traditions de l'immortalité et de la vie future. Ces traditions ont traversé les mers ; et lorsque la civilisation européenne, guidée par le génie de Christophe Colomb, découvrit cette longue terre qu'on appela alors l'Inde occidentale,

1. Ea (colorem, saporem, calorem, odorem, sonum) profecto tum multo puriora, et dilucidiora cernentur, cum, quo natura fert, liber animus pervenerit.... cum nihil erit præter animum, nulla res objecta impedit, quo minus percipiat quale quidque sit. (*Tusc.*, quæst, lib. I, xx, edit. Panck.)

2. Per has mortalis ævi moras, illi meliori vitæ longiorique proluditur... Per hoc spatium, quod ab infantia patet in senectutem, in alium maturescimus partum.... Intrepidus horam illam decretoriam prospice : non est animo suprema sed corpori. Quidquid circa te patet rerum, tanquam hospitalis loci sarcinas spectata : transeundum est.... Dies iste, quem tanquam extremum reformidas, æterni natalis est. (*Epist.*, CII.)

elle y rencontra les croyances que le christianisme a purifiées et surnaturalisées. « Elles étaient communes à tout le nouveau monde¹, » disent les historiens de l'Amérique, « en certaines régions plus vagues et plus obscures; en d'autres plus développées et plus parfaites; mais nulle part inconnues². »

Un seul peuple, dit-on, s'est tenu à l'écart de la croyance universelle, au moins pendant la partie la plus longue, la plus importante et la plus glorieuse de sa vie. Et, chose singulière, ce peuple est celui dont le monothéisme opiniâtre protesta, jusqu'à l'apparition du Christ, contre le polythéisme des gentils; celui dont le christianisme s'est approprié les dogmes et les oracles; celui dont la religion a reçu, dit-on, sa plénitude dans celle que professent aujourd'hui près de trois cent millions d'hommes: le peuple hébreu ne croyait ni à l'immortalité de l'âme, ni à la vie future, avant d'emprunter ce supplément de croyances aux nations chez lesquelles il est demeuré captif pendant près de trois quarts de siècle.

1. Carli, *Lettere american*, tom. I, p. 106 et 125.

2. Robertson, *Histoire de l'Amérique*.

Voilà, Messieurs ce qui se dit, non seulement dans les livres où le Judaïsme pénétré de rationalisme s'applique à effacer de l'histoire du peuple de Dieu toute trace de surnaturel, mais dans des rapports qu'écoutent gravement les membres de nos instituts¹. Malheureusement, pour les critiques mal avisés qui ont fait cette trouvaille, il s'est rencontré des savants qui nous ont appris à lire la Bible. Ceux qui voudront suivre, pendant quelque temps, leurs leçons n'auront pas de peine à se convaincre qu'un peuple chez lequel l'âme était considérée comme un souffle de Dieu, créée à son image et à sa ressemblance, pouvait difficilement croire à son anéantissement. Sans cesse en rapport avec des nations dont les monuments, les actes sacrés, les doctrines affirmaient l'immortalité, la vie future et ses rétributions, le peuple hébreu, qui se faisait un honneur de protester au nom d'un dieu unique contre les dieux multiples des Gentils, ne pouvait pas se taire à l'endroit des croyances singulières qu'il n'aurait pu partager, ni se défendre d'af-

1. Voyez *Index*, à la fin du volume.

firmer le complet néant de l'homme devant son Jéhovah. Et cependant, le peuple hébreu n'a rien affirmé de semblable. Rien que son silence nous prouverait qu'il croyait ce que tout le monde croyait autour de lui; mais il a parlé, et son langage, tout discret qu'il est, porte la marque des traditions dont nous venons de constater l'universalité.

Ils'abstient comme d'une abomination d'évoquer les morts, parce que la loi le défend; mais son abstension prouve qu'il croit à leur survivance; on n'obéit pas avec crainte et tremblement à des prescriptions inutiles et sans objet. S'il évite dans les cérémonies funèbres tout ce qui sent la superstition, il sait honorer ceux qui ne sont plus et pratiquer le culte touchant des tombeaux¹. Il croit, avec ses pères, que la vie

1. Jacob veut être enterré dans le tombeau de ses pères et fait promettre à son fils Joseph de l'y conduire. (Gen., cap. xxviii.) Joseph accomplit cette promesse avec une grande solennité. « *Domus Joseph cum fratribus suis... Habuit quoque in comitatu currus et equites, et facta est turba non modica. Veneruntque ad arcam Arad, quæ sita est trans Jordanem : ubi celebrantes exequias planctu magno atque vehementi, impleverunt septem dies,* (Gen., cap. L, 8-10.)

Les Hébreux, à la sortie d'Égypte, emportent pieuse-

terrestre n'est qu'un pèlerinage¹, au bout duquel Dieu lui-même sera la suprême et opulente récompense du pèlerin². Ceux que la mort moissonne ne vont pas au néant « ils retournent à leurs pères, dorment avec eux et se réunissent à leur peuple³, même lorsqu'on les enterre loin de la patrie et des sépultures de famille⁴. Jéhovah est toujours leur Dieu ; le

ment les os de Joseph, selon le désir qu'il avait exprimé. (Gen., cap. L, 24.— *Exod.*, cap. XIII, 19.), Les hommages rendus aux défunts sont formellement autorisés dans plusieurs passages du Pentateuque, dit M. l'abbé Vigoureux (*La Bible et les découvertes modernes*, chap. IV). Il y a seulement quelques restrictions pour les signes de deuil de la part des prêtres et en particulier du grand-prêtre. (Lev. XXI, 1-6, 11-12.)

1. Dies peregrinationis meæ centum triginta annorum sunt ; parvi et mali, et non pervenerunt usque ad dies patrum meorum quibus peregrinati sunt. (Gen., cap. XLVII, 9.)

2. Ego ero merces tua magna nimis. (Gen., cap. xv, 1.)

3. Et deficiens (Abraham) mortuus est ...congregatusque est ad populum suum. (Gen., cap. xxv, 8). — (Isaac) Consumptus ætate mortuus est : et appositus est populo suo. (Gen., cap. xxxv, 29.) Dormiam cum patribus meis. (Gen., cap. XLVII, 30.) Ego (Jacob) congregor ad populum meum (Gen., cap. XLIX, 29.)

4. Dieu dit à Moïse ; *Ecce tu dormies cum patribus tuis.* (Deut., cap. xxxi, 16.) et cependant Moïse ne doit pas entrer dans la terre promise, mais son corps restera sur la terre étrangère. (*Ibid.*, xxxii, 50 et xxxiv, 5, 6.)

Dieu d'Abraham, d'Isac et de Jacob¹. La mort est le sommeil de leur corps² et les profondeurs du Schéol s'ouvrent pour recevoir leurs âmes. Si l'on ne voit pas bien clair, d'abord, dans les ombres de ce vaste abîme, c'est que Dieu veut préserver son peuple des apothéoses idolâtriques et des évocations impies qui déshonorent la religion des Gentils. Mais, à mesure que la figure du Rédempteur, qui doit délivrer le monde de la nuit éternelle, se dessine mieux dans les oracles, les ténèbres de l'autre monde s'illuminent.

Israël compatit aux infortunes de Job, admire sa patience et entrevoit avec lui la fin des temps, la résurrection³. Il croit avec le

1. Ego sum Dominus Deus Abraham patris tui et Deus Isaac. (Gen., cap. xxviii, 13.) — Hæc dices filiis Israel : Dominus Deus patrum vestrorum, Deus Abraham, Deus Isaac, et Deus Jacob, misit me ad vos. (Exod., cap. iii, 15.)

2. La mort est souvent exprimée dans les Livres des Rois et des Paralipomènes par cette formule : *Dormivit cum patribus suis.*

3. Scio enim quod redemptor meus vivit, et in novissimo die de terra surrecturus sum: et rursum circumdabor pelle mea, et in carne mea videbo Deum meum. Quem visurus sum ego ipse, et oculi mei conspecturi sunt, et non alius : reposita est hæc spes mea in sinu meo. (Job., cap. xix, 25-27.)

sage que, si « le corps se mêle à la terre d'où il est sorti, l'esprit retourne à Dieu qui l'a donné¹. » Il espère avec David que le saint ne sera pas abandonné dans le Schéol et qu'il ne verra pas la destruction²; » que les justes s'abreuveront du torrent de la félicité de Dieu; que près de lui est la source de vie et que dans sa lumière on verra la lumière³. Il demande des ailes pour voler vers le lieu de son repos, et il appelle Jéhovah le rocher de son cœur et son partage pour l'éternité⁴.

Les psaumes de son délicieux chantre le préparent aux solennelles promesses de ses prophètes. « Je rachèterai mon peuple, disent-ils, au nom de Jéhovah, je le rachèterai de la puissance du Schéol, je le rachèterai de la mort. O mort, je serai ta mort ! O Schéol, je serai ta

1. *Revertatur pulvis in terram suam unde erat, et spiritus redeat ad Deum qui dedit illum. (Eccl., cap. XII, 7.)*

2. *Non derelinques animam meam in inferno, nec dabis sanctum tuum videre corruptionem. (Psalm. XV.)*

3. *Filii autem hominum, in tegmine alarum tuarum sperabunt. Inebriabuntur ab ubertate domus tuæ : et torrente voluptatis tuæ potabis eos. Quoniam apud te est fons vitæ : et in lumine tuo videbimus lumen. (Psalm. XXV.)*

4. *Deus cordis mei, et pars mea Deus in æternum. (Psalm. LXXII.)*

morsure¹. — Jérusalem, le soleil ne te servira plus de lumière de jour, la lune ne t'éclairera plus. Jéhovah te sera une lumière éternelle et ton Dieu sera ta gloire². — Le temps viendra, Seigneur, où tous ceux qui seront inscrits sur le livre seront ton peuple. Beaucoup de ceux qui dorment dans la poussière de la terre se réveilleront pour la vie éternelle, et les autres pour les opprobres de la honte sans fin. Les sages brilleront comme l'éclat du firmament, et ceux qui enseignent aux autres la justice seront comme des étoiles dans tous les siècles et dans l'éternité³. »

1. De manu mortis liberabo eos, de morte redimam eos, ero, mors tua, o mors, morsus tuus ero, inferne. (Osee, cap. XIII, 14.)

2. Non erit tibi amplius sol ad lucendum per diem, nec splendor lunæ illuminabit te : sed erit tibi Dominus in lucem sempiternam, et Deus tuus in gloriam tuam. (Isai, cap. LX, 19.)

3. In tempore illo salvabitur populus tuus omnis qui inventus fuerit scriptus in libro. Et multi de his qui dormiunt in terræ pulvere, evigilabunt : alii in vitam æternam, et alii in opprobrium ut videant semper. Qui autem docti fuerint, fulgebunt quasi splendor firmamenti : et qui ad justitiam erudiunt multos, quasi stellæ in perpetuas æternitates. (Daniel, cap. XII, 1-3.)

Cf. Henri Martin. *La Vie future*, chap. III. Ce chapitre

Telles sont, Messieurs, les traditions, les doctrines, les espérances de ce peuple que l'on dit incroyant. Il les a gardées fidèlement dans son cœur, jusqu'au jour où le dogme de vie future a brillé de tout son éclat dans la révélation évangélique du jugement et du royaume de Dieu; jusqu'au jour où l'apôtre saint Paul a appelé au nom du Christ tous les morts à la vie et s'est écrié : « L'œil n'a jamais vu, l'oreille n'a jamais entendu, le cœur de l'homme n'a jamais senti monter en lui une félicité comparable à celle que Dieu a préparée pour ceux qui l'aiment¹. »

II

Messieurs, vous venez d'entendre parler l'humanité. Peut-être l'ai-je fait poser trop

est plein de citations qui ne laissent aucun doute sur la croyance des Hébreux.

1. *Oculus non vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis ascendit, quæ præparavit Deus iis qui diligunt illum.* (I Cor., cap. II, 9.)

longtemps devant vous. Excusez-moi, si je vous ai fatigués par une accumulation un peu lourde de témoignages qui se répètent. Je n'ai pas voulu me contenter, en un si grave sujet, d'une simple affirmation de l'universalité des traditions et des croyances humaines. Cette universalité est l'importante prémisse d'un argument qui a fixé l'attention des plus illustres penseurs. « Quand nous discutons sur l'éternité des âmes, dit un philosophe romain, notre opinion doit être puissamment influencée par le consentement de tous les peuples qui ont redouté ou espéré un autre vie¹. » Et avant lui, Platon écrivait dans son *Livre des Lois* ces remarquables paroles : « Il est nécessaire d'ajouter foi en toutes choses au législateur, mais principalement lorsqu'il dit que l'âme est entièrement distinguée du corps ; que dans cette vie même, elle seule nous constitue ce que nous sommes ; que notre corps n'est qu'une image qui accompagne chacun de nous, et que c'est avec raison, qu'on a donné le nom

1. Cum de animarum æternitate disserimus, non leve momentum apud nos habet consensus hominum, aut timentium inferos, aut colentium. (Senec. *Epist.* CXVII.)

de simulacres aux corps des morts ; que notre être individuel est une substance immortelle de sa nature qu'on appelle âme ; qu'après la mort, cette âme va trouver d'autres dieux, pour leur rendre compte de ses actions, comme le dit la loi paternelle, ce qui est aussi consolant pour l'homme de bien, que redoutable pour le méchant, qui ne trouvera, à ce moment, aucun appui dans personne : car, c'était durant sa vie que ses proches devaient venir à son secours afin qu'il vécut sur la terre aussi justement, aussi saintement qu'il est possible, et que dans l'autre vie, il échappât aux supplices destinés aux actions criminelles.

Les choses étant ainsi, il ne faut point se ruiner en dépenses, dans la fausse persuasion que cette masse de chair, que l'on conduit au tombeau, est la personne même qui nous est si chère. Au contraire, on doit se mettre dans l'esprit que ce fils, ce frère, cette personne que nous regrettons et à qui nous rendons les derniers devoirs, nous a quittés, après avoir achevé et rempli sa carrière¹. »

1, Πείθεσθαι δ' ἐστὶ τῷ νομοθέτῃ χρεῖόν τὰ τε ἄλλα καὶ λέγοντι

On me dira, sans doute, Messieurs, que les anciens ne faisaient tant de cas des traditions que parce qu'ils les connaissaient mal, et que notre siècle, mieux éclairé sur leur ensemble, y voit tant d'incohérences et d'absurdités qu'il lui est permis d'en contester la valeur.

Entendons-nous bien sur ce point. L'imagination des peuples, mal conseillée par les passions, s'est plus d'une fois égarée dans les mystérieuses régions des mystères d'outre-tombe; je ne le nie pas. Les uns n'y ont vu qu'une vie sensuelle, à peu près analogue à

ψυχὴν σώματος εἶναι τὸ πᾶν διαφέρουσαν, ἐν αὐτῷ τε τῷ βίῳ τὸ παρεχόμενον ἡμῶν ἕκαστον τοῦτ' εἶναι μηδὲν ἄλλ' ἢ τὴν ψυχὴν, τὸ δὲ σῶμα ἰνδαλλόμενον ἡμῶν ἕκαστοις ἔπεςθαι, καὶ τελευτησάντων λέγεσθαι καλῶς εἰδῶλα εἶναι τὰ τῶν νεκρῶν σώματα, τὸν δὲ ὄντα ἡμῶν ἕκαστον ὄντως ἀθάνατον, εἶναι ψυχὴν ἐπονομαζόμενον, παρὰ θεοῦ ἄλλους ἀπιέναι δῶσοντα λόγον, καθάπερ ὁ νόμος ὁ πάτριος λέγει, τῷ μὲν ἀγαθῷ θαρραλέον, τῷ δὲ κακῷ μάλα φοβερόν, βοήθειάν τε αὐτῷ μὴ τινα μεγάλην εἶναι τετελευτηκότι. Σῶντι γὰρ ἔδει βοθεῖν πάντας τοὺς προσήκοντας, ὅπως ὅ τι δικαιοτάτος ὢν καὶ δσιώτατος ἔζη τε ζῶν, καὶ τελευτήσας ἀτιμώρητος [ἀν] κακῶν ἀμαρτημάτων ἐγίγνετο τὸν μετὰ τὸν ἐνθάδε βίον· ἐκ δὲ τούτων οὕτως ἐχόντων οὐδέποτε οἰκοφθορεῖν γρή, διαφερόντως νομίζοντα τὸν αὐτοῦ τοῦτον εἶναι τὸν τῶν σαρκῶν ὄρκον θαπτόμενον, ἀλλ' ἐκεῖνον τὸν υἱὸν ἢ ἀδελφόν, ἢ ὄντινά τις μάλιστα ἡγεῖται ποθῶν θάπτειν οἴχεσθαι περαινόντα καὶ εμπιπλάντα τὴν αὐτοῦ μοῖραν. (Plat., *De Leg.*, lib. XII, ix, édit. Leips.)

la vie présente et éternellement continuée dans des conditions plus favorables à nos penchants; les autres ont rêvé des aventures héroïques propres à flatter notre amour de la gloire. Ici, l'on a imaginé des renaissances végétales, animales ou humaines dans lesquelles chacun est puni en proportion de ses fautes, ou récompensé selon ses mérites; là, des transmigrations indéfinies, au bout desquelles la personnalité humaine s'évanouit dans un immense et éternel repos assez semblable au néant; ailleurs, l'âme des méchants disparaît à jamais, comme une frêle vapeur, sous le souffle de la colère divine, tandis que l'âme des justes vit éternellement heureuse dans un corps éthéré. Ajoutez à cela l'Olympe des dieux et des demi-dieux, les Champs Élysées, le Tartare, la pâle région des mânes. Est-il rien de plus incohérent et de plus absurde?

J'en conviens, Messieurs. Mais qu'importent les illusions, les chimères, les extravagances de l'esprit humain autour d'une vérité, si cette vérité subsiste et ne cesse pas d'être affirmée? Or, les traditions de l'humanité, sous quelque forme qu'elles se présentent, con-

tiennent un fond immuable de vérités qu'on peut facilement dégager de toutes les rêveries et de tous les systèmes. Ce fond de vérités le voici : L'homme ne meurt pas tout entier. — Après la vie présente il y a une autre vie. — Cette autre vie ne peut pas être la même pour ceux qui ont bien ou mal vécu.

Comment se fait-il que ces dogmes fondamentaux aient constamment résisté, jusqu'ici, aux efforts de tant de passions intéressées, non seulement à les altérer, mais à les détruire ? Je dis plus, Messieurs, comment se fait-il qu'ils soient entrés et se soient fixés dans l'esprit humain, non pas à l'état de croyances individuelles, mais à l'état de croyances populaires ? Car, enfin, comme dit fort bien la science : « On n'a jamais constaté un fait de vie après la mort ; » et l'expérience semble démentir l'opiniâtre instinct d'immortalité et la pensée d'une vie future que nous voyons persévérer dans notre espèce.

Lorsque nous avons traité de l'existence de Dieu, nous avons pu dire avec le P. Lacordaire : « Dieu a été le fond de tout ce que nous avons vu jusqu'à présent. Il s'est révélé à nous

comme se révèlent tous les êtres, par son action. Si Dieu n'avait pas agi sur la terre, s'il n'y agissait pas encore tous les jours, nul ne croirait en lui, quelque démonstration qu'en fissent la métaphysique et l'éloquence. L'humanité croit en Dieu parce qu'elle le voit agir¹.» En affirmant l'existence de Dieu, le genre humain obéit spontanément à l'induction fatale qui va de l'effet à la cause. Mais, à première vue, par quelle induction pouvons-nous aller de la vie présente à la vie future ? Quel est le fait populaire capable de ravir, en ce point de croyance, l'assentiment du monde ? Nous voyons tous les organismes naître, croître, se transformer et finalement se dissoudre et perdre leur individualité plus ou moins parfaite. Le spectacle qui nous frappe, dans la mort de nos semblables, c'est la destruction du corps visible, représentant à nos sens leur personnalité, et la dispersion de ses éléments à travers la nature inorganique. Rien, dans ce tragique événement, qui ressemble à une survie ; et cependant l'homme croit, espère et affirme cette survie.

1. *Conférences de Notre-Dame*. 45^e Conférence.

N'est-il pas étrange de voir, au milieu de tant d'espèces dont les individus disparaissent sans rien dire, des êtres qui s'obstinent à s'appeler *infortunés mortels* et dont l'esprit est perpétuellement hanté par la pensée de l'immortalité. Encore une fois, Messieurs, comment cela se fait-il ?

Pour nous, chrétiens, la réponse est facile. Connaissant l'origine de l'homme, nous croyons que Dieu, qui l'a créé, a dû l'instruire de ses devoirs et de ses destinées. Même après sa chute, le père du genre humain n'oublia pas les leçons divines qu'il avait reçues et les transmit à sa postérité. Dans le patrimoine religieux des générations primitives, encore attristées par le coup terrible que venait de frapper la justice divine, la croyance à l'immortalité et les espérances de la vie future étaient inséparables du dogme de l'existence d'un Dieu créateur et providence. « La doctrine d'un état futur de récompenses et de châtiments, dit un écrivain du siècle dernier, paraît se perdre dans les ténèbres de l'antiquité ; elle précède tout ce que nous avons de certain. Dès que nous commençons à débrouil-

ler le chaos de l'histoire, nous trouvons cette croyance établie de la manière la plus solide dans l'esprit des premières nations que nous connaissions¹. » Non seulement la croyance était solidement établie, mais elle devait être plus claire et plus pure; car, selon la remarque de Cicéron : « Plus les nations touchaient de près à l'origine des choses et aux premières productions divines, plus la vérité leur était connue². » Si, depuis, elle a été altérée par les rêveries, les illusions, les chimères, les incohérences de l'esprit humain, il en reste encore assez pour qu'on y découvre les traces d'un enseignement divin. Les passions ont fait leur œuvre, Dieu a fait la sienne en conservant opiniâtrement le fond de la révélation primitive.

Que si l'on ne veut pas tenir compte de cette révélation, il faut trouver ailleurs l'explication de l'universel et constant témoignage du genre humain dans l'importante et suprême question

1. Bolingbroke, *Works*, vol. V.

2. Quæ (antiquitas) quo prius aberat ab ortu et divina progenie, hoc melius ea fortasse, quæ erant vera, cernebat. Itaque unum illud erat insitum priscis illis, esse in morte sensum, neque excessu vitæ sic deleri hominem, ut funditus interiret. (*Tusc.*, lib. I, cap. XII, edit. Panck.)

de nos destinées. Or, Messieurs, je n'en vois pas d'autre qu'un profond et irrésistible instinct ayant force de loi. « En toute chose, dit un ancien, le consentement de tous les hommes doit être considéré comme une loi de nature : *Omni in re consensio omnium gentium lex naturæ putanda est*¹. » La nature ne trompe pas. « Ce qu'elle confesse universellement et naturellement est nécessairement vrai ; car la nature ne peut pas universellement et naturellement mentir : *Quod natura universaliter confitetur necesse est verum esse. Naturam enim naturaliter et universaliter mentiri impossibile est*² »

Lorsque l'automne commence à diminuer les jours, à refroidir l'atmosphère, à dépouiller les arbres, à dépeupler la terre et les eaux des milliers d'insectes que le soleil d'été a fait éclore, vous voyez les hirondelles agitées s'élever dans les hautes régions de l'air, comme pour sonder l'horizon et découvrir en ses lointains un pays que n'attristeront pas les

1. Cicero, *Tusc.*, lib. I.

2. Guillelm. Parisiens, lib. *de Virtut.*

rigueurs de l'hiver. Elles s'appellent par des cris perçants, groupent leurs familles dispersées, se rassemblent sur nos toits et gazouillent un hymne d'adieu à la terre hospitalière qui a abrité leurs amours. Quand l'heure est venue, la plus ancienne donne le signal, et, à tire d'ailes, elles partent toutes ensemble pour d'autres climats. Vous n'avez pas besoin de les suivre, Messieurs, pour savoir que ces climats existent et que leur migration ne se fait pas dans le vide. L'instinct qui les emporte a sa raison d'être et son but. — Vais-je croire que l'homme est moins bien doué que les fragiles pèlerins de l'air, et que, depuis des milliers d'années il ne transmet, d'une race à l'autre, ses espérances d'immortalité que pour aboutir au néant ? Cela n'est pas possible. Les espérances de l'humanité doivent avoir, comme l'instinct des espèces inférieures, leur raison d'être et leur but déterminé. Lors donc que j'entends sortir des traditions religieuses du genre humain ce cri unanime : A la vie future ! Je me sens obligé de croire qu'il y a une vie future.

M'objecterez-vous le nombre, trop grand,

hélas ! de ceux qui, par indifférence, scepticisme, ou mauvais vouloir, ne pensent pas à leur destinée d'outre-tombe ? Ces gens là ne prouvent rien, Messieurs ; si ce n'est que la fascination des choses de ce monde peut produire en certaines âmes une sorte d'ivresse qui leur fait oublier l'avenir ; que les passions ont intérêt à se persuader qu'elles peuvent se satisfaire impunément, et que, si elles échappent à la vindicte des hommes, il n'y aura plus personne pour leur demander compte de leurs égarements ; enfin, qu'il y a, dans la foule des humains, des natures mal faites et mal équilibrées. Si nous pouvions entrer dans toutes les âmes, à l'instant suprême où va se faire la redoutable séparation, nous y verrions, j'en suis persuadé, moins d'indifférence, de scepticisme et de mauvais vouloir qu'on n'en affecte en pleine vie. Mais, quand même ; ce n'est pas sur les bêtes imprudentes dont l'instinct est en défaut, sur les oiseaux étourdis qui se laissent surprendre par les rigueurs de nos climats, pour y périr misérablement, qu'il faut étudier la loi des migrations, mais sur les bataillons ailés qui obéissent avec ensemble à l'impulsion

de leur nature. De même, ce n'est pas d'après l'indifférence, le scepticisme ou le mauvais vouloir de certains hommes qu'il faut juger de leur destinée, mais d'après l'immense mouvement qui a constamment dirigé les masses humaines vers les rivages d'un autre monde.

Non, ce mouvement n'est pas un mensonge, mais une loi véridique, admirablement confirmée par l'élévation et la grandeur que reçoit tout notre être, à mesure que s'élève et grandit l'idée de notre éternel avenir. Je vous faisais observer, au début de notre exposition dogmatique, que de la conception qu'un peuple a de Dieu dépend le niveau de ses mœurs et de son organisation sociale. Plus son affirmation est nette et précise, plus elle dégage et définit la cause suprême, l'infini, l'éternel, l'absolu, le maître, le type et la fin de toutes choses, plus aussi on voit s'élever la nature et resplendir la civilisation ¹. On peut en dire autant, Messieurs, du dogme de l'immortalité

1. Cf. *Expos. Troisième conférence : Affirmation de l'existence de Dieu*, deuxième partie.

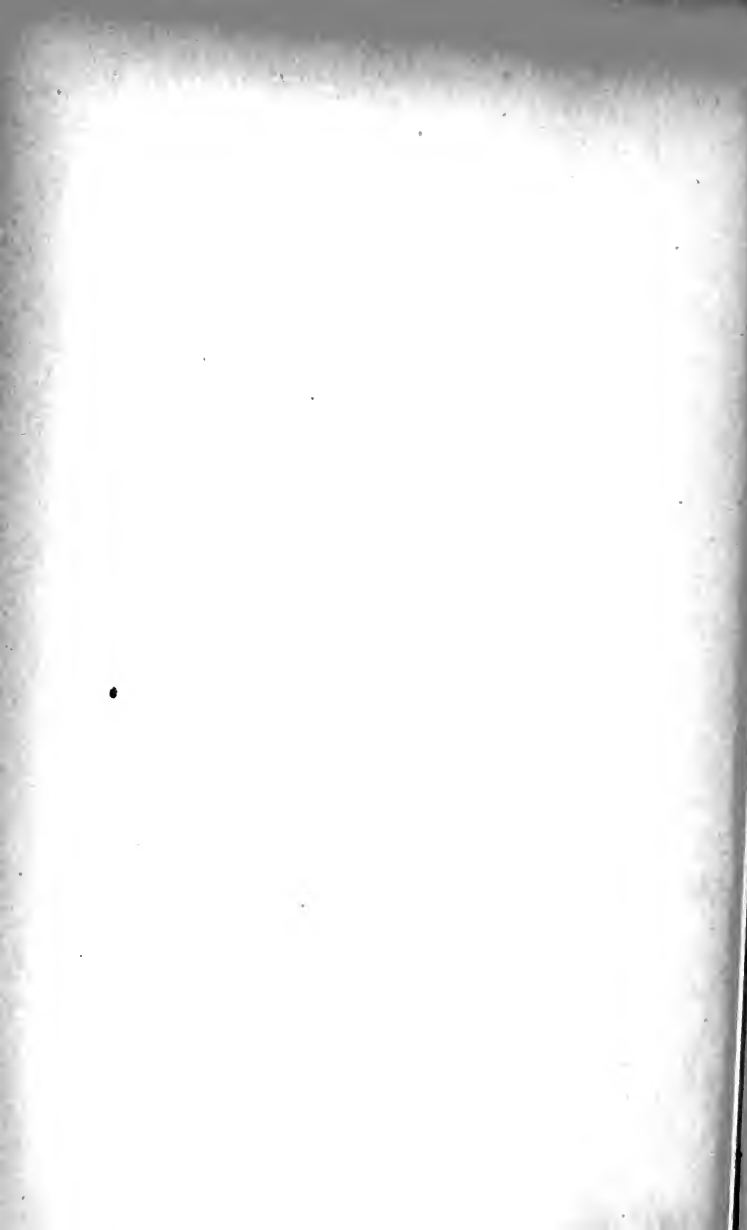
et de la vie future. Plus il est dégagé des illusions, des chimères, des extravagances de l'imagination, plus l'affirmation de nos fins dernières y est nette et précise, plus les rétributions y sont clairement définies, plus la gloire y est pure, le bonheur intense, le châtiement redoutable, plus aussi le mal se sent contenu et le bien encouragé. Faites, à travers l'histoire, la statistique des mœurs et civilisations, vous verrez que les peuples chez lesquels le vice est plus énergiquement réprouvé, la vertu plus généralement respectée, la justice, la bienveillance, le désintéressement, la générosité, l'oubli de soi, l'esprit de sacrifice, le dévouement plus pratiqués et plus en honneur, sont ceux qui croient plus fermement et affirment plus purement l'immortalité de l'âme et la vie future. Et alors, il m'est bien permis de répéter ici ce que je disais naguère : une affirmation dont dépend le perfectionnement de notre nature ne peut pas avoir pour réponse le vide et le néant ; on ne conçoit pas une solidarité intime entre un progrès, qui est la loi de notre être, et une croyance qui en serait le désordre. D'où je conclus, Messieurs,

que le genre humain dit vrai dans la grande question de nos destinées, et que, forts de ses témoignages, nous devons dire avec lui : *Credo vitam venturi sæculi!*

QUATRE-VINGT-TREIZIÈME CONFÉRENCE

VIE FUTURE

INTUITIONS ET DÉDUCTIONS DE LA RAISON



QUATRE-VINGT-TREIZIÈME CONFÉRENCE

VIE FUTURE

INTUITIONS ET DÉDUCTIONS DE LA RAISON

Messeigneurs¹, Messieurs.

Nous avons prêté une oreille attentive à la voix du genre humain, et nous avons entendu, dans tous les temps et chez tous les peuples, un cri d'immortalité : cri de la foi en une parole divine prononcée à l'origine du monde, ou cri de la nature obéissant à ses invincibles tendances. Ce cri ne peut pas être un mensonge; et, pour la foule immense de ceux qui n'ont ni le pouvoir, ni le temps de réfléchir, on conçoit l'entraînement d'un si grand témoignage.

Nous ne nous en contenterons pas, Messieurs, mais nous en chercherons le contrôle

1. Sa Grandeur Mgr Richard, archevêque de Paris, et Mgr Thibaudier, évêque de Soissons.

et la confirmation au dedans de nous-mêmes. Etudions de près cette nature dont le cri spontané retentit encore à nos oreilles. Est-ce bien une réponse de vie et d'immortalité qu'elle nous donne? — A sa superficie, non. — Mais dans son intime profondeur, oui.

Notre corps, nous le savons trop bien, doit se dissoudre et disparaître, comme tous les corps organisés dont les mouvements s'opèrent et dont les évolutions s'achèvent sous nos yeux; et, pour peu que nous le sondions, ses langueurs, ses infirmités, ses défaillances, et, même en pleine santé, la délicatesse et la fragilité de ses organes nous obligent à dire, comme l'Apôtre : « J'entends au dedans de moi une réponse de mort : *Et ipsi in nobismetipsis responsum mortis habuimus*¹. » Mais, plus avant, dans le mystérieux sanctuaire où l'âme réside, c'est une autre voix qu'on entend. Notre âme, par sa nature et ses aspirations, ne nous donne que des réponses de vie. — Lorsqu'après l'avoir interrogée, nous nous retournons vers Dieu pour lui demander si

1. II Cor., cap. I, 9.

notre âme ne se trompe pas, Dieu, au nom de ses infinies perfections, nous répond : — C'est vrai, l'homme est immortel, je l'attends.

Recueillons-nous, Messieurs, pour bien profiter des intuitions et déductions de la raison dans la grande question de nos destinées.

I

Je n'ai pas à revenir sur la démonstration que nous avons faite de l'existence d'un principe entièrement distinct de la matière dans notre nature ; il suffit de vous en rappeler les conclusions. — Nous avons une âme ; cette âme est une force simple, pure, absolue ; il n'y a en elle ni composition de parties, ni contrariété d'éléments. Elle donne la vie au corps ; et l'on conçoit facilement que le corps, séparé du principe qui l'anime et qui relie ensemble ses parties, cesse d'être un tout. Mais comment l'unité simple pourrait-elle se diviser ? Sa première et indispensable propriété, en tant qu'elle est non pas une simple puis-

sance mais un acte, est d'être, et cet être elle ne peut le perdre, dit saint Thomas, qu'autant qu'elle se séparerait d'elle-même, ce qui est impossible¹. Aucun travail des forces physiques, chimiques et mécaniques ne peut avoir d'action sur l'être simple qui subsiste en lui-même, qui se meut de lui-même, qui est le moi lui-même, et Cicéron a eu raison de dire : « L'esprit de l'homme sent qu'il est mû par sa propre force et non par une force étrangère, et que jamais il ne s'abandonnera ; c'est ce qui fait son immortalité : *Sentit animus se vi sua non aliena moveri; nec accidere posse ut a se unquam deseratur : ex quo efficitur æternitas*². »

1. Manifestum est, quod id quod secundum se convenit alicui est inseparabile ab ipso. Esse autem per se convenit formæ quæ est actus : Unde materia secundum hoc acquirit esse in actu, quod acquirit formam : Secundum hoc autem accidit in ea corruptio, quod separatur forma ab ea. Impossibile est autem quod forma separetur a se ipsa. Unde impossibile est, quod forma subsistens desinat esse. (*Summ. Theol.*, I. P. quæst 75, a. 6.) — Ailleurs saint Thomas a dit : Anima intellectiva est forma absoluta. (*Ibid.*, a. 5.) — Anima humana est ultima in nobilitate formarum. (*Ibid.*, quæst 76, a. 1.)

2. Tusculan. Lib. I.

Pourtant, il est une force suprême et maîtresse de tout, qui peut renvoyer au néant ce qu'elle a tiré du néant. Admettons que toutes les forces de la nature, conjurées contre cette force vivante et vivifiante dont la raison nous a démontré l'unité, ne puissent rien contre elle, tant elle se tient bien en elle-même; admettons que notre âme n'ait rien à redouter, dans son immatérielle subsistance, de l'éroulement du monde entier, et disons avec le poète :

*Impavidam ferient ruinæ*¹.

Mais s'il plaisait à Dieu de la détruire, qui pourrait l'en empêcher? — Personne; j'en conviens. La toute-puissance divine, selon la belle figure des Livres Saints, pourrait reployer le monde et tout ce qu'il contient, avec la même facilité qu'elle l'a déployé. Toutefois, lorsque je considère d'un œil attentif l'œuvre du Créateur, j'y découvre, avec certitude, qu'il n'a point la volonté de détruire ce qu'il a fait : mon âme moins que toute autre chose.

1. Horat. Lib. III, ode III.

Je vous ai dit, Messieurs, que l'expérience semblait protester contre notre immortalité, et que les spectacles de la nature n'étaient guère faits pour nourrir les espérances de survie, si obstinément exprimées par le témoignage du genre humain. C'est vrai, à première vue et pour les masses populaires qui ne savent, ni ne peuvent approfondir le mystère de la mort. Mais, si vous voulez bien sonder avec moi ce mystère, vous y reconnaîtrez la vérité de cette parole de saint Thomas : « *Deus creavit res ut essent* : C'est pour l'être que Dieu a créé les choses¹. » Ces quelques mots semblent naïfs ; ils ont une profondeur immense. « Les dons de Dieu, dit l'Écriture, sont sans repentance : *Sine pœnitentia sunt dona Dei*² ; » entre tous et pardessus tous, le don de l'être. L'existence peut changer de lieu et de forme ; l'être reste.

Rien ne se perd dans la somme des éléments que Dieu a faits pour entrer dans la composition de la matière. Quand ils cessent

1. Summ. Cont. Gentes. Lib. IV, cap. LXXXVII.

2. Rom., cap. II, 22.

de faire partie d'un ouvrage, la nature, selon la pensée de Bossuet¹, les reprend pour un autre ouvrage. La science s'applique à les réduire à leur simple expression et nous en donne la nomenclature. On les retrouve partout, non pas comme de nouvelles créations, mais comme des choses très anciennes dont l'industrielle Providence se sert, pour renouveler les genres et les espèces et varier les aspects de l'univers. Emportés par le torrent de la vie, ils passent d'un corps à un autre corps. La mort les désagrège, les disperse et les renvoie à la nature inorganique. Ce n'est que pour un temps; à un moment donné, ils rentrent par la porte de la vie, dans la nature organique dont ils ont été chassés, continuant le cercle de leurs métamorphoses sans cesse renouvelées. Que dis-je? ils n'attendent pas la mort pour retourner à la nature inorganique; la vie, elle-même, les élimine et les remplace par d'autres. Mais, où qu'ils aillent et quelques formes qu'ils prennent, ils ne sont pas détruits. Leur persistance donne raison à la parole de

1. Voyez quatre-vingt-onzième Conférence.

notre grand docteur : « *Deus creavit res ut essent.* »

Puisque la toute-puissance de Dieu respecte ainsi les myriades d'atômes dont se composent les corps, comment croirais-je qu'il veut détruire mon âme? Encore! si elle n'avait pour fonction que d'animer la matière; si elle ne pouvait ni subsister, ni opérer que dans son union avec les organes de la vie sensitive; je comprendrais qu'elle disparût avec ces organes. Quand l'œil de l'animal est éteint; quand ses oreilles cessent d'entendre; quand son odorat devient insensible aux fumets qui guident ses instincts, son âme, uniquement apte aux sensations, n'a plus rien à faire et ne peut plus rien faire en ce monde, ni nulle part. On comprend qu'elle puisse s'évanouir, tandis que le corps se décompose sous l'action des forces naturelles qui désagrègent ses éléments¹. Mais

1. Sentire, et consequentes operationes animæ sensitivæ, manifeste accidunt cum aliqua corporis immutatione: sicut in videndo immutatur pupilla per speciem coloris. Et idem apparet in aliis. Et sic manifestum est quod anima sensitiva non habet aliquam operationem propriam per seipsam, sed omnis operatio animæ sensi-

l'âme humaine n'est point ainsi dépendante de la vie sensitive. Sans doute, pour que l'homme soit un dans ses opérations, comme il est un dans sa subsistance, l'âme unie au corps agit avec ses organes. Elle reçoit de la vue, de l'ouïe, de l'odorat, du goût, du toucher, des impressions à l'aide desquelles elle crée les images, et s'élève du particulier au général, du sensible à l'intelligible. Elle se sert de ce qu'il y a de plus délicat et de plus noble dans la matière humaine pour élaborer ses pensées, évoquer ses souvenirs, exprimer ses sentiments, chanter l'hymne de sa vie intime. Car, entendez-le bien, elle a une vie intime, une vie propre, une vie qui n'appartient qu'à sa très pure et très simple nature. Ce n'est pas la matière qui est la cause de sa subsistance; elle subsiste en elle-même et fait subsister la matière. Elle la reçoit à la communication de son être et produit, par cette communication, un

tivæ est conjuncti; ex quo relinquitur quod, cum animæ brutorum animalium per se non operentur, non sint subsistentes. (Summ. Theol., I. P. quæst 95, a. 3.) Unde animæ brutorum corrumpuntur corruptis corporibus (Ibid., a. 6.)

seul être, qui est l'être humain; une seule substance, qui est la substance humaine. Ce n'est pas la matière qui la fait agir; mais, principe de toute action dans le corps humain, elle agit en elle-même et par elle-même.

Suivez-la, je vous prie, dans ses opérations. Vous la verrez s'élever et se mouvoir en des régions plus hautes et plus inaccessibles à la matière que toutes les atmosphères et tous les firmaments : les régions de l'abstrait, de l'universel, du possible, du nécessaire, de l'absolu, de l'infini. Vous croyez que les sens lui sont indispensables. Eh bien, non, elle n'a pas tant besoin que cela de leurs services. Quand elle en a usé, il arrive un moment où elle s'en passe, sans cesser d'être la plus active des forces de la nature. Que la vue se couvre d'un voile impénétrable, que l'ouïe s'endurcisse, que tout le corps soit réduit à une rigide insensibilité, elle peut devenir l'âme d'un Homère et d'un Milton aveugles; l'un composant et chantant ses rapsodies si brillantes de couleurs, si pleines de vie et de mouvement, l'autre dictant à ses filles les splendides tableaux du *Paradis perdu*; l'âme d'un Beetho-

ven complètement sourd, entendant en lui-même les chants et les harmonies de ses plus beaux chefs-d'œuvre; l'âme de ces étranges malades dont la clairvoyance interne n'est déconcertée ni par les ténèbres, ni par les distances; l'âme des saints, délivrée des liens et de la pesanteur du corps, pour s'absorber dans l'extase. Que dis-je? Alors même que tous les sens sont ouverts aux impressions du dehors, l'âme a le pouvoir de s'y soustraire et de voyager, soit dans le monde des nombres et des idées, soit dans les lointains du passé et de l'avenir, soit dans des lieux que les plaines, les montagnes et les mers séparent du corps qu'elle habite, soit dans des mondes purement imaginaires. Les phénomènes, si fréquents et parfois si bizarres, que nous appelons ses distractions sont un témoignage de l'activité qui lui est propre. Le sommeil, si semblable à la mort, ne la condamne pas à l'immobilité. Dans les mystères du rêve, elle rencontre ses souvenirs et crée des chimères.

En résumé, Messieurs, l'âme, dans son indivisible substance, a plus d'être que n'en contiennent ensemble tous les atômes de la ma-

rière répandus dans les espaces. Et l'on voudrait qu'elle fit exception à la loi générale? Et l'on pourrait dire des éléments inertes, que les forces de la nature font mouvoir et métamorphosent dans une perpétuelle circulation : — C'est pour l'être que Dieu fait les choses ; — tandis qu'il faudrait dire de notre esprit, si vivant et si agissant par lui-même : — Dieu a créé l'âme pour l'anéantissement? — Oh! non ; ce serait une monstruosité.

D'autant, Messieurs, que, selon la profonde remarque de saint Thomas, « dans les êtres capables de quelque connaissance, le désir est en proportion de cette connaissance. Le vivant, qui n'a que des sens et une âme sensitive, ne va pas plus loin que l'impression reçue *hic et nunc*, et là se borne son désir. Mais le vivant doué d'une âme intelligente, connaît l'être d'une manière absolue, et selon toute l'étendue de la durée. Son désir ne peut pas être moins vaste que sa connaissance. Voilà pourquoi toute nature intelligente désire naturellement être toujours : *unde omne habens intellectum naturaliter desiderat esse semper.* »
« Un soing extremesme tient l'homme d'allonger

son estre, » dit Montaigne¹; et cela se conçoit, puisque son désir doit nécessairement marcher du même pas que sa pensée, qui franchit les limites du présent et va se perdre dans les lointains indéfinis de l'avenir. L'homme rivé à l'idée absolue de l'être et de la durée se l'applique et veut obstinément vivre : vivre dans l'estime et l'admiration de ses semblables ; vivre dans les cœurs de ceux qu'il aime ; vivre par l'éclat de ses œuvres ; vivre par le souvenir de ses bienfaits ; vivre dans tout son moi, malgré l'austère expérience qui nous rappelle chaque jour que nous devons mourir. Or, un désir naturel comme celui-là ne peut pas être vain : *naturale autem desiderium non potest esse inane*². Il est pour moi la meilleure de toutes les garanties du bon vouloir de Dieu. Car, je ne puis concevoir que des atômes, qui

1. *Essais*. Liv. II, chap. XII.

2. *Desiderium in rebus cognoscentibus sequitur cognitionem : Sensus autem non cognoscit esse nisi sub hic et nunc. Sed intellectus apprehendit esse absolute, et secundum omne tempus : Unde omne habens intellectum naturaliter desiderat esse semper : Naturale autem desiderium non potest esse inane. (Summ. Theol. I. P. quæst. 95, a. 6.)*

ne connaissent rien et ne désirent rien, trouvent grâce à ses yeux et demeurent indestructibles, tandis qu'une substance intelligente et pleine du désir de vivre, n'aurait à attendre de sa toute-puissance que l'anéantissement.

Cette conclusion, Messieurs, devient plus évidente et plus impérieuse si, de la considération de la substance et de l'activité de l'âme, nous passons à l'étude de ses aspirations. Que veut-elle? que cherche-t-elle? — Son bien : — C'est la loi de tous les êtres. Les créatures inférieures obéissent à cette loi sous la motion d'un ordonnateur suprême qui les dirige souverainement et mesure leurs mouvements aux fins qu'il s'est lui-même proposées. L'être intelligent voit son terme, et il y va de son propre mouvement. Or, Messieurs, si vous suivez la direction de ce mouvement dans la nature humaine, vous constaterez que le bien visé par ses désirs de tous les jours et de tous les instants, c'est le bien qui doit apaiser pour jamais la fiévreuse activité de ses recherches, la remplir, consommer sa perfection, en un mot, la rendre heureuse. Le bonheur!... voilà le mot magique, ou pour mieux dire, le but qui do-

mine et régit tous les mouvements, tous les actes de la vie humaine, comme un principe domine et régit les conclusions que la raison lui arrache. Trouvez-moi un homme qui prenne son parti de ne jamais être heureux ; immédiatement je renoncerai à vous parler de vos destinées. Mais vous ne trouverez pas ce prodige, Messieurs ; vous ne trouverez même pas un homme qui se contente d'un bonheur tel quel ; un homme qui n'ait pas le désir d'arriver dans la félicité à ce point où l'on ne peut plus dire ni à la plénitude, ni à la durée : encore ! encore ! L'homme veut être satisfait en toutes les facultés et puissances de sa nature, et l'être chaque jour davantage : à l'entendre, il lui faut des amours éternelles, une gloire incorruptible, des joies inaltérables. L'intensité du bonheur auquel il aspire doit être pénétrée d'éternité.

Ai-je besoin de vous dire, Messieurs, qu'aucun des biens extérieurs et fragiles que nous rencontrons autour de nous ne peut répondre à de pareils désirs ? — Il y a longtemps que la sagesse humaine a pris la mesure de leur vanité. Richesses, plaisirs, honneurs : autant

de viandes creuses qui trompent la faim de l'homme sans l'assouvir.

La richesse! — C'est le partage du petit nombre. A la peine qu'on se donne pour l'amasser, succède le tourment de la conserver et de l'accroître; peine et tourment insuffisamment compensés par les quelques jouissances quelle procure. Et dans quelles mains va-t-elle le plus souvent s'égarer! Elle pousse au faste et à l'insolence; mais elle n'empêche pas l'homme d'être sot, vil et méprisable. Le meilleur moyen d'y trouver quelque bonheur est de s'en débarrasser pour en faire jouir les autres.

Le plaisir! — C'est la félicité de la brute. En faisant tressaillir l'âme dans une chair troublée, il développe en nous l'animal aux dépens des plus nobles facultés de notre être. Et, s'il n'engendre pas la satiété, après la satiété le dégoût, il nous prépare de honteuses douleurs et hâte en nos organes l'incessant travail de la mort.

Les honneurs! La gloire! La renommée! — vaine fumée d'un encens que les mains avares de la fortune ne distribuent qu'à regret et que

dissipe trop tôt le souffle de l'envie. Vaine récompense dont la perfection tient d'autant moins compte, qu'elle la mérite davantage, et qui étreint comme un carcan ceux qui l'ont volée.

Quel homme sage, dites-moi, pourrait se contenter de pareils biens ? Ceux qu'ils semblent satisfaire ont renversé leur nature et sont tombés du faite de la vie intellectuelle, où le désir devient vaste comme la pensée, dans les bas-fonds où la sensation ne compte que des instants et se repaît de jouissances fugitives. Ou, plutôt, habiles à se décevoir, ils oublient que leur félicité de bas étage doit finir un jour, et lui prêtent, dans l'enivrement de l'heure présente, une menteuse éternité. Qu'ils se donnent la peine de réfléchir et qu'ils comparent l'ampleur de leurs désirs à l'étroitesse des biens dont ils jouissent, ils auront bientôt dit avec le poète :

Si mon cœur fatigué du rêve qui l'obsède,
A la réalité revient pour s'assouvir.
Au fond des vains plaisirs que j'appelle à mon aide
Je trouve un tel dégoût que je me sens mourir¹.

1. Alfred de Musset : *L'Espoir en Dieu*.

Vous me donnez raison sur ce point, Messieurs. Mais, en convenant avec moi que les biens extérieurs n'ont point ce qu'il faut pour satisfaire notre appétit de la félicité, vous me demandez s'il ne reste pas des mets délicats et immatériels dont notre âme puisse se nourrir, et si l'amour et la science ne suffisent pas à son bonheur.

Hélas! non. Notre pauvre cœur voudrait bien se fixer dans une de ces pures et fidèles affections qui doublent, en quelque sorte, notre être, et tiennent lieu de tous les biens. — Si je pouvais être aimé, dit-il, comme je veux aimer! — Vain désir! Les largesses du cœur ne sont pas toujours payées d'un juste retour. Si la naïve confiance avec laquelle il se donne ne va pas se heurter à la trahison, trop souvent elle ne rencontre que l'ingratitude. Un tout petit oubli, un malentendu, un caprice suffisent pour rompre des nœuds que l'on croyait éternels. — Avons-nous la bonne fortune d'unir nos amours à des amours fidèles? — Il faudra bien un jour se résigner à des séparations qui ne nous laisseront pour héritage que des regrets, des gémissements et des larmes. Nous

verrons partir, en plein bonheur, ceux que nous aimons, ou bien nous serons arrachés sans pitié à leurs embrassements. Infortunés témoins de leur désolation, nous ne leur laisserons plus à aimer que de lamentables restes qu'il faudra proscrire et enterrer loin des vivants. — Et l'amour serait le bonheur!

Du moins, il est au sommet de notre nature une faculté qui peut être satisfaite. L'intelligence a faim de vérité. « C'est la viande des esprits, dit Malebranche ; elle est si délicieuse et donne à l'âme tant d'ardeur, quand on en a goûté, que lorsqu'on se lasse de la rechercher, on ne se lasse jamais de la désirer et de recommencer ses recherches, car c'est pour elle que nous sommes faits¹. » Cherchons donc la vérité, et donnons à notre âme le bonheur de la science. — Mais qui ne sait que la science est combattue en nous par de triviales nécessités? Qui ne sent que, dans l'état présent, notre faible cerveau ne pourrait pas la contenir toute sans se rompre? Qui ne se convainc, à force

1. Troisième Entretien.

d'apprendre, que l'homme ne peut pas tout savoir? Le puissant génie de Newton, près des portes de la mort, confessait humblement sa faiblesse. « Je ne sais, disait-il, ce que le monde pensera de mes travaux; mais, pour moi, il me semble que je n'ai été autre chose qu'un enfant jouant sur le bord de la mer, et trouvant tantôt un caillou plus poli, tantôt une coquille un peu plus brillante, tandis que le grand océan de la vérité s'étendait inexploré devant moi¹. » Eussions-nous mille fois plus d'esprit que Newton; nous fût-il donné de connaître toutes les lois de la nature, tous les événements de l'histoire, toute la puissance des nombres, tous les atômes et toutes les forces dont se compose le monde visible, il y aurait encore, au delà de ce monde visible, un monde de vérités mystérieuses que notre ambitieuse intelligence voudrait pénétrer. Quoi qu'elle fasse, elle n'est jamais au bout de ses désirs.

Quelle étrange chose, Messieurs, que l'homme soit si avide et qu'il soit si peu satisfait!

1. Correspondance.

Il ressemble à ces gouffres immenses dans lesquels, une pierre qui tombe, un cri que l'on pousse, éveillent mille échos endormis et révèlent d'insondables profondeurs. Les biens de la vie présente, à mesure qu'il les engloutit, vont frapper les parois de cet abîme et lui font dire : encore, encore ! « Il y a là comme des besoins infinis, dit un vieux philosophe, c'est donc l'infini que les hommes désirent¹. »

Messieurs, je ne veux pas abuser de ces prémisses pour faire ici le ténébreux et exagérer, avec certains apologistes de notre immortalité, ce que Bossuet appelle quelque part « l'inexorable ennui de la vie. » Pratiquement, cet inexorable ennui ne me semble pas l'état général de notre organisation morale et le fond commun de la vie humaine. Tout le monde n'est pas prédisposé aux humeurs noires ; tout le monde n'est pas tellement écrasé par l'infortune qu'on soit tenté de s'écrier avec Job : « Je m'ennuie de vivre : *Tædet animam*

1. Infinita concupiscentia existente, homines infinita desiderant.

*meam vitæ meæ*¹. » Tout le monde n'est pas tellement convaincu de l'inanité des biens de ce monde qu'on soit toujours prêt à dire comme le sage : « Vanité des vanités et tout est vanité : *Vanitas vanitatum et omnia vanitas*². » Mais, par exemple, ce qui est vrai, ce dont tout le monde convient, ce qui est passé en proverbe : c'est qu'il n'y a pas de bonheur parfait ici-bas, bien que nous en ayons le naturel désir. Ce qui est certain : c'est que l'homme qui réfléchit et raisonne est obligé de reconnaître une disproportion entre les tendances de notre nature et les biens de toute sorte, actuellement mis à sa portée par la Providence. Nous voulons savoir, aimer et jouir, et, de l'heure de notre naissance à l'heure de notre mort, nous ne le pouvons pas autant qu'il faudrait pour n'avoir plus aucun bonheur à désirer. Il y a en nous une capacité immense qui n'est pas remplie ; nous sommes emportés par un mouvement qui n'aboutit pas. D'où il suit que notre nature, victime d'un mensonge, est

1. Job., cap. x, 1.

2. Eccles., cap. i, 2.

un désordre dans l'ordre universel où tous les êtres sont satisfaits. L'atôme reçoit tout son bien du centre autour duquel il gravite ; la plante tout son bien de la terre qui la nourrit, de l'air qu'elle respire, de la rosée et des pluies qui l'abreuvent, du soleil qui l'éclaire et la réchauffe ; l'animal tout son bien des sensations qui se succèdent dans son organisme, et auxquelles se bornent les exigences de son instinct. L'homme seul est condamné à désirer toujours et à mourir déçu. On est en droit de se demander si sa vie vaut bien la peine de vivre ; à moins qu'on ne prolonge son existence au delà de la catastrophe qui semble la supprimer, et qu'on ne donne en réponse à ses aspirations l'immortalité, la vie future.

II

La nature humaine a parlé, Messieurs. Par l'indivisible simplicité de l'esprit qui l'anime, par la noble et constante activité de ses facultés, par son naturel désir de l'être que mesure

l'ampleur de la pensée, par l'insatiable besoin de félicité qui la tourmente, elle répugne au néant, et réclame une vie après la vie présente. Il est temps d'interroger les perfections de Dieu, et de leur demander la confirmation des conclusions que nous venons d'obtenir.

Déjà, nous pouvons pressentir que la sagesse divine est engagée dans la question de notre immortalité; car chacune des considérations qui nous ont occupé, dans la première partie de ce discours, se résoud en un appel à l'intelligence suprême qui a dressé le plan de l'ordre universel, où toutes les créatures doivent être traitées selon la place qu'elles occupent sur l'échelle progressive de l'être et de la vie. Nous pouvons donc dire aujourd'hui ce que nous disions à l'époque où nous avons étudié ensemble la grandeur de l'homme : — « Dieu est sage; il ne peut pas faire que les atômes de la matière persistent, que les éléments divisibles de nos corps se conservent éternellement dans l'espace, tandis que nos âmes indivisibles s'en iront au néant; il ne peut pas avoir de préférence pour le moindre de ses ouvrages, en lui permettant de changer seulement de forme,

tandis qu'il détruira le plus beau. — Dieu est sage; il ne peut pas respecter les débris d'une chair qui n'a été que l'instrument des sensations, et supprimer tout d'un coup un esprit qui marchait à la conquête du vrai et du bien, sans lui permettre d'en prendre une totale possession. — Dieu est sage, il ne peut pas laisser subsister, dans la dispersion, des molécules nourries de substances corruptibles, et anéantir une substance simple qui s'est nourrie de son pain à lui : l'incorruptible vérité. — Dieu est sage; il ne peut pas, lui qui satisfait tous les besoins des êtres inférieurs, créer dans un être supérieur une capacité immense pour le vide, lui imprimer un mouvement sans but, et compromettre ainsi sa perfection, mère de l'harmonie, par le désordre final de l'une de ses plus belles œuvres¹. »

Mais, où la sagesse de Dieu me paraît le plus en défaut, c'est dans le tort qu'il fait à sa gloire, s'il termine la vie humaine par l'anéantissement. Il n'a pu créer que pour lui-même, puis-

1. Cf. Dix-septième Conférence : *La Beauté et la grandeur de l'homme*, deuxième partie.

que rien n'était capable de le déterminer à créer, alors qu'il n'y avait que le néant en présence de son être infini. C'est par pure bonté qu'il a fait la créature, et la créature n'existe que parce qu'il lui communique quelque chose de son être et de sa perfection. Peut-il, après l'avoir créée, se désintéresser de ses hommages et lui dire, en la jetant à travers le temps et l'espace : « Va, tu ne me dois rien ; jouis comme tu pourras du bien que je te donne, et garde-toi bien de me remercier et de me demander davantage. » Évidemment, non, Messieurs ; cette création excentrique serait le plus monstrueux des désordres. Nous sommes faits pour glorifier Dieu ; notre âme est comme le rendez-vous où toutes les beautés des êtres inintelligents viennent chercher un interprète pour bénir le Créateur. Pensez-vous que la pauvre petite vie humaine puisse suffire à un si grand office ? — Moi je ne puis pas le croire. Je ne puis pas croire que Dieu ait allumé dans le firmament des astres qui, depuis des milliers et des milliers d'années, répandent leurs clartés sans connaître la main généreuse qui les a revêtus d'un manteau de lumière, et qu'il

n'ait allumé dans notre nature le flambeau d'une intelligence qui connaît son créateur que pour l'éteindre, après quelques années d'une misérable existence. Je ne puis pas croire que l'hymne de notre courte vie, si souvent interrompu par des oublis et des préoccupations vulgaires, puisse glorifier, comme il le mérite, le Dieu qui nous a faits. Je ne puis pas croire que tous les êtres pensants soient détruits l'un après l'autre, et qu'un jour le monde, manquant d'interprète pour glorifier Dieu, soit obligé de s'effondrer sur la dernière intelligence qui retournera au néant. Je ne puis pas croire que la très haute et très sainte Majesté de Dieu ait fait de la création un amusement puéril de sa toute puissance. J'aime mieux penser que la sagesse infinie, qui fait tout avec nombre, poids et mesure, a ordonné la gloire que le Créateur doit recevoir des créatures intelligentes, selon les proportions de son éternelle existence, par l'immortalité dans une éternelle vie.

Je ne sais, Messieurs, quelle impression peuvent faire sur vous ces considérations. Pour moi, je confesse qu'elles me touchent

profondément. Mais ce qui me touche bien davantage, dans l'importante question de nos destinées, c'est la considération de la bonté de Dieu.

Je viens de vous dire, tout à l'heure, que l'homme veut vivre et que son désir de l'être se mesure sur l'étendue de la pensée qui franchit, de son propre mouvement, les limites du temps. Au désir de vivre se joint l'insatiable besoin du bonheur. Remarquez, je vous prie, que ce désir et ce besoin ne sont pas des créations artificielles de l'imagination, de simples accidents de la vie humaine, mais bien des mouvements spontanés qui partent du fond même de notre être. C'est naturellement, invinciblement, que l'homme veut vivre et être heureux. Or, vous ne l'ignorez pas, Messieurs, le fond de notre être c'est Dieu qui l'a fait; ce que nous voulons naturellement et invinciblement, c'est le créateur de notre nature qui nous le fait vouloir. Que dois-je penser de lui s'il me pousse irrésistiblement vers un terme que je ne dois jamais atteindre? Je veux bien que ma nature, comparée dans son essence aux natures inférieures qui m'entourent,

puisse être considérée comme un insigne bienfait; mais, si je la compare, dans ses tendances, à l'anéantissement dont elle est menacée, ce n'est plus qu'un présent funeste que j'aimerais mieux n'avoir pas reçu. Eh quoi, je veux irrésistiblement des choses dont je dois être à jamais privé! Je veux vivre, et je n'ai pas d'autre perspective que le néant! Je veux être heureux et je ne rencontre autour de moi que des biens qui ne peuvent me satisfaire; les plus nobles et les plus délicats me laissant inassouvi! Encore, s'il m'était possible de prendre des choses de ce monde tout ce que j'en puis goûter, pendant le quelque temps que j'ai à vivre? Mais non, je suis empêché par la douleur, implacable ennemie qui me poursuit, me talonne, me frappe, m'abat et me fait perdre le meilleur de mes années. Non seulement je souffre d'être privé de la plénitude à laquelle j'aspire, mais je souffre de mille difficultés qu'il me faut vaincre pour m'assurer l'existence. Je souffre d'une foule d'accidents que je prévois et que je ne puis éviter; je souffre de l'imprévu qui me surprend; je souffre dans mon corps, je souffre dans mon âme; je

souffre, et j'arrive rompu jusqu'à la suprême catastrophe qui doit être pour mes désirs une désespérante ironie. Eussé-je égalé la somme de mes jouissances à la somme de mes maux; eussé-je été de ces rares privilégiés que la douleur épargne, je m'écrierais encore, au fond de mon âme inassouvie : — « Moi qui ai si grand faim de vie et de bonheur, je n'ai goûté en passant qu'un peu de miel et voilà qu'il me faut mourir : *Gustans gustavi paululum mellis et ecce morior*¹. » O Dieu, qui avez mis l'infini dans mes désirs, pourquoi vous contredire ainsi dans ma malheureuse nature ? Je voudrais vous bénir de m'avoir donné l'être ; mais, si je n'ai devant moi que le vide et le néant, je serai obligé de croire que vous m'avez créé pour me tourmenter par des aspirations sans but, et tenté de ne voir en vous que le plus puissant et le plus insigne des mal-fauteurs.

Non, non, mon Dieu, vous ne pouvez pas me pousser à de tels blasphèmes. Vous êtes bon ; il est impossible de vous concevoir.

1. Reg., cap. XIV, 43.

autrement, car vous n'existez qu'à la condition d'être la bonté même. Et voilà précisément ce qui me rassure, et m'empêche d'être désespéré des déceptions et des souffrances de ma vie terrestre. Vous avez abrégé les jours de cette vie, parce que votre bonté me prépare au delà du tombeau une plus longue existence. Vous ne voulez pas que les biens de ce monde me contentent, parce que votre bonté tient en réserve d'autres biens qui doivent combler l'abîme de désirs que vos mains libérales ont creusé dans mon âme. Vous voulez que je sois affligé ici-bas, parce que le courage et la patience doivent me faire mériter de votre bonté une bienheureuse éternité. Dieu est bon, donc je suis immortel : « cette espérance est fixée dans mon cœur : *Reposita est hæc spes mea in sinu meo*¹. »

Messieurs, je viens de prononcer un mot qui nous met en présence d'une perfection divine d'où se tire la preuve la plus saisissante et la plus populaire de notre immortalité. Le *mérite* est la gloire de l'homme

1. Job., cap. xix, 27.

libre et responsable ; le *démérite* est son opprobre. Tous deux dépendent de l'attitude de la volonté humaine à l'égard de la loi de Dieu. Que Dieu ait le droit d'imposer sa loi aux êtres qu'il a créés ; que cette loi soit le maître ressort de son gouvernement ; qu'elle règle souverainement la vie morale de l'homme ; qu'elle éclaire et dirige la conscience ; qu'elle ait besoin d'une sanction pour se faire respecter : voilà des principes qu'on ne peut nier sans nier Dieu lui-même. Que l'insuffisance de la sanction divine compromette l'existence de tout ordre et soit, particulièrement, pour les sociétés humaines, une cause de ruine : c'est une vérité sur laquelle je me réserve de revenir prochainement, lorsque j'examinerai la valeur des négations relatives à nos destinées. Pour le moment, n'ayant affaire qu'à cette austère perfection de Dieu que nous appelons la justice, je pars de ce principe : qu'un Dieu juste doit donner à sa loi une sanction qu'on puisse considérer comme la conclusion plénière de son gouvernement ; une sanction qui lui fasse honneur, parce que, dans son application, elle règlera

équitablement les récompenses ou les châti-
ments, selon la mesure de nos vertus ou de
nos vices, de nos bonnes actions ou de nos
iniquités, de nos mérites ou de nos démérites.

Si cette sanction peut-être appliquée pen-
dant la scène que joue chaque mortel dans le
long drame de l'histoire humaine, Dieu est
libre de supprimer purement et simplement
les acteurs, quitte à les remplacer par
d'autres. Mais il n'en va pas ainsi, Messieurs,
bien que Dieu ait ici-bas des justiciers pour
récompenser et pour punir. Ni la justice
humaine, ni l'opinion, ni la douleur, ni le
remords, ni la paix de la conscience, ni les
joies de la vertu ne peuvent conclure, pléniè-
rement et avec honneur, l'action de justice
engagée entre Dieu et l'homme.

La justice humaine donne des prix de vertu ;
mais, pour trois ou quatre braves gens
qu'elle couronne, combien de grands justes
elle laisse sans récompense ! Ses condamna-
tions tombent généralement sur des coupables ;
mais ne lui arrive-t-il pas de condamner
et de déshonorer des innocents ? Elle châtie les
crimes qu'elle peut saisir ; mais que de scélé-

rats échappent à sa vigilance ! que d'iniquités et de forfaits passent à travers les mailles trop larges des législations pénales que les sociétés tendent autour d'elles pour se protéger ! L'opinion glorifie les vies honnêtes et les belles actions, mais, par contre, combien de vertus elle méconnaît, méprise et calomnie ! Elle se montre implacable pour certains crimes ; mais combien d'autres qu'elle flatte et qu'elle couvre du manteau de ses lâches complaisances ! La douleur naît quelquefois de l'iniquité, et peuple la vie des pécheurs de souffrances trop bien méritées ; mais il est des misérables qu'elle épargne et des innocents qu'elle torture. Le remords trouble l'âme de plus d'un criminel, mais, sur les consciences atrophiées ou endurcies, sa pointe acérée n'a plus d'action. La paix de la conscience, les joies de la vertu peuvent servir de compensation à bien des maux ; non pas, toutefois, parce qu'elles rassasient le juste, mais parce qu'elles lui donnent le courage d'attendre « Mériter c'est attendre¹ », dit un philosophe.

1. Quisquis meruit expectat. (Senec., Ep., c. v.)

Sans l'attente d'une autre justice que celle de ce monde, il n'y aurait ni remords, ni paix de la conscience, ni joie de la vertu.

Non, l'action providentielle de Dieu, maître et juge de toutes nos œuvres, ne peut pas se clore sur les imparfaites rétributions dont nous sommes, ici-bas, les témoins attristés et mécontents. On a beau s'appeler Joseph de Maistre, et écrire des pages étincelantes pour prouver que la plus grande somme des maux de ce monde va au vice et au crime, la plus grande somme des biens à la vertu et aux bonnes actions; il est impossible d'établir, pour l'ensemble de l'humanité, un équilibre de rétributions qui contente nos instincts de justice. Et lors même que les conclusions du génie, appliqué à justifier le gouvernement de Dieu, dans la distribution des biens et des maux de la vie présente, seraient vraies, il resterait encore que la justice divine ne peut pas être honorablement et plénièrement satisfaite par ces généralités. Dieu gouverne les individus, comme il gouverne les masses. Il compte avec le plus infirme et le plus abject des hommes, comme avec la plus puissante et la plus glo-

rieuse des nations. S'il est dit de lui : « Dieu juge les peuples : *Dominus judicat populos*¹, » il est dit aussi : « Dieu interroge le juste et l'impie : *Dominus interrogat justum et impium*². »

Or, l'impie triomphe plus souvent qu'il ne faut en ce monde. Il a décidé de n'avoir aucun rapport avec le ciel ; et, tout entier aux jouissances de la terre, il cherche à se les procurer par tous les moyens. Force, santé, habileté, pouvoir, influence, richesse : il abuse de tout jusqu'au crime. Mais, sa prudence scélérate sait éviter les rencontres importunes de la justice humaine, et donner à sa vie des dehors qui trompent et séduisent l'opinion. Les hommes le comblent d'honneurs, et Dieu le laisse vivre de longs jours, pendant lesquels il est à peine visité par de passagères infirmités. Il a étouffé le remords, il est incapable de repentir, et il arrive tranquille aux portes du tombeau où il va disparaître. On lui fera des funérailles superbes, et sur un marbre

1. Psalm. VII.

2. Psalm. X.

fastueux on inscrira ses titres à l'admiration de la postérité.

Le juste, lui, marche sur la terre le cœur toujours en haut. Jaloux de l'amitié de Dieu, il a horreur de tout ce qui peut souiller son âme. Non seulement il s'abstient de faire du tort à ses semblables, mais il répand autour de lui le bien, et ne recueille, la plupart du temps, que l'ingratitude. Sa vie, trop éloquente censure des iniquités du monde, est souvent opprimée par le mépris, le mensonge et la violence ; et au mal que lui font les hommes s'ajoutent mille tribulations d'âme et de corps qui abrègent ses jours, quand il ne les abrège pas lui-même par le dévouement et le sacrifice. Il ne se plaint qu'à Dieu de ses déceptions et de ses souffrances ; il s'abandonne à lui, quand l'heure est venue de quitter la terre inhospitalière où il n'a rencontré que des maux.

Et il n'y aurait que le néant pour recevoir ce juste infortuné en compagnie du pécheur comblé de mystérieuses faveurs ! Et personne ne viendrait recueillir ces deux vies, pour châtier l'iniquité prospère qui s'est moquée de la

justice, et pour récompenser la vertu éprouvée qui n'est demeurée fidèle que dans l'attente des jugements de Dieu! Ah! Messieurs, j'entends monter vers moi le cri des consciences révoltées; j'entends vos cœurs honnêtes me dire : — Père! Père! N'y eût-il au centre du monde désolé qu'un seul pécheur heureux, il prouverait la nécessité d'une peine future de toute la force de son impunité présente. N'y eût-il au milieu des méchants en liesse qu'un seul juste malheureux, il prouverait la nécessité d'une récompense future de toute la force de son infortune imméritée. Sur la vie du juste et de l'impie, Dieu a écrit ce mot où flamboient les promesses et les menaces de sa justice: Immortalité!

L'immortalité! Voilà, Messieurs, le dernier mot du solennel et sublime dialogue de notre nature et des perfections divines. L'immatérielle substance de l'esprit humain, la manière dont il conçoit l'être et le désire, sa prodigieuse activité si élevée au dessus de la vie sensitive, l'infini de ses aspirations, nous donnent comme l'intuition d'une autre vie, et nous permettent de demander à Dieu ce

qu'il veut faire de nous. Et Dieu, au nom de sa sagesse, de sa bonté, de sa justice, nous répond : — Ame humaine, mon amie, ma fille, ne crains rien ; je j'attends : je t'attends, pour prolonger ton existence, avec plus de soin et de respect que je ne prolonge l'existence des éléments qui circulent perpétuellement dans l'immense tourbillon de la matière ; je t'attends, pour recevoir éternellement de toi les hommages intelligents qui seuls conviennent à mon infinie majesté ; je t'attends, pour combler l'abîme de tes désirs : pour te faire voir le vrai sans ombre, aimer le bien sans défaillance et le goûter sans crainte de le perdre jamais ; je t'attends, pour juger ta vie et tes œuvres, et décider de ton éternité. Je t'attends ; tu peux chanter avec le genre humain : *Credo vitam venturi sæculi.*



QUATRE-VINGT-QUATORZIÈME CONFÉRENCE

LA VIE FUTURE. — ILLUSIONS ET CHIMÈRES



QUATRE-VINGT-QUATORZIÈME CONFÉRENCE

LA VIE FUTURE — ILLUSIONS ET CHIMÈRES

Messeigneurs¹, Messieurs.

La raison calme, en pleine possession d'elle-même, entrevoit dans l'observation de la nature humaine la solution du problème de nos destinées, et lorsqu'elle joint à ses intuitions la considération des perfections divines et de leurs saintes exigences, fidèle à la marche logique des idées, elle se croit en droit d'affirmer le dogme de l'immortalité et de la vie future. Il serait bon pour elle qu'elle s'en tint à cette affirmation et que, demeurant en deçà des portes fatales où l'homme disparaît de ce

1. Sa Grandeur Mgr Richard, archevêque de Paris; S. Exc. Mgr Rotelli, nonce apostolique; N. N. S. S. Garabad Aslanian, évêque arménien d'Adana, Geraïgiry, évêque grec de Panéas, et Bouvier, évêque de Tarentaise.

monde, elle attendit humblement qu'un maître plus grand qu'elle vint l'instruire des mystères de l'autre vie. Mais elle est impatiente, et, franchissant d'un pas présomptueux les sombres barrières de la mort, elle se jette dans l'inconnu. Les sages probabilités, les discrètes vraisemblances ne peuvent satisfaire son désir de savoir; pour vouloir trop affirmer, elle est prise d'affolements, elle divague.

Mon premier dessein, Messieurs, était de vous épargner le triste spectacle de ses divagations; mais, en y réfléchissant bien, j'ai pensé qu'il valait mieux vous le mettre sous les yeux. Après l'avoir vu, vous serez plus à même d'apprécier la noble simplicité des enseignements de la foi, la franchise et la grandeur des solutions qu'elle donne à la mystérieuse question des destinées humaines.

Nous laisserons de côté, si vous le voulez bien, les rêveries sensuelles, qui ne font que transporter dans une autre vie les plaisirs grossiers et les accidents funestes de la vie actuelle, en les exagérant. Nous ne nous occuperons que des illusions et des chimères, par lesquelles l'imagination prête son concours à la raison

pour créer des systèmes : jeux d'esprit, aujourd'hui renouvelés des Grecs, qui les ont empruntés eux-mêmes à d'autres peuples, comme ce naïf amusement que je ne nommerai pas, mais que vous connaissez tous. Les uns mutilent brutalement notre immortalité ; les autres compliquent la vie future de situations et d'épreuves chimériques ; tous offensent la perfection de Dieu, en l'obligeant à sacrifier son infinie justice.

I

Il est à remarquer, Messieurs, que la plupart des systèmes, où l'imagination s'égaré dans le pays des illusions et des chimères, maintiennent le beau côté de la vie future, et ouvrent à la félicité qu'ils nous promettent les champs de l'éternité. Ce n'est plus la même chose quand il s'agit du châtiment que la justice divine doit infliger à l'homme coupable : on s'ingénie à l'atténuer ; il en est même qui le

suppriment totalement. A les entendre, notre immortalité serait facultative. L'homme est maître d'obéir au puissant instinct qui lui fait désirer d'être toujours, et de cultiver, en échappant, par des combats qui l'honorent, aux étreintes et aux excitations malsaines de la force animale, le germe d'immortalité que l'Auteur de la nature a déposé dans son sein, et dont l'épanouissement s'achèvera dans un autre monde. Mais s'il se refuse à ce devoir et à ce travail de la vie; s'il étouffe en lui ce germe divin d'une meilleure existence; si sa vie se confond, par une ressemblance volontaire et criminelle, avec la vie des animaux, bornée au temps et aux besoins physiques et sensibles, il est juste aussi qu'il soit anéanti à l'heure de la mort, comme les animaux dont il partage ainsi la loi et la destinée.

L'anéantissement : voilà la peine, l'unique peine de celui qui n'a pas su ou voulu faire un emploi utile du don de la vie. Ce don, personne ne l'a demandé, donc personne n'a pu s'engager à quoi que ce soit en le recevant; et c'est assez, pour que la justice du donateur soit satisfaite, qu'il retire un bien devenu inu-

tile. Octroyer ce bien d'une manière irrévocable, vouloir que l'usage que nous en ferons soit notre bonheur ou notre supplice, nous punir de l'erreur que nous aurons commise en ne l'exploitant pas à notre profit, nous mettre ainsi dans l'éternelle obligation de reprocher à Dieu de nous avoir donné l'être, c'est impossible; car, à ces conditions, le prétendu bienfait de la vie pourrait devenir, par sa pérennité même, la plus effroyable iniquité.

Alors plus de justice en Dieu! ajoutons à cela plus de sainteté! Le mal réduit à son expression terrestre n'est que relatif, puisqu'il cesse avec le châtement que ceux qui l'ont commis s'infligent à eux-mêmes en cessant de vivre. Mais, sous forme de souffrance infligée et sans remède, il s'étend au delà de la terre, et, comme il ne lui est pas assigné de fin, il devient absolu. Son existence est une insulte à la sainteté divine; et c'est évidemment au Créateur même de la liberté, qu'incombe la responsabilité de ce désordre.

Chassons donc toute idée d'une peine infligée à l'homme prévaricateur au delà de cette vie. Sa peine, ce sera de n'être pas immortel, parce

qu'il n'aura pas voulu l'être. — La mort n'est pas un mal pour la brute qui la reçoit violente et prompte; elle est un mal affreux pour celui qui peut la prévoir et la pressentir. Qu'il vive à l'état sauvage ou domestique, l'animal ignore que sa vie finira; il rencontre le cadavre de son frère, il le flaire, il le croit endormi et passe sans plus s'en soucier. L'espoir illimité du plaisir ne cesse pour lui qu'au moment qui met à sa vie un terme inattendu. — L'homme seul prévoit sa mort. — Si cette mort doit être totale, si elle doit s'appeler l'anéantissement, c'est assez pour influencer efficacement sa vie morale et le déterminer à bien faire. — Élargissons donc, dans la plus ample mesure, l'instinct de la conservation; enseignons à l'homme, dès l'enfance, qu'une autre vie que celle du corps peut s'éteindre en lui, et que celle-là seule est importante à conserver, puisqu'elle peut n'avoir pas de fin. — Devant cette perspective, à la fois redoutable et consolante, la santé morale acquerra à ses yeux une souveraine importance. Et alors, quoiqu'il arrive de ceux qui auront molli dans la lutte de la vie, nous verrons les vaillants prendre fière-

ment possession de l'immortalité bienheureuse qu'ils auront conquise¹.

Tel est, Messieurs, le système de l'immortalité conditionnelle et facultative. Je vous l'ai exposé sincèrement, sachant bien que la vérité n'a rien à craindre d'une claire connaissance de l'erreur. La donnée fondamentale de ce système n'est pas neuve. Cicéron, après avoir raillé les croyances populaires à l'endroit du Tartare, se consolait de la mort par la pensée « qu'elle nous enlève au moins le pouvoir de souffrir, quand elle ne donne pas la béatitude à nos âmes immortelles². » Et avant lui, près des rives du Gange, les habitants du Laos croyaient que les méchants sont destinés à disparaître comme une frêle vapeur, tandis que les âmes justes vont vivre éternellement dans des corps éthérés. Chez les anciens, l'immortalité facultative était toute nue. Mais les penseurs modernes ont éprouvé le besoin de la revêtir d'un habit décent, qui lui permit de se

1. Charles Lambert : *Le Spiritualisme et la Religion*. Tom. I.

2. Quæ aut beatos nos efficiet, animis manentibus, aut non miseros, sensu carentes. (*Tusculan.*)

présenter à la raison, sans trop révolter ses pudeurs. L'un d'entre eux, celui dont je vous ai exposé les idées, a dépensé à cette œuvre un talent et une verve dignes d'une meilleure cause. Cependant, quoi qu'il fasse pour paraître logique, j'ai dit : *illusion*, Messieurs; et je maintiens mon dire.

Illusion, l'abandon que Dieu est censé faire de la vie à celui qui la reçoit de sa libérale puissance; illusion, l'iniquité prétendue d'une peine qui châtie l'homme pécheur de l'abus des dons de Dieu; illusion, l'outrage fait à la sainteté divine par la persistance d'un mal qu'on appelle faussement *absolu*; illusion, l'efficacité morale d'un châtiment auquel l'homme, enivré des jouissances de ce monde, peut se résoudre; illusion, enfin, cette sorte de darwinisme philosophique et spiritualiste, qui tient insuffisamment compte de la responsabilité humaine, et ne veut voir dans les méchants que des êtres faibles, qui tombent sur le champ de bataille de la vie morale, meurent et sont anéantis. Au souffle du bon sens ces illusions doivent s'évanouir.

Il n'y a que Dieu qui puisse nous donner la

vie, et il nous la donne parce que c'est son bon plaisir, ou plutôt parce que la vie est un bien, et qu'il aime à répandre le bien, dont il est la source universelle. Demander notre consentement à l'acceptation de ce don, c'est une grosse naïveté qui équivaut à dire qu'il faut que nous soyons avant d'être. Et cependant, c'est par là que débute le système de l'immortalité facultative. On y oublie, à plaisir, qu'un premier principe ne dépend de rien et de personne. Quand on veut faire de la métaphysique, il est important de n'en pas négliger les notions élémentaires. Autrement on s'expose à n'être pas pris au sérieux.

Mais je n'ai pas la prétention d'exécuter en quelques mots une thèse laborieuse comme celle que jè vous ai exposée tout à l'heure. Partons de cette vérité incontestable : que Dieu donne la vie parce qu'il le veut bien. Il la donne, non pas pour que nous en soyons les maîtres absolus ; la vie, participation finie de son être infini, est son bien à lui avant d'être le nôtre. Communication de sa perfection, elle doit faire retour à sa perfection. Il lui est impossible de s'en dessaisir, sans se mutiler dans ses augustes

prérogatives de principe de toutes choses et de fin de toutes choses. Il faut qu'il reste le maître, ou bien l'homme, unique propriétaire de sa nature et de ses facultés, devient à lui-même son Dieu. Alors, inutile d'aller plus loin et de faire intervenir les perfections de justice, de sainteté, qui n'ont plus rien à voir dans la possession et l'usage d'un bien dont Dieu s'est dessaisi. Du moment que les apologistes de l'immortalité facultative font appel à ces perfections, c'est qu'ils reconnaissent un droit divin.

Or, Messieurs, ce droit ne peut pas être autre que le droit du maître, c'est-à-dire le droit de conditionner le don de la vie et d'en régler l'usage. Si Dieu veut que ce don soit révocable, il le sera ; et il l'est, en effet, pour les êtres inférieurs qui n'ont que des sens et des instincts. S'il veut que ce don soit irrévocable, il le sera ; et il l'est en effet pour l'homme, dont la nature intelligente et pleine de vastes désirs tend à l'immortalité. Ainsi conditionné, le don de la vie peut être encore soumis à des lois de culture et de redevances, auxquelles l'homme ne peut se soustraire sans

encourir la juste colère de celui dont il est le bien. L'Évangile compare notre noble nature à un capital qu'il faut, non seulement conserver, mais encore faire fructifier pour Dieu. La détourner de cette destination sacrée, c'est s'exposer au juste châtiment que mérite le dépositaire infidèle.

En quoi, je vous le demande, ce châtiment peut-il être, comme on le prétend, une effroyable iniquité? Quel droit donne-t-il à l'homme de reprocher à Dieu l'existence qu'il a reçue de sa paternelle libéralité? S'il ne l'avait pas reçue, il n'en aurait pas abusé, c'est vrai. Il ne faut pas être grand métaphysicien pour comprendre cela. Mais, il pouvait en bien user, pour son éternel avantage; il ne l'a pas voulu. Ah! si Dieu, en le faisant vivre, lui avait refusé les moyens de bien vivre, il pourrait l'accuser d'iniquité. Malheureusement pour lui, heureusement pour Dieu, il n'a point cette suprême ressource des opprimés que l'injustice écrase. En nous donnant la vie, Dieu nous a donné la liberté, le désir et l'espérance d'une vie meilleure, son secours qu'il suffit de demander. C'est avec cela que les vaillants, dont les apo-

logistes de l'immortalité facultative saluent le triomphe final, conquièrent leur bienheureuse éternité.

Non, Messieurs, ce n'est pas le châtement des prévaricateurs qui ont abusé de la vie qu'on peut appeler une injustice, mais bien leur impunité. Or, cette impunité, ils la trouveraient en quelque sorte dans l'anéantissement. Non pas que l'anéantissement soit dépourvu de tout caractère pénal, mais il ne donne, ni à la justice divine les satisfactions qui lui conviennent, ni à l'homme pervers la mesure des peines qu'il a méritées. Condamné à disparaître, après avoir accordé à ses instincts et à ses passions toutes les satisfactions qu'ils demandaient, le pécheur échappe à la terrible échéance en laquelle il doit rendre compte des abus d'un bien qui ne lui appartenait pas. Sous le coup violent qui l'extermine, il n'a ni le temps de se reconnaître coupable, ni la faculté de se sentir puni. « C'est sa volonté, dit saint Thomas, qui s'est révoltée contre les lois de culture et de redevance établies par Dieu. La nature, en lui, ne demandait pas mieux que de se soumettre à ces lois; mais il l'a violentée, et

en a sciemment et volontairement abusé. Faut-il donc que, par l'anéantissement, la nature soit opprimée et que la volonté demeure impunie? Non, cela ne peut pas, cela ne doit pas être. La nature conservée doit servir au châtement de la volonté rebelle.

Et n'est-ce pas ce qui convient le mieux au désordre du péché? En mettant ses complaisances dans un bien subalterne et périssable; le pécheur se détourne du bien souverain et immuable pour lequel il est fait. L'anéantissement le prive à jamais de ce bien; c'est juste; mais il faut qu'il sente cette privation, pour ne pas garder le bénéfice de la jouissance qu'il s'est procurée en outrageant le bien suprême; et il ne peut se sentir privé que si la justice divine le conserve pour être châtié de la faute qu'il a commise¹. » Ajoutez, Messieurs, à ces

1. Licet Deus de justitia creaturæ contra se peccanti posset esse substrahere, et eam in nihilum redigere; tamen convenientior justitia est ut eam in esse reservet ad pœnam... Ista justitia congruentior respondet culpæ in duobus. In uno quidem, quia in culpa voluntas contra Deum agit, non autem natura, quæ ordinem sibi a Deo inditum servat: et ideo talis debet esse pœna quæ voluntatem affligat, naturæ nocendo qua voluntas abuti-

profondes considérations de l'angélique docteur, cette remarque importante : que nos instincts de justice demandent une équitable proportion dans les rétributions divines comme dans les rétributions humaines.

Ainsi que la vertu le vice a ses degrés.

Or, ces degrés doivent servir à mesurer les récompenses et les châtimens. On ne peut pas récompenser un héros comme on récompense le premier honnête homme venu ; on ne peut pas châtier un scélérat, qui fut la terreur et le supplice de ses semblables, comme on châtie un vulgaire criminel dont la vie corrom-

tur. Si autem creatura omnino in nihilum redigeretur, esset tantum nocumentum naturæ et non afflictio voluntatis. In altero vero, quia cum in peccato duo sint, scilicet aversio ab incommutabili bono, et conversio ad bonum commutabile, conversio post aversionem transit : nullus enim peccans intendit a Deo averti, sed quærit frui temporali bono, cum quo simul Deo frui non potest. Unde cum pœna damni aversioni culpæ respondeat, conversioni vero ejus pœna sensus pro actuali culpa, conveniens est ut pœna damni non sit sine pœna sensus. Si autem in nihilum creatura redigeretur, esset quidem pœna damni æterna, sed non remaneret pœna sensus. (Q. de Potent. quæst. 5, a. 4 ad 6.)

pue n'a fait tort qu'à lui-même. On ne peut pas récompenser une seule belle action, comme on récompense une vie toute remplie de vertus et de hauts faits; on ne peut pas châtier un seul crime, fût-il exécration, comme on châtie une vie qui ne compte que des forfaits. Le nombre et la gravité des fautes demandent des degrés dans la peine. Or, Messieurs, il est impossible à Dieu d'appliquer ce principe de simple bon sens, du moment qu'il n'a pas d'autre arme que l'anéantissement pour punir l'homme coupable. L'anéantissement n'a pas de degrés. Peine uniforme, il pèse, indistinctement et du même poids, sur tous ceux qu'il châtie, et confond, malgré l'évidente protestation des faits, toutes les vies criminelles dans le même démerite. Monstrueuse égalité qui, non seulement offense notre conscience, mais déshonore encore la perfection que l'on craint de compromettre par une équitable répartition des peines.

Il est vrai, Messieurs, qu'il faut songer à tout lorsqu'il s'agit de l'honneur de Dieu, et que les apôtres de l'anéantissement s'imaginent qu'en tempérant l'action de sa justice ils san-

vent son adorable sainteté. — Conserver l'homme coupable pour le châtier, disent-ils, c'est changer le mal relatif en mal absolu. Or, le mal absolu ne peut subsister sans que la sainteté de Dieu en souffre.

Je vous avoue, Messieurs, que j'ai beau ouvrir tout grands les yeux de mon esprit, il m'est impossible de voir, dans une peine justement infligée, le changement si redoutable du relatif en absolu; et la manière obscure et embarrassée dont s'expriment ceux qui l'ont inventé me fait croire qu'ils ne voient pas plus clair que moi. Un mal absolu serait celui qui échapperait à la répression du souverain bien, et qui pourrait braver éternellement les perfections divines, sans qu'aucune pût jamais l'atteindre. Tel n'est pas, tel ne peut pas être le mal commis par l'être borné et infirme que nous sommes. Si ce mal a pu échapper à la justice, pendant la courte et rapide traversée de ce monde, Dieu a sur lui ses reprises. Humilié sous la main qui le châtie, il proclame que Dieu est maître; et, bien loin d'être une injure à la sainteté du suprême justicier, il la fait mieux ressortir; car, être saint, c'est

joindre à l'exemption de toute souillure une souveraine horreur pour le mal. L'impunité seule offenserait la sainteté de Dieu; et l'homme habitué au mal peut être assez pervers pour se la préparer dans l'anéantissement.

S'imaginer que cette peine, si c'en est une, mise en présence de l'instinct de la conservation, puisse suffisamment et efficacement brider les convoitises, empêcher la volonté de s'égarer ou provoquer son retour vers le bien, c'est une illusion ajoutée à celles que nous venons de dissiper. Déjà, les passions sont assez fortes pour nous faire oublier, à leur profit, les peines dont sont menacés les pécheurs. Que sera-ce, si on parvient à leur persuader que ces peines n'existent pas, et qu'elles n'ont à craindre, avec la cessation de la vie, que la cessation des jouissances dont elles se repaissent? Vous les verrez se hâter à la curée des biens de ce monde. Elles estimeront qu'un *bon tiens* vaut mieux, pour elles, que le bonheur problématique qu'on leur montre dans une lointaine perspective; et, plutôt que de se laisser contenir, elles amèneront la volonté

dépravée à consentir au sort de la bête, dont elles lui font déjà subir la loi.

Voulez-vous les entendre, Messieurs ? Écoutez ces paroles du sage qui a transcrit leur infâme cantique : — « Les méchants ont dit, dans l'égarément de leur pensée : le temps de la vie est court et fâcheux ; l'homme, après sa mort, n'a plus de bien à attendre, et personne n'est revenu de l'enfer. Nous sommes nés comme à l'aventure, et après ce que nous sommes en ce monde, nous serons comme si nous n'avions jamais été. Quand l'étincelle qui remue notre cœur sera éteinte, notre corps tombera en poussière. Le souffle de la vie se dissipera comme un air subtil, et s'évanouira comme un brouillard sur lequel pèsent les rayons du soleil, et qui s'affaisse appesanti par sa chaleur... Le temps de notre vie n'est qu'une ombre qui passe, et après la mort il n'y a plus de retour. La tombe est scellée ; personne n'en revient. Allons donc, joyeux vivants, jouissons des biens que nous tenons, et hâtons-nous de profiter des choses créées pendant que nous sommes jeunes. Enivrons-nous des meilleurs vins, couvrons-nous de parfums, et

ne laissons point passer la fleur de la saison. Les roses vont se flétrir; couronnons-en nos fronts, pendant qu'elles sont fraîches encore; et, dans les prés fleuris, laissons partout l'empreinte de nos voluptueux ébats. Que personne n'échappe à l'entraînement de nos plaisirs; et laissons partout des traces de notre liesse. Car, c'est là notre partage, c'est là notre sort : *Hæc est pars nostra et hæc est sors*¹. »

Et l'on voudrait, Messieurs, que des hommes

1. *Dixerunt cogitantes apud se non recte : Exiguum et cum tædio est tempus vitæ nostræ, et non est refrigerium in fine hominis, et non est qui agnitus sit reversus ab inferis. Quia ex nihilo nati sumus, et post hoc erimus tanquam non fuerimus... Sermo scintilla ad commovendum cor nostrum, qua extincta, cinis erit corpus nostrum, et spiritus diffundetur quasi mollis aer, et transibit vita nostra tanquam vestigium nubis, et sicut nebula dissolvetur, quæ fugata est a radiis solis, et a calore illius aggravata... Umbræ enim transitus est tempus nostrum, et non reversio finis nostri : quoniam consignata est, et nemo revertitur. Venite ergo, et fruamur bonis quæ sunt, et utamur creatura tanquam in juventute celeriter. Vino pretioso et unguentis nos impleamus, et non prætereat nos flos temporis. Coronamus nos rosis, antequam marcescant. Nullum pratium sit quod non pertranseat luxuria nostra. Nemo nostrum exors sit luxuriæ nostræ : Ubique relinquamus signa lætitiæ : Quoniam hæc est pars nostra, et hæc est sors. (Sap., cap. II, 4-9.)*

capables de pousser de pareils cris, capables d'un parti pris qui ravale notre noble nature jusqu'à l'animalité, ne fussent que des faibles dont il faut plaindre la disparition dans la grande lutte de la concurrence vitale? — O tyrannie des systèmes! Les docteurs de l'immortalité conditionnelle et facultative ont rêvé de compléter, dans l'ordre moral, l'hypothèse scientifique de l'évolution, de la sélection, de la lutte pour la vie. Cette préoccupation leur a fait oublier que l'évolution morale de l'homme ne se fait pas, comme l'évolution des espèces, sous l'action de lois physiques auxquelles la vie animale ne peut se soustraire, mais sous l'empire de la liberté. Tout en voulant rester spiritualistes, ils versent, malgré eux, dans les honteuses conséquences des négations matérialistes dont nous aurons à nous occuper dans une prochaine conférence.

Mais en voilà assez, Messieurs, sur les illusions qui mutilent le dogme de l'immortalité et de la vie future. Passons aux chimères qui le défigurent.

II

Des rêveurs, plus nombreux que les précédents, mais moins bien armés, pour la plupart, de logique et de philosophie, ne reculent pas devant la nécessité d'une peine au delà de cette vie. Toutefois, ils estiment que cette peine doit être ordonnée à l'amendement des coupables, et que, par conséquent, elle ne saurait avoir le caractère d'une action purement et simplement vindicative de la justice divine.

Tout n'est pas fini pour l'homme pécheur, quand la vie présente arrive à son terme. Mais, aussi, Dieu ne se hâte pas de prononcer irrévocablement sur son sort. Il a décrété que l'épreuve actuelle ne serait pas définitive, et que nous passerions tous par des épreuves, plus ou moins longues, plus ou moins répétées, selon la mesure de notre bon vouloir et de nos expiations; après quoi, nous pourrions être admis dans un lieu d'éternel repos et d'éternelle béatitude.

Vous avez deviné, Messieurs, le système des

transmigrations ou métempsycoses. Ce système ne manquerait pas de gaité, si l'on pouvait oublier qu'il s'agit pour nous de la plus sérieuse des questions : la question de nos destinées, obscurcie et troublée par des rêveries que mettent en péril la morale humaine et la perfection divine.

Il y a bien longtemps que ces rêveries hantent l'esprit humain. La vieille Egypte en a fixé le souvenir, dans les peintures de ses hypogées et dans les pratiques de son culte ; la Chaldée, dans ses périodes astrologiques ; la Perse, dans les allusions de l'*Avesta* et les prédictions du *Boundéhesh* ; l'Inde, dans ses Védas. Pythagore les fit passer dans sa philosophie. Platon ne sut pas en préserver, tout à fait, sa belle intelligence. Les poètes latins les ont chantées. Enfin, nous les retrouvons dans les écrits des hérétiques qui ont déshonoré les premiers siècles du christianisme, et jusque dans les œuvres du grand Origène.

Vous dire, Messieurs, toutes les formes qu'elles ont prises, ce serait perdre un temps précieux et vous fatiguer inutilement. Contentons-nous de constater que l'idée générale des

anciens, qui fait de notre globe le théâtre des métempsycoses, les met trop près de nous pour qu'elles n'aient pas des inconvénients à la fois odieux et ridicules. Du moment que les âmes peuvent passer dans des corps d'hommes, d'animaux ou de plantes, nous sommes entourés des générations qui nous ont précédés, et nous-mêmes, nous pouvons venir de très-loin dans le temps, sans nous en douter. Imbu de cette croyance, l'homme en subit les diverses influences. Ici, il ne veut plus voir en ceux qui souffrent que des scélérats punis dans la vie présente des crimes qu'ils ont commis dans une existence antérieure, et il ferme son cœur à la pitié. Là, il se permet des classements de mérites ou de démérites antécédents, qui introduisent dans la société l'odieux régime des castes. Ailleurs, il se laisse attendrir par une imbécile commisération pour des animaux nuisibles et quelquefois dégoûtants, pour des plantes vulgaires et souvent inutiles ; il a peur de tuer une puce ou de fouler aux pieds un brin d'herbe, car il pourrait y avoir là une âme de mari, de femme, de père, de mère ou de quelque autre parent. Enfin, Messieurs, il est

exposé à cette destinée bouffonne d'être aujourd'hui son arrière grand'père, et de devenir plus tard son arrière petit-fils.

Les anciens, trop naïfs, n'avaient sans doute pas réfléchi à tous ces inconvénients ; mais les modernes, plus avisés, croient pouvoir les supprimer en élargissant, à l'infini, le temps et le théâtre des transmigrations. En somme, ils ne suppriment pas grand'chose, et nous pouvons leur reprocher, comme aux anciens, de nous induire à l'adoration de la richesse et du succès et au mépris de ceux qui souffrent, puisqu'ils maintiennent la doctrine des existences antérieures, pour lesquelles nous sommes récompensés ou punis dans la vie présente. Mais il faut étudier de près leurs chimères.

Laissons de côté, si vous le voulez bien, leurs rêves de bonheur. Ne nous occupons pas des êtres devenus surhumains à qui ils promettent de planer dans la vaste région de l'éther planétaire, enveloppés d'un vapoureux manteau de matière vivante¹. Demandons-leur la solution du problème de justice que les par-

1. Figuiér : *Le lendemain de la mort.*

tisans de l'immortalité conditionnelle et facultative ne peuvent résoudre par l'anéantissement. — Que devient l'homme coupable après la mort? — Eh! mon Dieu, il devient ce qu'il est devenu quand la providence l'a condamné à habiter notre globe; il entre dans une nouvelle épreuve. Car, sachons-le bien, l'existence terrestre n'est pas notre première existence. Nous avons été quelqu'un dans un autre monde, avant d'échouer sur cette humble planète qu'on appelle la terre. Après avoir laissé sur un autre astre, comme un vêtement usé, le corps qu'avait créé jadis l'énergie vitale de notre âme, nous laisserons ici le corps dans lequel s'est accomplie notre épreuve terrestre. Toute l'humanité, heureuse ou malheureuse, est en marche à travers ces globes innombrables, armée immense dont le Tout-Puissant contemple et soutient les mouvements grandioses. Les justes traversent des demeures paisibles, dont la joie universelle est l'ornement conquis par la vertu; les coupables errent à travers des sphères de douleur, où règnent la souffrance et l'expiation imposées par la justice souveraine de Dieu.

Où sont-elles, ces sphères de la douleur ? — Dans toutes les régions de l'univers d'une condition analogue à la terre et pire encore. De même qu'en développant les principes de lumière, de vertu et de béatitude qui existent dans ce monde, notre imagination s'élève à l'idéal du ciel, de même par le développement des principes d'aveuglement, de méchanceté et de souffrance qui se découvrent autour de nous, peut elle arriver à des profondeurs assez affreuses pour mériter le nom d'enfer. Assemblage de monstres de toute espèce, nature hostile, corps infirmes et hideux, crimes, blasphèmes, tortures, désespoirs, toute misère est admissible, *pourvu que la mort n'y manque pas, car c'est elle qui sauve tout, en ouvrant, au temps voulu, la porte qui, des quartiers les plus désolés du labyrinthe pénitentiaire, conduit à des quartiers meilleurs*¹.

Il est difficile, Messieurs, d'habiller plus élégamment des chimères ; mais ce sont des chimères. Ceux qui les ont imaginées seraient fort embarrassés de démontrer, par des rai-

1. Jean Reynaud : *Terre et ciel*.

sons sérieuses, qu'ils ont trouvé la solution juste du problème des destinées humaines. Les astres sont bien loin ; il est difficile d'aller voir ce qui s'y passe. L'avenir est bien long ; et l'interminable série d'épreuves, qui doivent s'y succéder, ne nous permet guère de saisir le point précis où le gouvernement de Dieu donne à sa justice une satisfaction définitive. Ce n'est pas sous cette forme que se présente au sens commun la conclusion de la vie humaine. Il la veut nette et précise ; ce qui nous donne lieu de croire qu'il la formulait avec une extrême simplicité à l'époque où, selon la remarque de Cicéron, « la vérité de nos fins dernières était mieux connue, parce que les peuples étaient plus rapprochés de l'origine des choses et des productions divines¹. » Si la vérité a été altérée par des chimères, ce n'est pas l'imagination seule qu'il faut accuser. Elle a été embauchée et stimulée par la raison, qu'effraie la redoutable perspective de l'éternité des peines. Ce dogme est naturellement visé dans tous les

1. Cf. Quatre-vingt-deuxième Conférence : *Traditions et croyances* deuxième partie.

systemes des métempsycosistes contemporains. Et, comme si ce n'était pas assez du talent et de la verve poétique de nos modernes rêveurs, on prétend que les esprits de l'autre monde s'épanchent en révélations, et viennent faire leur partie dans le concert où l'on chante les voyages d'outre-tombe et les mystérieuses péripéties des transmigrations.

Messieurs, lorsque nous visiterons ensemble les stations de l'autre vie, j'aurai à prouver que, s'il y a des déviations de la volonté humaine pour lesquelles Dieu se contente d'une peine à terme, il y a aussi des revirements qu'il a décrété de punir éternellement. J'espère vous convaincre que c'est son droit, et qu'aucune de ses perfections ne peut l'empêcher d'en user. Aujourd'hui, je dois me borner à juger la valeur des systèmes dans lesquels on prétend remplacer la peine éternelle par des épreuves chimériques.

Si l'homme doit passer de l'épreuve de cette vie à l'épreuve d'une autre vie, il me semble que cette dernière, pour être à la fois équitable et efficace, devra se faire dans des conditions où l'on retrouve exactement le même in-

dividu, avec toute sa nature et toutes ses habitudes acquises. Qu'on le change de lieu, je le veux bien, mais il faut qu'il y soit tout entier. C'est tout l'homme qui a péché, par conséquent c'est tout l'homme qui doit se repentir et se retourner vers Dieu. Or, je cherche en vain tout l'homme, après la catastrophe qui a rompu l'étroit embrassement de son âme et de son corps. Son âme s'est enfuie, et son misérable corps pourrit et s'évanouit dans la tombe. Il ne l'a plus, cette chair dont le ministère est ici-bas indispensable à l'acquisition de la sainteté et de la vertu : deux bras avec lesquels nous atteignons notre fin dernière ; cette chair dans laquelle il a laissé l'empreinte de ses vertus et de ses vices ; cette chair dont il faudrait purifier les souillures et corriger les appétits dépravés ; cette chair dont il devrait se servir pour se remettre complètement sous le souverain empire du Dieu qu'il a méconnu. En la voyant gisante et inanimée, je ne puis m'empêcher de penser avec saint Thomas que l'épreuve est finie, et que l'homme arrivé à son terme y est éternellement fixé¹.

1. *Post hanc vitam non remanet homini facultas adi-*

Admettons, cependant, qu'il reste dans l'âme humaine, quel que soit le lieu et la forme de la réincarnation qu'on lui destine, le pouvoir de se repentir, de réformer sa vie et d'apaiser la justice divine. Encore faut-il qu'elle soit elle-même, c'est-à-dire qu'elle ait conscience, non seulement de ce qu'elle est dans le présent, mais encore de ce qu'elle a été dans le passé. C'est seulement au moyen du souvenir que l'homme peut savoir, d'un moment à l'autre de son existence, qu'il est le même homme. C'est parce qu'il se souvient de son enfance, de son adolescence, de sa jeunesse, de son âge mûr et des jours écoulés de sa vieillesse, qu'il affirme sa personnalité, dans chacune des parties de sa vie, et se sent responsable de tous les actes qu'il a produits. A supposer qu'une première vie ne soit pour lui qu'une première

piscendi ultimum finem : homo enim indiget corpore ad consecutionem sui finis, in quantum per corpus perfectionem acquirit et in scientia et in virtute. Anima autem, postquam fuerit a corpore separata, non redit iterum ad hunc statum, quod per corpus perfectionem acquirat... Necessè est igitur, ut ille qui hac pœna punitur, ultimo fine privetur, et in æternum privatus remaneat. (Summ. Cont. Gentes. Lib. III. cap. CXXXIV.)

épreuve, il doit nécessairement pouvoir dire, en entrant dans sa seconde vie : c'est moi ! Mais comment cela, si on lui enlève le souvenir ? La chaîne de son identité est rompue et les actes de sa seconde vie n'ont plus aucune liaison avec ceux de la première.

Voilà, Messieurs, des vérités fondamentales que vous pouvez comprendre sans être grands philosophes ; il suffit pour cela d'avoir le sens commun. Or, appliquez, je vous prie, ces vérités à votre existence présente, vous allez tout de suite prendre en défaut le système chimérique des réincarnations. D'après ce système, qui suppose derrière nous et devant nous une durée indéfinie, notre vie actuelle n'est pas un commencement. Nous avons déjà été quelqu'un ou quelque chose. Vous rappelez-vous cela, Messieurs ? Du point le plus avancé de l'existence où vous êtes arrivés, vous remontez, par le souvenir, le fleuve de votre vie et vous en reconnaissez les rivages accidentés. Ici, les désenchantements de la vieillesse ; plus loin, les ambitions et les sollicitudes de l'âge mûr ; plus loin, les ardeurs, les témérités et peut-être les folies de la jeunesse ; plus loin,

les incertitudes et les rêves de l'adolescence ; plus loin, la joyeuse insouciance et les caprices de l'enfance. Dans toutes ces étapes de votre vie vous rencontrez le même *moi* ; mais le voyage rétrospectif de votre mémoire s'arrête au moment où s'est éveillée en vous la raison. Vous n'avez aucun souvenir, n'est-ce pas, des jours pendant lesquels elle sommeillait ? Encore moins le souvenir des états par lesquels vous avez passé, et de l'astre dont vous êtes descendu pour devenir un homme terrestre. Ni moi non plus. Nous aurions le droit de nous révolter contre la singulière prétention qui nous impose une existence antérieure, dont nous n'avons pas conscience, si nous ne prenions le parti d'en rire. — Ne riez pas, dit un des plus ardents défenseurs de la métempsy-cose ; notre inconscience s'explique. La mort est le Léthé où se noient les souvenirs d'une existence qui finit. « L'oubli comme le libre arbitre sont les lois du monde actuel¹ ». Messieurs, il n'y a pas de lois contre le sens commun, et l'on ne nous fera jamais entendre que

1. Pezzani : *La Pluralité des existences de l'âme*.

des existences successives, dont la dernière doit réparer celle qui l'a précédée, ne soient pas soudées l'une à l'autre par le souvenir. De même qu'un bonheur ne peut être pour nous une récompense que si nous sommes convaincus de l'avoir mérité, de même une peine ne peut être véritablement réparatrice que si nous l'acceptons avec la conscience d'être punis, et si nous l'offrons au souverain vengeur de nos iniquités comme un hommage compensateur des offenses qu'il en a reçues. Les épreuves désarticulées qu'on nous annonce ne réparent rien, et ne sont que les jeux cruels d'un maître appliqué à tourmenter des infortunés qui ne peuvent pas se repentir, parce qu'ils ne se sentent pas coupables. On nous dit bien « qu'un jour, dans l'éther planétaire, la restitution intégrale de nos souvenirs fera partie de notre félicité ; que nous pourrons, dans ce nouveau séjour, prendre possession par le souvenir de nos existences antérieures, concentrer en nous, avec le sentiment du présent, ceux de l'avenir et du passé. » C'est trop tard. J'ai besoin du souvenir dans toutes et chacune des existences qu'on me promet, pour mé-

riter, par mes libres expiations, l'apaisement de la justice divine.

Veut-on bien m'accorder ce souvenir ? — Je demande alors quand finira l'expiation ? Remarquez que le pécheur a déjà traversé, ici-bas, tous les âges et toutes les transformations d'une vie, pendant laquelle Dieu l'a mille fois invité à assurer par un seul acte de repentir le bonheur de sa vie future. Cet acte, il l'a refusé. Ne le refusera-t-il pas dans une seconde, une troisième, une quatrième épreuve et toujours ? C'est possible, Messieurs, je dis plus, c'est tout ce qu'il y a de plus vraisemblable. Nous autres, chrétiens, nous comprenons ces soudains revirements qui font passer une âme de l'iniquité à la justice, parce que nous croyons à la puissance de la grâce divine. Mais les apôtres de la métempsycose ne tiennent aucun compte de cette force surnaturelle, ils ne connaissent que la nature. Or, c'est une loi de la nature que la multiplication des fautes crée en elle des habitudes dépravées, et que, sous l'empire des habitudes, ses forces morales s'affaiblissent. Entré dans une seconde épreuve avec des forces affaiblies, l'homme coupable ne

saura pas résister aux appétits criminels que son existence antérieure a créés. Par conséquent, il s'affaiblira encore et toujours. Et ainsi, nous avons devant nous une monstrueuse éternité dans laquelle le châtement doit s'aggraver sans fin en même temps de la faute. C'est bien la peine de manifester tant d'horreur pour notre enfer, c'est-à-dire pour une éternité fixe où le crime, arrivé à son terme, reçoit la juste mesure de peines qui lui revient, si on le remplace par une éternité mobile qui accroît à chaque instant la honte et la misère du pécheur. C'est bien la peine de tant protester contre la justice sereine qui se montre, dans le dogme catholique, souverainement maîtresse de l'iniquité, si l'on avilit l'infinie majesté de Dieu par l'ingrate et éternelle poursuite d'un mal qu'elle ne peut jamais ni saisir, ni arrêter.

Encore, si l'on promettait à ceux qui parviendront, on ne sait comment, à se purifier dans le voyage, mille et cent mille fois séculaire, des transformations, un éternel repos dans un bonheur immuable! — Mais, non. — La nature, disent quelques-uns de nos modernes rêveurs, est un cercle dont on ne peut voir ni

le commencement ni la fin. Les Egyptiens, en la représentant sous la forme d'un serpent qui se mord la queue, prélevaient par un symbole aux affirmations éclairées de la science contemporaine. Dans le vaste *circulus* de la métépsychose, le mouvement est perpétuel; et, si l'homme passe des quartiers les plus désolés du labyrinthe pénitentiaire dans des quartiers meilleurs, et même dans des régions bienheureuses, où la créature prend le nom d'être surhumain, ce n'est pas pour y rester éternellement. Pendant que celui qui est déchu se relève, celui qui s'est relevé peut déchoir, et, après une halte dont nous ne pouvons mesurer la durée, être obligé de continuer sa course indéfinie dans le terrible cercle des purifications et des expiations. — Ce qui équivaut, Messieurs, à dire que notre âme, qui veut invinciblement être heureuse, et l'être sans crainte de perdre son bonheur, est fatalement condamnée à d'éternelles déceptions, et que Dieu n'est, en définitive, qu'un ouvrier malhabile qui ne sait ni prévoir, ni ordonner, ni atteindre l'achèvement de son ouvrage.

Toutes ces chimères offensent le sens com-

mun ; mais je suis moins effrayé de l'outrage qu'il en reçoit, que de leur retentissement dans l'ordre moral. Je vous ai montré tout à l'heure l'homme pécheur consentant à l'anéantissement qui lui assure l'impunité avec la cessation des jouissances terrestres dont il s'est rassasié ; plus volontiers encore, il consentira à tenter de nouvelles aventures, qui lui permettront de différer indéfiniment son repentir et sa conversion, sans renoncer à l'espoir de voir un jour tourner à son profit la chance des réincarnations. S'il pouvait prendre au sérieux les perspectives chimériques qu'on ouvre devant lui, rien ne l'obligerait à contenir présentement ses appétits, et le monde terrestre ne serait bientôt plus peuplé que d'aventuriers qui escompteraient l'avenir au détriment de toute justice et de toute vertu.

Non, pas d'illusions ! pas de chimères ! Nous avons besoin, pour éclairer notre marche vers la vie future, d'une vérité précise, qui nous préserve du mal et nous encourage au bien, en mêlant la crainte et l'espérance à la foi qui nous fait dire : *Credo vitam venturi sæculi.*



QUATRE-VINGT-QUINZIÈME CONFÉRENCE

LA VIE FUTURE

INDIFFÉRENCE ET NÉGATIONS

QUATRE-VINGT-QUINZIÈME CONFÉRENCE

LA VIE FUTURE

INDIFFÉRENCE ET NÉGATIONS

Messeigneurs¹, Messieurs.

Nous avons suivi l'esprit humain dans ses divagations. Plus effrayé de la redoutable perspective d'une peine fixe, qui doit éternellement châtier l'homme coupable, qu'embarrassé du sort de l'homme juste, il appelle à son aide l'imagination et bâtit, pour se rassurer, d'étranges systèmes, dans lesquels les illusions et les chimères outragent à l'envi le sens commun, compliquent le problème de nos destinées au lieu de le résoudre, mutilent et défigurent le dogme de l'immortalité et de la vie future.

1. Sa Grandeur Mgr Richard, archevêque de Paris
Mgr Marango, archevêque d'Athènes, et Mgr Gonindard,
archevêque de Sébaste, coadjuteur de l'archevêque de
Rennes.

Est-ce tout ce que nous avons à lui reprocher? — Non, Messieurs. — Les illusions et les chimères, aussi bien que les intuitions et les déductions de la raison, sont de trop pour certaines gens qui, ne voulant pas être troublés, dans leur condition présente, par des questions d'avenir, prennent le parti radical de les supprimer. Les uns, sans nier absolument qu'il y ait une autre vie, professent à son égard une indifférence systématique; les autres, esclaves de faux principes qui confondent le créateur avec la créature, l'esprit avec la matière, nient franchement et brutalement qu'il y ait pour la personne humaine une existence autre que l'existence terrestre. C'est le dernier mot de l'erreur dans la question qui nous occupe. Ayez le courage de l'entendre, Messieurs; vous serez bientôt consolés, par les lumineux enseignements de la foi, des tristesses dont l'âme est assaillie quand elle sent peser sur elle les ténèbres de l'erreur.

I

Il est malheureusement vrai que, dans la foule des humains, il y a bon nombre de gens qui ne songent guère à l'autre vie. Les sollicitudes de chaque jour, le tourbillon des affaires, l'entraînement des plaisirs détournent leurs pensées et déplacent, plutôt qu'ils ne les suspendent, ces puissantes aspirations de bonheur qui ne peuvent être satisfaites par aucun bien de ce monde. Trop empressés et trop appliqués à jouir de la vie présente, ils en oublient le terme fatal et les suites éternelles. Cet oubli est coupable, sans doute, mais ce n'est pas l'indifférence systématique dont j'ai à vous parler. Dans cette indifférence, il y a plus qu'une erreur de conduite ; il y a le parti pris d'écarter une vérité et de n'en tenir aucun compte.

Il faut bien justifier ce parti pris, car la question de nos destinées est trop importante pour qu'on puisse la laisser de côté sans raison. Aussi, voyons-nous nos modernes stoïciens se

mettre en frais d'argumentations pour prouver que la doctrine de la vie future, telle, surtout, qu'elle nous est présentée par l'enseignement catholique, tend à rabaisser la dignité humaine et à diminuer le mérite de nos actions. « Plus l'homme se montre désintéressé, disent-ils, plus il est grand, noble, sublime. Or, si l'on considère, à la lumière de ce principe, la vie du chrétien dirigé par l'Eglise, on y découvre tout de suite qu'une question d'intérêt domine tout, règle tout, et par conséquent amoindrit tout. Tendu vers ce qu'il appelle son avenir éternel, il y cherche et il y prend le motif de toutes ses actions. Il fait le bien, parce qu'il espère être récompensé par une béatitude sans fin, il évite le mal, parce qu'il craint d'être châtié éternellement. Dans l'accomplissement du devoir et la pratique de la vertu, il n'est donc qu'un mercenaire avide et un esclave tremblant.

« Nous autres philosophes, nous avons une plus haute idée de la dignité de l'homme et de la moralité de ses actions. Nous voulons accomplir le devoir pour le devoir lui-même, et nous nous désintéressons de tout ce qui peut nous arriver, après que nous aurons marché

vaillamment dans les voies de l'honnêteté et de la justice. La vertu est assez belle pour nous séduire, le vice assez hideux pour nous repousser ; nous n'avons besoin ni de promesses, ni de menaces pour nous déterminer à bien faire ou nous empêcher de mal faire. Nous ne demandons rien à personne, nous n'attendons rien de personne. La douce joie de nos bonnes actions suffit à récompenser notre fière et sereine honnêteté, et nous craignons le remorçs plus que tous les tourments posthumes qu'on invente pour épouvanter des esprits faibles et des âmes sans générosité. »

Messieurs, je ne veux pas sonder la conscience de ceux qui tiennent ce langage. J'aurais peur d'y rencontrer l'âpre désir de nuire à une religion dont ils sont les ennemis, en accusant sa morale d'être intéressée et pusillanime, bien plus que le pur amour du devoir et de la vertu. Supposons-les sincères, et montrons-leur qu'ils se trompent : que la prétendue générosité dont ils se font une gloire est en contradiction avec les lois de la nature humaine, qu'elle mutile et dénature le devoir, et que, en fin de compte, elle ne peut guère

avoir d'autre résultat que de nous faire décroître.

Il faut prendre la nature humaine telle qu'elle est faite, Messieurs. Ne l'ayant point créée, nous ne pouvons pas avoir la prétention de la réformer. En l'étudiant, pour nous rendre compte de ses tendances et de ses aspirations, nous l'avons vue tourmentée par l'invincible besoin d'être heureuse, déçue par tous les biens qu'elle rencontre en ce monde, et emportée vers un autre monde où l'immortalité seule peut lui donner les satisfactions qu'elle désire. C'est sa loi. Et l'on voudrait l'empêcher d'obéir à cette loi? Et l'on accuse l'enseignement religieux, qui lui promet dans une autre vie le plein contentement auquel elle aspire de compromettre sa dignité et de l'amoinrir? Et lorsqu'on la voit lancée, à toute force, vers la béatitude désirée dont elle ne peut se passer, une voix hautaine lui commande d'arrêter son mouvement, et lui impose l'obligation d'oublier le terme qui l'attire irrésistiblement? — J'en demande bien pardon à nos modernes stoïciens, mais cela ressemble trop à une mauvaise plaisanterie. C'est absolument comme si

l'on disait à un homme affamé, qui se hâte de gagner le gîte hospitalier où des amis lui ont préparé un festin réparateur : « Vous songez trop à votre appétit. Oubliez la faim qui vous tourmente et ceux qui vous attendent là-bas. La route est belle; cela doit vous suffire. »

Eh, oui, la route est belle ; je m'en sers pour aller là où j'ai besoin d'arriver. — Question d'intérêt, me dira-t-on. — Qu'importe ? Si c'est la loi de ma nature. Cette loi veut que je cherche le bonheur ; le bonheur que je cherche, j'ai la conviction de ne le pouvoir pas trouver en ce monde. D'autre part, je sais que le devoir et la vertu sont l'unique moyen d'arriver au bonheur que je cherche, parce que ce bonheur est leur récompense. Dans ces conditions, aurai-je moins bien accompli le devoir et moins bien pratiqué la vertu ; le devoir que j'accomplirai sera-t-il moins bon, et la vertu que je pratique moins belle, parce que je serai sensible à l'espoir et à la crainte d'en recevoir ou d'en perdre l'éternelle récompense ? — Évidemment non. Ah ! si j'étais disposé à faire n'importe quelle action, qu'elle soit bonne ou mauvaise, parce que je compte en tirer un bénéfice, ou parce que

je crains d'être châtié si je m'abstiens, à la bonne heure : voilà qui m'avilirait, voilà qui ferait de moi un mercenaire cupide ou un esclave tremblant. Mais je ne suis pas, je ne puis pas être cela, lorsque je fais le bien et évite le mal, en vue de ma béatitude qui est ma loi de nature.

Je ne me contente pas de cette justification, Messieurs ; ma nature contrariée par l'indifférence systématique, qu'on prétend m'imposer, me donne le droit d'accuser ceux qui professent cette indifférence, de mutiler et de dénaturer le devoir et la vertu. — La loi à laquelle j'obéis irrésistiblement en cherchant la béatitude, ce n'est pas moi qui l'ai faite. J'y dois voir l'expression d'une volonté souveraine dont je ne puis, sans impiété, mépriser les saintes exigences. Est-il bien vrai que cette volonté souveraine exige de moi que je me désintéresse de tout bonheur posthume, et que je me contente des satisfactions que donne le devoir accompli, des douces joies qu'on ressent dans la pratique de la vertu ; bref, que la loi de ma nature ne va pas plus loin que les actes présents et les habitudes présentes dans les-

quelles je me complais? — Mais, à ce compte, Messieurs, il faudrait que tous les hommes vertueux éprouvassent ces satisfactions, ces joies, ces complaisances, et, par contre, que tous ceux qui sont infidèles au devoir, tous ceux dont la vie est un outrage à la vertu fussent tourmentés par le remords. Autrement, il nous serait permis d'accuser, à la fois, la bonté et la justice de Dieu : la bonté, puisque Dieu n'aurait pas pourvu pour tous à un besoin qu'il a créé dans tous ; la justice, parce qu'il aurait fait une loi dépourvue de sanction.

Partant de là, Messieurs, entrez dans les consciences humaines ; vous aurez bientôt constaté que toutes ne sont pas épanouies et reposées dans les satisfactions et les joies du devoir et de la vertu. Chose remarquable, ce sont les consciences les plus délicates qui sont les moins contentes d'elles-mêmes. Après les plus belles actions, elles se demandent toujours si leurs intentions ont été bien pures, si elles ont bien fait tout ce qu'elles devaient faire. Même, lorsqu'elles peuvent se rendre le témoignage qu'elles ont mis dans la pratique du bien toute leur bonne volonté, il leur reste encore je ne

sais quelle mystérieuse inquiétude qui ne peut être dissipée que par le témoignage d'un suprême rémunérateur qui leur dit : C'est bien. Les consciences larges, au contraire, sont promptement et facilement satisfaites ; elles ne se préoccupent ni de la pureté des intentions, ni de la perfection des actes, pourvu que le devoir soit accompli, tant bien que mal. D'où il suit : que, si nous devons nous en tenir au devoir et à la vertu, sans viser plus loin et plus haut, le bonheur sera la récompense des moins parfaits et des moins méritants. — D'autre part, il y a une foule de consciences qui vivent tranquilles sous le poids de leurs prévarications quotidiennes. Certaines infamies et certains crimes peuvent les agiter ; mais que de fautes graves et honteuses elles commettent sans troubles ni remords ! D'où il suit : que, si la loi de notre nature se borne à accomplir le devoir pour le devoir, à pratiquer la vertu pour la vertu, on peut impunément la transgresser et s'avilir.

Vous le comprenez, Messieurs, ce n'est point ainsi que doit se manifester la volonté souveraine de Dieu à notre égard ; et nous sommes

en droit d'affirmer que la loi de la béatitude, expression de cette volonté souveraine dans notre nature, doit nous emporter au delà des actes présents et des habitudes présentes auxquels l'indifférence systématique veut que nous nous arrêtions. — Où donc, Messieurs ? — Vers cette autre vie à laquelle on nous défend de penser. Et, du reste, c'est la direction normale que prennent le devoir et la vertu. Ils ont pour effet de nous perfectionner en rectifiant notre nature, en assurant le triomphe de ses parties hautes sur ses parties basses, en ajoutant chaque jour le mérite au mérite. Mais, si actif et si constant que soit ce mouvement de progrès, il est certain que notre perfection ne s'achève pas et ne peut pas s'achever dans le cercle mobile de nos années terrestres. La perfection achevée suppose un état stable, dans lequel nous ne pouvons plus croître ni déchoir, parce que notre plénitude est acquise et à jamais fixée. Or, cet état, c'est notre béatitude : ou plutôt, Messieurs, la perfection achevée est la fleur dont la béatitude est le fruit. Nous ne pouvons donc pas vouloir l'accomplissement du devoir et la

pratique de la vertu sans vouloir notre perfection ; nous ne pouvons pas vouloir notre perfection sans vouloir notre béatitude, car ce serait poser des causes sans vouloir leurs effets. Ce qui veut dire que nous ne pouvons suivre l'enchaînement de l'ordre moral sans identifier notre suprême intérêt avec notre suprême devoir.

Dans une de nos retraites, je vous ai donné un exemple de cette identification de l'intérêt et du devoir ; permettez-moi de vous le rappeler¹.

Il est manifeste que notre premier devoir, comme créatures de Dieu, est de le connaître, de l'aimer et de le servir : toutes choses qu'il est impossible de mener, en ce bas monde, à leur dernière perfection. Je ne tiens pas compte, ici, des obscurités et des incertitudes, des tiraillements et des partages, des négligences et des infidélités qu'on rencontre dans les âmes vulgaires et dont nous avons à nous accuser presque tous ; il est trop évident que la per-

1. Cf. *Retraites pascals*, 1875. Quatrième instruction : *Obtenir la vie éternelle*, première partie.

fection n'est pas de ce côté. Mais interrogez les âmes d'élite : celles qui ont le plus de lumières, celles que l'amour divin possède jusqu'à l'oubli de tout autre amour, celles dont les pensées, les désirs, les actions sont entièrement consacrés au culte de la très sainte majesté de Dieu ; demandez-leur si elles se croient arrivées à la perfection de la connaissance, de l'amour et du service ; toutes vous répondront : — Non. — La perfection n'est pas de ce monde, où la souveraine beauté ne s'approche de nous que couverte d'un voile impénétrable ; pas de ce monde, où, quoi que nous fassions, l'amour est sujet à de mortelles langueurs ; pas de ce monde, où tant d'infirmités et de sollicitudes accaparent nos forces actives. Ce n'est que dans un monde meilleur que la connaissance, l'amour et le service de Dieu seront consommés. Là, nous connaissons parfaitement, parce que nous verrons : *videbimus* ; là, nous aimerons parfaitement, parce que notre cœur, fixé dans la possession de la beauté infinie, ne pourra plus en être détourné par les sollicitations des créatures : *amabimus* ; là, nous servirons parfaitement, parce que notre

vie sera une louange éternelle : *laudabimus*. Engagés par le fait même de notre création à la connaissance, à l'amour, au service de Dieu, nous ne pouvons pas ne pas vouloir la perfection de ces actes. Et, parce que cette perfection dépend du perfectionnement définitif de notre nature; et parce que notre nature, bien qu'elle se perfectionne par la pratique du devoir, ne peut acquérir son perfectionnement définitif que lorsque nous serons passés de l'exil à la patrie, de la vie qui s'éteint à la vie qui demeure, à la vie éternelle, nous devons considérer comme le plus grand de nos devoirs d'obtenir la vie éternelle.

Et l'on voudrait que nous fussions indifférents à cette vie éternelle, parce qu'il s'agit de notre intérêt? — Mais, tant mieux, Messieurs, que notre intérêt soit intimement lié à notre devoir. Nous devons admirer et bénir, en cet accord, l'adorable bonté de Celui qui nous appelle au bonheur en même temps qu'à la vertu. Il y aurait générosité, de notre part, à sacrifier un intérêt personnel au devoir; mais, sacrifier notre suprême devoir en même temps que notre suprême intérêt, ce ne serait

plus désintéressement, ce serait injustice et folie.

J'ai donc eu raison d'accuser l'indifférence systématique de mutiler le devoir, parce qu'elle veut que nous écartions de notre vie morale la considération du devoir suprême. J'ajoute qu'elle dénature le devoir et la vertu. Ces deux choses sont, dans l'ordre moral, des moyens de perfectionnement ; le stoïcisme moderne en fait des fins, et comme la perfection même. En définitive, son fameux principe : accomplir le devoir pour le devoir, pratiquer la vertu pour la vertu, équivaut à ces niaiseries : il faut manger pour manger, et non pour vivre ; il faut marcher pour marcher, et non pour arriver là où l'on doit aller.

Croyez-moi, Messieurs, le devoir et la vertu ne peuvent que grandir, quand on leur donne pour mesure les choses éternelles. Ils se rétrécissent étrangement lorsqu'on les isole en eux-mêmes. Facilement, alors, on tient compte des oppositions qu'ils rencontrent dans notre nature, et, pour qu'ils deviennent moins pesants, on les réduit à des proportions bourgeoises. J'ai peine à croire qu'après avoir sacrifié, sous

prétexte de désintéressement, l'intérêt éternel, régulateur suprême du devoir et de la vertu, on ne soit pas tenté de les accommoder aux intérêts temporels. L'indifférence systématique, comme l'a judicieusement remarqué un philosophe contemporain, ne peut avoir lieu qu'au profit du vice, de nos répugnances pour certains devoirs, de notre indolence, de l'orgueil : « au profit du vice, quand on veut faire le bien sans espoir de récompense, afin de pouvoir faire aussi le mal sans crainte de châtimens ; au profit de nos répugnances, quand on ne veut faire que le bien vers lequel on se sent porté par un heureux penchant, sans être obligé de rompre certaines habitudes coupables qu'on aime, ou de contracter certaines habitudes pieuses et saintes qu'on n'aime pas ; au profit de l'indolence, quand on ne veut pas prendre la peine d'écarter les erreurs et les préjugés qui peuvent étouffer en nous le sentiment inné de notre immortalité, de notre dépendance envers un être suprême, et des comptes que nous aurons à lui rendre ; au profit de l'orgueil, quand on écarte la pensée de Dieu, de sa toute-puissance, de sa bonté, de

sa justice, pour se persuader et pour persuader aux autres qu'on ne doit rien qu'à soi-même; quand on fait ainsi de soi-même son Dieu, et qu'on s'adore dans sa fausse vertu, payée ici-bas par la satisfaction égoïste qu'on trouve dans cette adoration de soi-même et dans les hommages qu'on recueille¹ ».

Ces motifs de l'indifférence systématique ne peuvent être que funestes à la vie morale et sociale; mais plus funeste encore est le stoïcisme moderne, s'il n'écarte la pensée de la vie future que parce qu'il ne croit plus en Dieu, car, alors, nous touchons aux négations franches et brutales dont il me reste à vous entretenir.

II

Il y a longtemps, Messieurs, que l'esprit humain se préoccupe de la solution d'un problème métaphysique, dont voici la formule : Conci-

1. Henri Martin : *La Vie future*, chap. VIII, § 5. *Stoïcisme moderne*.

lier l'existence simultanée du fini et de l'infini. Pour opérer cette conciliation, il s'est imprudemment écarté des routes battues du sens commun, et n'a rien trouvé de mieux que l'identification des deux termes. Vous n'attendez pas de moi que je vous expose ce vaste ensemble d'erreurs, qu'on désigne sous le nom commun de panthéisme ; votre instruction n'y gagnerait pas grand'chose, et je pourrais être mortellement ennuyeux.

Le panthéisme est des temps anciens et des temps modernes. Il est de l'Inde, de l'Égypte, de la Grèce ; Hollandais, Allemand et Français ; il est théologique, philosophique et poétique ; il est émanatiste, réaliste, idéaliste ; il est objectif, subjectif, absolu, transcendantal ; il est cosmique et humanitaire, etc., etc. ! Avec la prétention d'être nouveau, il réédite sans cesse de vieilles idées. Il n'est pas toujours facile de le comprendre. La forme sous laquelle on le saisit le mieux, c'est lorsqu'il dit : « Dieu est tout, tout est Dieu. » Il n'y a qu'un être éternel et immense, lequel se donne la perpétuelle jouissance d'émaner, d'évoluer, de se manifester dans ce qu'on appelle le fini, et de

prendre conscience de lui-même dans l'humanité. Si nous croyons être quelqu'un sous notre propre responsabilité, nous nous trompons ; nous ne sommes que des formes passagères du Dieu tout. Sortis de lui, nous rentrons en lui, pour y être complètement absorbés. La vie future, dans une immortalité personnelle et propre à l'homme, est un rêve comme sa création du néant. »

Comment concilier avec cela les idées fondamentales d'être, d'essence et d'existence, de substance et d'accident, de cause et d'effet, d'unité et de relation qui sont comme le fond même de notre intelligence ; comment expliquer les réalités contradictoires d'un et de multiple, d'esprit et de matière, de parfait et d'imparfait, de vérité et d'erreur, de bien et de mal, mais surtout l'irrésistible conscience de notre personnalité ? C'est plus que difficile, Messieurs, c'est impossible. Aussi, la raison a-t-elle fini par se lasser de cette incommensurable et inépuisable bobine qui se dévide éternellement en manifestations, et reprend à chaque instant, pour son propre compte, ce qu'elle a mis dehors. Elle a trouvé mieux que

cela : — « Un Dieu qui mérite les adorations de notre âme ; c'est l'être infini, universel, parfait, immuable, supérieur au temps et à l'espace ; mais il n'est tel qu'en passant à l'état idéal... Il ne prend la divinité qu'en perdant la réalité... perfection et réalité impliquent contradiction. La perfection n'existe et ne peut exister que dans la pensée. Le Dieu parfait n'est qu'un idéal. -- Mais, il y a un Dieu réel qui vit, se développe dans l'immensité du temps, et nous apparaît sous la variété infinie des formes qui le manifestent : c'est le *Cosmos* avec ses imperfections et ses lacunes. C'est encore un Dieu bien grand et bien beau pour qui le comprend, le voit et le contemple des yeux de la philosophie... En somme, Dieu est l'idée du monde ; le monde est la réalité de Dieu¹. »

Il va sans dire que le *Cosmos*, le monde, le Dieu réel fait ses affaires à part, et n'a aucun compte à rendre au Dieu idéal. Dès lors, Messieurs, on comprend que « *Dieu, Providence et immortalité*, tels que les concevaient nos pères, soient autant de vieux mots, un peu lourds

1. Vacherot : *La Métaphysique et la science*. (Passim.)

peut-être, que la philosophie doit interpréter dans un sens de plus en plus raffiné¹. »

Hélas ! le raffinement s'est fait, et il ne nous reste plus qu'un résidu vil et grossier, dont la science contemporaine se sert pour insulter la philosophie. Elle est bien payée des mépris sous lesquels elle prétendait écraser les bons vieux mots du passé. Voici les aménités qu'elle est obligée d'entendre : — « Ce qu'on appelle, à l'ordinaire, profondeur de l'esprit nous a toujours paru plutôt le trouble des idées que la vraie profondeur... Rien ne répugne tant que de voir la philosophie prendre les airs d'une profonde érudition, et se targuer de ses théories creuses et vides... Nos philosophes modernes aiment à nous réchauffer de vieux légumes en leur donnant des noms nouveaux, pour les servir comme les dernières inventions de la cuisine philosophique² »

Toutes les aberrations de la raison sont aujourd'hui primées par l'abject système qui ne reconnaît pas d'autre existence, pas d'autres

1. Ernest Renan : *Etudes d'histoire religieuse*.

2. Buchner : *Force et matière*.

manifestations, pas d'autres destinées que celles de la matière. Pourquoi chercher dans un autre monde, qu'on ne voit pas, des abstractions vaines et stériles? Rien n'existe, rien n'est digne d'attention que ce qui tombe sous les sens et relève de l'expérience. La matière est par elle-même et suffit à l'explication de tous les phénomènes. « La vieille doctrine, qui fait intervenir dans les corps, pour principe d'action, l'être immatériel supposé appelé âme, a été déterminée par les aberrations où conduisait la *chimiatrie* alors régnante¹. » Aujourd'hui, l'expérience constate que l'homme, comme le monde entier, n'est que matière. Conditionnée de telle manière, la matière produit la lumière, la chaleur, le mouvement mécanique; conditionnée de telle ou telle autre manière, elle produit la vie et ses manifestations multiples dans les règnes végétal et animal; dans l'homme, la pensée, la volonté, le sentiment, lesquels disparaissent avec les conditions organiques de leurs manifestations.

1. Littré et Robin : *Dictionnaire de médecine*, au mot *Animisme*.

Rien n'est stable dans l'orbe immense où se meuvent les atômes. La nature est un vaste alambic de compositions, décompositions et recompositions. Aujourd'hui, nous sommes les éléments dont se composaient, il y a des milliers d'années, d'autres vivants. Bientôt, nous irons nous perdre dans la nature qui doit nous employer à d'autres œuvres. Aucune des molécules dont se compose notre substance ne sera détruite, bien que la composition passagère qui les faisait agir, en tel ou tel être humain, ait pour jamais disparu. Voilà l'homme! Voilà sa destinée!

C'est-à-dire, Messieurs, voilà la négation franche et brutale des vérités affirmées par les traditions et les croyances du genre humain, par les intuitions et les déductions de la raison, et que nous avons vues conservées, en partie du moins, dans les illusions et les chimères à travers lesquelles s'égaré l'imagination. Rattachée à un ensemble de destructions, où l'on voit s'écrouler les vérités élémentaires de notre origine et de notre nature, cette négation de nos destinées doit nécessairement répugner à tout esprit droit et bien pensant.

Il ne lui est pas difficile de prouver qu'une cause ne pouvant produire que ce qui lui ressemble, il est impossible, avec l'existence unique de la matière, d'expliquer dans l'intelligence humaine la conception d'êtres supérieurs dont la nature et les propriétés sont en opposition formelle avec la nature et les propriétés de la matière. Profitant des aveux de la science matérialiste, il arrive aisément à ces conclusions : qu'un principe essentiellement inerte ne peut pas être l'origine du mouvement ; qu'un principe indifférent et uniforme ne peut pas produire l'immense variété des êtres ; qu'un principe inintelligent par nature n'a pas pu créer l'harmonie universelle ; qu'il est impossible que dans notre nature, où se rencontrent la conscience de notre personnalité, des idées, des jugements, des raisonnements, des déterminations libres, nous fassions dériver, contre toute raison, l'immuable du changeant, le simple du divisible, le libre du fatal, le méritoire de l'irresponsable. J'ai déjà fait ici cette démonstration, Messieurs, à l'époque où je brisais sur les marches du trône de Dieu l'idole de la science contemporaine ;

je ne la reprendrai pas¹, Il me suffit pour les besoins de la vérité qui nous occupe présentement, de faire appel, contre les négations matérialistes, aux révoltes de ce *moi* qui se sait vivre, qui se sent vivre et qui veut vivre en nous.

Nous l'avons vu s'affirmer par des actes dont la matière la mieux conditionnée est absolument incapable par elle-même; nous avons été obligés de reconnaître sa très simple subsistance, parfaitement distincte des éléments divisibles dont le corps est composé. Dans ces conditions, nous avons le droit de réclamer pour lui le bénéfice de ce principe que les matérialistes appliquent aux molécules de notre substance : — rien n'est détruit. — Encore une fois, si, de l'aveu de ceux qui nient notre immortalité, des atômes inconscients doivent persister éternellement, comment ne pas se révolter à la pensée que l'être subsistant qui se sait vivre, qui se sent vivre et qui veut vivre, puisse être détruit?

1. Cf. sixième Conférence de la présente *Exposition du dogme catholique : l'Idole contemporaine*, deuxième partie

Bon gré, mal gré, il faut bien que le matérialisme donne une réponse aux redoutables désirs qu'il entend protester contre ses négations. Et ce n'est pas, croyez-le bien, un petit embarras pour lui. Il cherche à nous persuader que nous devons borner nos désirs à la vie présente, et que « avoir contemplé les lois éternelles du monde et aimé ce qui est digne d'être aimé vaut bien la peine d'avoir vécu¹. » Il nous fait entrevoir, dans l'avenir, l'insigne honneur de contribuer, avec ce qui restera de nos éléments dispersés, à la grandeur et à la beauté du *Cosmos*, et, ce qui vaut mieux, le suprême avantage d'avoir préparé la glorieuse humanité qui doit s'épanouir dans la dernière évolution du progrès, et qui, peut-être, aura trouvé le moyen de vivre toujours. Il réédite une vieille promesse dont les sages de la Chine se servaient pour rassurer ceux qui avaient peur du néant²; et veut que nous chantions sur notre

1. Littré : *Conservation, révolution, positivisme*, page 303.

2. « Nous affirmons que celui qui aura choisi le bien aura été un vrai sage. Celui-là sera immortel, car ses œuvres vivront dans le triomphe définitif de la justice ..

vie, si nous l'avons remplie de belles et bonnes œuvres, ce cantique d'Horace, si plein d'une touchante modestie : « J'ai achevé un monument plus durable que le bronze, plus élevé que les royales pyramides ; rien ne saurait le détruire, ni l'humidité qui ronge tout, ni le

Tandis que l'homme méchant, sot ou frivole mourra tout entier, en ce sens qu'il ne laissera rien dans le résultat général du travail de son espèce, l'homme voué aux bonnes et belles choses participera à l'immortalité de ce qu'il a aimé... Les œuvres de l'homme de génie et de l'homme de bien échappent seules ainsi à la caducité universelle ; car seules elles comptent dans la somme des choses acquises, et leurs fruits vont grandissant, même quand l'humanité ingrate les oublie. Rien ne se perd. » (Ernest Renan, *Introduction au Livre de Job*, page 90 et 91.)

Je ne pense pas que M. Renan ait la prétention d'avoir inventé cette théorie de l'immortalité, car un des contemporains de Confucius a écrit les paroles suivantes : « Mou-Ch'o se trouvant dans le royaume de Tchin, Fan alla à sa rencontre et l'interrogea, disant : Les hommes de l'antiquité avaient un proverbe ainsi conçu : *On meurt, mais on ne périt pas tout entier.* — Quel est le sens de ce proverbe? — Mou-Ch'o n'ayant pas répondu, Fan dit : Autrefois, les ancêtres de Kai précédèrent les temps de Chuso, et furent de la famille de Yao. N'est-ce pas la perpétuité des familles que le proverbe a en vue? — Mou-Ch'o répondit : Ce que j'ai entendu dire à ce sujet diffère totalement de ce que vous appelez la perpétuité mondaine des familles. Dans le royaume de Lou, il y

fougueux aquilon, ni l'innombrable série des années, ni la fuite du temps. Je ne mourrai pas tout entier, et la meilleure partie de moi-même évitera la Parque. Ma gloire, toujours nouvelle, grandira dans l'avenir, tant qu'au Capitole montera le pontife et la vierge silencieuse¹ ». — La renommée qui nous survit ; la gloire de nos œuvres ? Voilà l'immortalité !

avait anciennement un ministre d'Etat qui disait : Thsang étant venu à décéder, on dit de lui qu'il était toujours subsistant, c'est-à-dire que ses bonnes instructions seraient transmises aux siècles à venir. — N'est-ce pas là l'explication du proverbe ? Moi, je l'ai compris ainsi. Les saints ont des vertus qui subsistent indéfiniment. Les sages ont des mérites qui subsistent aussi indéfiniment. Ceux qui viennent après eux ont également des paroles qui sont transmises aux générations futures. Quoique ces trois ordres de sages ne vivent qu'un certain temps, on dit d'eux qu'ils ne périssent pas tout entiers. Voilà ce que signifie l'expression *ne pas périr tout entier*. (*Dictionnaire des sciences philosophiques*, art. *Confucius*.)

1. Exegi monumentum ære perennius,
Regalique situ pyramidum altius ;
Quod non imber edax, non Aquilo impotens
Possit diruere, aut innumerabilis
Annorum series, et fuga temporum.
Non omnis moriar, multa que pars mei
Vitabit Libitinam. Usque ego postera
Crescam laude recens, dum Capitolium
Scandet cum tacita virgine pontifex.

(L'ib. III, carmen xxx.)

Eh bien, Messieurs, rien de tout cela ne répond à nos désirs, rien de tout cela ne pallie l'outrage que reçoit notre nature, qui veut vivre, des négations matérialistes qui la condamnent, en définitive, à ne plus se savoir ni se sentir vivre. Tout le monde n'a pas le temps de contempler les lois éternelles de l'univers ; tout le monde ne trouve pas dans les amours terrestres, si bien placés qu'ils soient, la somme de bonheur qu'il convoite ; et plus d'un mortel, nous l'avons vu, arriverait à son terme d'ici-bas, convaincu que la vie ne vaut pas la peine de vivre, si les désirs qui l'ont tourmenté devaient aboutir au néant¹. — Mes molécules, dit-on, contribueront à la grandeur et à la beauté du *Cosmos* : qu'est-ce que cela me fait ? qu'elles aillent se perdre dans la nature inorganique, pour rentrer plus tard dans la nature organique, je leur dis bon voyage ! Mais ce *moi* vivant, que je me sens être, persiste à vouloir vivre ; et je trouve monstrueux que, pour le consoler de sa des-

1. Cf. Quatre-vingt-treizième Conférence : *Intuitions et déductions de la raison*, première partie.

truction, on lui annonce emphatiquement qu'il sera sacrifié au profit de je ne sais quels humains, qui viendront on ne sait quand, et qui auront, eux, la chance d'obtenir, peut être, ce que je veux si impérieusement : vivre, vivre, vivre. — Ne me parlez pas de la gloire, si je ne suis plus là pour en jouir. C'est bien mal connaître l'homme que lui promettre une renommée dont il ne doit pas entendre les bruits flatteurs. Nous aimons la gloire, c'est vrai ; mais, si nous nous donnons la peine d'analyser cet amour, nous trouverons, tout au fond, le désir très vivant de retirer de la gloire une satisfaction personnelle. Voulez-vous entendre cette vérité exprimée dans le langage populaire du bon sens ? — Eh bien, écoutez. — Il y a quelques années, un grand personnage venait de mourir, et on lui préparait de splendides funérailles. Pendant qu'on s'entretenait dans la rue des pompes du lendemain, je prêtai l'oreille aux propos d'un groupe d'hommes du peuple, et j'entendis l'un d'eux s'écrier : Ah ! je connais un homme qui voudrait bien être à sa fenêtre pour voir passer son enterrement ! — Et voilà, Messieurs, com-

ment nous aimons la gloire : avec le secret désir et le secret espoir de la voir passer devant nous. Si nous étions certains de ne pouvoir pas jouir de cette satisfaction personnelle, nous ferions bon marché de la gloire, et nous nous retournerions tous du côté du plaisir. Ceux qui donnent la gloire pensent comme ceux qui l'aiment, et lorsque je les entends pérorer autour des statues de leurs grands hommes, s'épancher en louanges et en actions de grâces, j'imagine qu'ils s'adressent, non pas au bronze et à la pierre, non pas à des molécules égarées dans le *Cosmos*, mais à un être qu'ils croient vivant et capable de les entendre. Sans l'immortalité, la gloire qu'on aime n'est qu'un leurre, la gloire qu'on donne n'est qu'une bouffonnerie.

Il est évident, Messieurs, que le matérialisme ne donne que des réponses misérables à nos désirs de vie ; et il reste que sa négation brutale est un outrage à notre nature. On pourrait ne pas plus tenir compte de cet outrage qu'on ne tient compte des insultes d'un homme ivre qu'on rencontre sur son chemin ; mais, par malheur, la négation de l'im

mortalité et de la vie future, imposée au nom de la science, peut devenir pour les mœurs, l'ordre public, la société tout entière, un effroyable danger. Les illusions et les chimères des rêveurs aboutissent à des conclusions périlleuses ; toutefois, si la doctrine de la métempsycose et des réincarnations défigure le dogme de nos destinées, elle le laisse au moins subsister avec ses peines et ses récompenses ; si la doctrine de l'immortalité facultative supprime le châtement en supprimant l'homme coupable, elle conserve, au moins, dans la vie bienheureuse qu'elle propose à l'homme juste, un aimant capable d'attirer encore les âmes hautes et généreuses. La négation matérialiste supprime tout. Plus de récompenses, plus de châtements, puisqu'il n'y a plus de vie. Eteignez-vous dans la nuit éternelle, lumineuses espérances, qui avez jusqu'ici provoqué tant de belles actions et consolé tant de malheurs ! Taisez-vous, bruits sinistres des abîmes, dont les échos lointains viennent effrayer, jusqu'en ce monde, les âmes tentées et les consciences criminelles !

Après la mort, il n'y a plus rien !

Plus rien ! Hélas ! Messieurs, l'oubli, le funeste oubli de nos destinées est déjà la source d'une infinité de désordres sur notre misérable terre ; que sera-ce donc, si la science à force de nier parvient à obtenir la foi au néant ? — Ce sera le droit à la jouissance tout de suite, par tous les moyens, afin de satisfaire l'impérieux et irrésistible besoin d'être heureux qui nous tourmente, et, coûte que coûte, la vie présente ne devra plus être qu'un perpétuel *gaudeamus*. Alors, les sciences et les arts, qui n'ont pas pour but d'entretenir et de conserver, le plus longtemps possible, cette aggrégation de molécules qu'on appelle l'homme et que la mort doit dissoudre, ne sont plus que des superfétations ridicules. Le désintéressement, l'abnégation, le dévouement, le sacrifice de nos intérêts temporels, au profit d'autrui, dépensent la vie humaine en pure perte, et ne doivent plus être considérés que comme des retranchements niais sur la trop maigre part de félicité que nous ne pouvons récolter qu'ici-bas. La résignation et la patience n'ont plus de raison d'être ; et le malheur obstiné donne à celui qu'il opprime le

droit d'en finir avec la vie. Le suicide n'est plus l'acte d'un lâche qui déserte son poste domestique et social ; c'est l'acte d'un sage qui se soustrait à la tyrannie de l'infortune. Personne n'ayant plus de compte à rendre à celui qui, selon l'expression de l'Écriture, juge toutes les justices¹, l'habileté, la ruse, la violence peuvent se donner libre carrière. Le pouvoir peut écraser la vile multitude, et la vile multitude renverser tous les pouvoirs. Le riche peut exploiter le pauvre pour rendre plus insolent son faste et multiplier ses plaisirs ; le pauvre, sans espoir et lassé de souffrir, peut, de son bras robuste, jeter à terre celui qui l'opprime et l'étouffer sous ses pieds. Hardi ! Hardi ! misérables mortels, proies assurées du néant. Le bonheur ne se trouve qu'en ce monde, et le bonheur c'est la vie. Luttez pour la vie ! Luttez, jusqu'à ce que le dernier des faibles ait poussé son dernier râle ; jusqu'à ce qu'il ne reste plus, à la place des sociétés civilisées, qu'un troupeau de brutes triomphantes !

1. Sedisti super thronum, qui judicas justitiam.
(Psalm. IX.)

Pour conjurer ces sinistres conséquences de ses négations, le matérialisme n'a pas le droit, comme l'indifférence systématique, d'en appeler à la grandeur et à la beauté du devoir, car ses principes le suppriment. Il n'y a plus de devoir, là où il n'y a plus de liberté; il n'y a plus de liberté, là où l'homme matière obéit tout entier aux lois fatales qui régissent la matière¹.

Messieurs, un de nos rêveurs contemporains, égaré dans le pays des chimères, a dit cette bonne parole dont je le remercie : « La civilisation, la société et les mœurs, sont comme un chapelet dont le nœud est la croyance à l'immortalité de l'âme : ôtez le nœud tout s'en va¹ ». — Rien de plus vrai. La négation de nos destinées éternelles nous amène au même point que la négation de

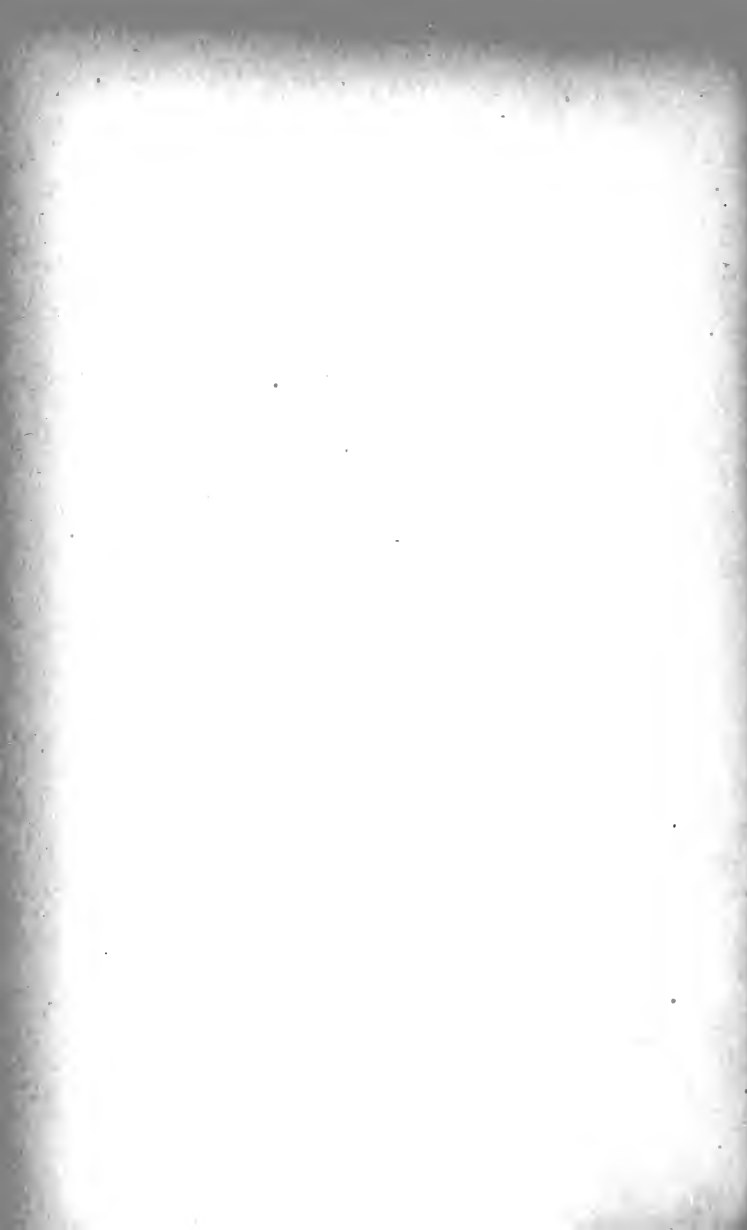
1. Aussi le matérialisme en est-il venu à dire « *que le vice et la vertu sont des produits comme le sucre et le vitriol; — Qu'il n'est pas plus contraire à la morale d'être pervers que d'être borgne ou bossu.* — Cf. Sixième Conférence : *L'Idole contemporaine*, deuxième partie. — Vingtième Conférence : *La Souveraineté du gouvernement divin et la liberté.*

2. Louis Figuier : *Le Lendemain de la mort*. Préface.

Dieu. Si, donc, nous voulons conserver la civilisation, la société et les mœurs, il faut que l'homme puisse lire sur la porte par laquelle il entre dans la vie : *Credo in Deum creatorem*, et sur la porte par laquelle il sort de la vie : *Credo vitam venturi sæculi*.

QUATRE-VINGT-SEIZIÈME CONFÉRENCE

LA VIE FUTURE — LUMIÈRES DE LA FOI



QUATRE-VINGT-SEIZIÈME CONFÉRENCE

LA VIE FUTURE — LUMIÈRES DE LA FOI

Messeigneurs¹, Messieurs.

Ni l'autorité de la croyance universelle, ni les intuitions et déductions de la raison n'ont pu préserver l'esprit humain des plus étranges aberrations, dans la question de nos destinées. Illusions, chimères, indifférence systématique, négations, tout conspire à troubler les âmes les plus désireuses de connaître le vrai et à les plonger dans les ténèbres du doute. Tout ce que la raison a de puissance pour découvrir la vérité et réfuter l'erreur n'a jamais suffi, pratiquement, à donner, même aux intelligences les mieux douées, une complète et inébranlable certitude sur l'avenir qui nous est réservé

1. Mgr Richard, archevêque de Paris, et Mgr Joosten Dominicain, vicaire apostolique de Curaçao.

dans un autre monde. Comment la généralité des hommes pourrait-elle croire à cet avenir, si elle n'a pour s'éclairer que les lumières de la raison?

Mais, Dieu soit béni! L'importante vérité des destinées humaines a été mise à la portée des petits et des humbles par un enseignement qui ne laisse rien à désirer, et qu'il est temps de vous exposer. Ce n'est pas un voyage d'exploration que nous allons faire dans les mystérieuses régions d'outre-tombe; il est convenu que nous le réservons. Contentez-vous, aujourd'hui, Messieurs, d'une projection des lumières de la foi chrétienne sur l'autre vie. — Ces lumières nous sont nécessaires pour acquérir une connaissance certaine, plénière et efficace du dernier terme de notre existence terrestre.

Telle est la proposition que je vais développer pour achever d'établir le dogme de la vie future.

I

Saint Thomas, parlant des vérités premières que l'homme doit indispensablement connaître pour se mettre en rapport avec Dieu, ne veut pas qu'elles soient abandonnées aux seules investigations de la raison. « L'humanité, prise dans sa généralité, n'a ni le pouvoir, ni le temps, ni le courage de faire la conquête de ces vérités ; d'autre part, les rares privilégiés de l'étude et du savoir qui pourraient l'instruire, manquent d'autorité pour lui imposer leurs doctrines et exiger d'elle un acte de croyance. Dans les investigations rationnelles, toujours quelque erreur se mêle à la vérité, à cause de la faiblesse de l'intelligence et des fantaisies de l'imagination. Les probabilités et les sophismes divisent entre eux les philosophes et les savants ; et le peuple, incapable d'apprécier la force d'une démonstration, ne peut que douter, quand il se trouve pris entre des sentiments divers et souvent contradic-

toires. C'est donc salutairement que la divine clémence a pourvu aux besoins de l'humanité, en nous ordonnant de tenir par la foi ce que la raison peut connaître naturellement, afin que tous pussent participer facilement à la connaissance des choses divines, et cela sans doute et sans erreur¹. »

Il me semble, Messieurs, que ces sages réflexions de l'angélique docteur peuvent et doivent s'appliquer à l'importante vérité des destinées humaines. « Quelques rares génies, dit

1. Apud multos in dubitatione remanerent ea quæ sunt verissime etiam demonstrata, dum vim demonstrationis ignorant; et præcipue quum videant a diversis, qui sapientes dicuntur, diversa doceri. Inter multa etiam vera, quæ demonstrantur, immiscetur aliquando aliquid falsum, quod non demonstratur, sed aliqua probabili vel sophistica ratione asseritur, quæ interdum demonstratio reputatur. Et ideo oportuit, per viam fidei, fixa certitudine, ipsam veritatem de rebus divinis hominibus exhiberi :

Salubriter ergo divina providit clementia, ut ea etiam quæ ratio investigare potest, fide tenenda præciperet; ut sic omnes de facili possent divinæ cognitionis participes esse, et absque dubitatione et errore. (*Summ. Contra Gentes*, liv, I, cap. iv.) Cf. notre *Introduction au dogme catholique*. Septième Conférence : *l'Autorité publique et doctrinale de la raison*, où ce texte de saint Thomas est largement développé.

saint Augustin, munis de toutes les ressources de l'éducation intellectuelle, libres de consacrer les longues heures de leurs loisirs aux œuvres de la pensée, sont à peine arrivés, par le chemin de l'argumentation, à se mettre sur la piste de l'immortalité de l'âme¹. » Comment supposer que le commun des mortels puissent connaître cette vérité, si on ne les aide; et qui les aidera si ce n'est l'enseignement divin?

Nous avons supposé cet enseignement, lorsqu'il s'est agi d'expliquer les traditions et les croyances de l'humanité, à l'endroit de la vie future; la foi ne le suppose pas, elle l'affirme. Nous croyons fermement que Dieu a été le premier éducateur de l'homme, et que, en lui ouvrant les portes de la vie, il lui a montré l'éternité bienheureuse vers laquelle il devait diriger ses pas. Nous croyons fermement que le père du genre humain, divinement instruit,

1. Humanis argumentationibus hæc invenire conantes, vix pauci magno præditi ingenio, abundantes otio, doctrinisque subtilissimis eruditi ad indagandam solius animæ immortalitatem pervenire potuerunt. (lib. *De Trinitate*, cap. XIV, 5.)

possédait une connaissance claire et précise de son immortelle destinée. Nous croyons fermement qu'il a transmis à sa descendance l'enseignement de Dieu.

Si cet enseignement a été défiguré et obscurci, la faute n'en est pas au révélateur, mais aux dépositaires infidèles de la révélation primitive. Grâce à cette révélation, il se conserve à travers les siècles quelque chose de la vérité au milieu de toutes les erreurs; mais autour de l'épave qui ne peut naufrager, quelle horrible confusion de rêves et de systèmes! Quel amoncellement de ténèbres! Les plus robustes esprits en sont fatigués. Les uns, après avoir prouvé l'immortalité de l'âme, n'ont pas honte de se contredire misérablement; ils écrivent dans de graves traités : « La nature ne nous a pas mis en ce monde pour l'habiter toujours, mais pour y loger en passant. O beau jour que celui où je partirai pour cette assemblée céleste, pour ce divin conseil des âmes; où je m'éloignerai de cette foule et de cette fange terrestre¹. » Et, après avoir écrit cela, ils as-

1. Ex vita ita discedo, tanquam ex hospitio, non tan-

pirent au repos dans l'éternelle et froide insensibilité de la tombe¹. Les autres ne trouvent pour encourager la vertu et se consoler de la disparition des grandes âmes que des *si* et des *peut-être*². Ceux-ci, dégoûtés des faibles populaires et des contradictions de la science, ne voient plus d'autre immortalité que le souvenir et l'admiration de la postérité. Rien ne les touche autant qu'une longue renommée; rien ne leur paraît plus digne d'un homme. Ils ne voient rien de plus glorieux que d'assurer l'immortalité à ceux qui méritent de vivre à jamais, et d'éterniser le nom des autres avec le leur. Nuit et jour, ils se demandent par quelle voie ils pourront s'élever au-

quam ex domo. Commorandi enim natura diversorium vobis, non habitandi locum dedit.

O præclarum diem, quum ad illud divinum animorum concilium cœtumque proficiscar, quumque ex hac turba et colluvione discedam! (Cic., *de Senect.*, LXXXIV.)

1. Dum ero, angar ulla re, quum omni vacem culpa; et si non ero, sensu omnino carebo. (Epist., VI, 5.)

2. Si quis piorum manibus locus; si ut sapientibus placet, non cum corpore extinguuntur magnæ animæ, (O Agricola) placide quiescas! (Tacit., *Vit. Agricol.*, XLVI.)

dessus du vulgaire¹. — Si nous ne pouvons employer, disent-ils, les courts moments de cette vie à des actions d'éclat que la fortune ne met pas toujours à notre portée, donnons-les au moins à l'étude. S'il n'est pas en notre pouvoir de vivre longtemps, laissons au moins des œuvres qui ne permettent pas d'oublier que nous avons vécu². » Ceux-là, tentés de mépriser, comme des rêves de vieille en délire, les traditions défigurées autour desquelles se groupent les croyances des peuples, avouent qu'ils n'ont rien trouvé de plus salutaire et de plus certain, et veulent qu'on les accepte au moins comme un pis aller³. Mais leur âme

1. Me autem nihil æque ac diuturnitatis amor et cupido sollicitat rei homine dignissimæ; præsertim qui nullius sibi conscius culpæ, posteritatis memoriam non reformidet. Itaque diebus ac noctibus cogito, si « quæ me quoque possim tollere humo ». (Plin. Jun. *Litter.*, lib. V, epist. VIII.)

2. Tanto magis hoc, quidquid est temporis futilis et caduci, si non datur factis (nam horum materia in aliena manu) nos certe studiis proferamus; et quatenus nobis denegatur diu vivere, relinquamus aliquid quo nos vixisse testemur. (Plin. Jun. *Litter.*, lib. III, epist. VII.)

3. Ἰάχα δ' οὖν ταῦτα μῦθος σοι δοκεῖ λέγεσθαι, ὥσπερ γραός, καὶ καταφρονεῖς αὐτῶν καὶ οὐδὲν γ' ἂν ἦν θαυμαστόν καταφρονεῖν

tourmentée semble pressentir une révélation nouvelle. — « Entre toutes les opinions sur l'immortalité de l'âme, disent-ils, un Dieu seul peut savoir et affirmer qu'elle est la vraie. Pour nous autres hommes, c'est déjà une grande affaire que de démêler la plus vraisemblable¹. — Nous devons prendre, en cette question, l'enseignement humain le meilleur et le plus difficile à réfuter, y monter comme sur un esquif et traverser ainsi, non sans danger, le fleuve de la vie; à moins qu'on ne puisse exécuter la même traversée plus sûrement et avec moins de périls, sur un navire plus solide, c'est-à-dire sur quelque enseignement divin². »

Il fallait, en effet, Messieurs, cet enseignement divin, pour ramener le genre humain à

τούτων, εἴ πη ζητοῦντες εἶχομεν αὐτῶν βελτίω καὶ ἀληθέστερα εὐρεῖν. (Plat., *Gorg.*, LXXXII, edit. Leips.)

1. Harum sententiarum quæ vera sit, Deus aliquis viderit : quæ verisimillima, magna quæstio est. (Cicer., *Tusculan.*, lib. I.)

2. (δει) Τον γοῦν βέλτιστον τῶν ἀνθρωπίνων λόγων λαβόντα καὶ δυσεξελεγκτότατον, ἐπὶ τούτου ὀχοῦμενον, ὥσπερ ἐπὶ σχεδίας, κινδυνεύοντα διαπλεῦσαι τὸν βίον· εἰ μὴ τις δύναιτο ἀσφαλέστερον καὶ κινδυνότερον ἐπὶ βεβαιότερου ὀχήματος ἢ λόγου θείου τινὸς διαπορευθῆναι. (Plat., *Phed.*, xxxv, edit. Leips.)

la vérité de ses destinées ; d'autant que le peuple chez lequel s'étaient conservées, plus pures et plus lumineuses, les notions de Dieu et de la vie future était menacé de l'invasion du Sadducéisme, qui se moquait des mystères d'outre-tombe.

Les pressentiments des grandes âmes ont eu raison. Une seconde fois, le soleil de la révélation s'est levé sur le monde ; une seconde fois, Dieu lui-même a affirmé le dogme de l'autre vie. La science contemporaine nous dit : « Personne n'est venu raconter aux humains ce qui se passe au delà des sombres régions de la mort. » La foi nous dit : « Celui qui vient du ciel surpasse tous les maîtres. Il nous a parlé, et il a rendu témoignage de ce qu'il a vu et entendu dans un autre monde¹. »

Vous le connaissez, Messieurs, ce maître suprême dont la parole retentit aujourd'hui jusqu'aux extrémités de l'univers. Fils de Dieu et fils de l'homme, éternel habitant du ciel et pèlerin de trente-trois années sur cette terre, Jésus a prouvé, nous l'avons vu, la divi-

1. Qui de cœli venit super omnes est. Et quod vidit et audivit hoc testatur. (Joan., cap. III, 31, 32.)

nité de sa nature et de sa mission par d'incomparables merveilles. Sa révélation a coupé court aux sinistres aventures de la raison dévoyée, et corrigé les espérances trop grossières du peuple auquel était confié le dépôt sacré de la vérité. Écoutez-le : — il n'annonce pas à l'homme une nouvelle destinée, mais il le replace, avec une autorité souveraine, dans la direction de l'éternité qui l'attend. Il inaugure sa vie publique par cette célèbre parole qui va droit aux instincts de bonheur dont la nature humaine est tourmentée : *« Beati, Bienheureux ! — Bienheureux les pauvres en esprit, parce que le royaume des cieux leur appartient ! Bienheureux les doux, parce qu'ils posséderont la véritable terre de promesse : le ciel ! Bienheureux ceux qui pleurent en ce monde, parce qu'ils seront consolés dans un monde meilleur ! Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, parce qu'un jour ils seront rassasiés ! Bienheureux les miséricordieux, parce qu'ils obtiendront miséricorde ! Bienheureux ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu ! Bienheureux les pacifiques, parce qu'ils seront appelés là-haut les enfants*

de Dieu ! Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, parce que le royaume des cieux est à eux ! Bienheureux vous qui êtes maudits et persécutés, réjouissez-vous et triomphez, parce que votre récompense est grande dans les cieux¹. » Tout cela veut dire, Messieurs : — Ne tenez aucun compte de la vie présente, vous qui cherchez le bonheur ; ni ses biens, ni ses joies ne peuvent vous satisfaire. Le bonheur est dans les cieux où Dieu règne, et où il fait régner avec lui ceux qui ont traversé le monde terrestre sans y fixer leurs désirs. Le royaume des cieux, voilà la vie ! la vraie vie pour laquelle il faut tout sacrifier ; dût-on couper ses membres, car il vaut mieux y entrer mutilé que d'être précipité tout entier en enfer². Y entrer c'est sauver son âme, et sauver son âme c'est tout ; car si on venait à la perdre, la possession de l'univers ne servirait à rien³. Le fils de Dieu a les paroles de la

1. Matth., cap. v, 3-12.

2. *Expedi tibi ut pereat unum membrorum tuorum, quam totum corpus tuum eat in gehennam.* (Matth., cap. v, 30.)

3. *Quid prodest homini, si mundum universum lu-*

vie ; il est venu pour annoncer et promettre la vie ; il est la voie qui conduit à la vie. Mais la porte de la vie est gardée, non plus par ces êtres fabuleux et ces juges corruptibles que l'imagination avait inventés, mais par Dieu lui-même, qui jugera les humains et fera le discernement de ceux qu'il doit récompenser et de ceux qu'il doit punir¹.

Telle est dans sa substance, Messieurs, l'affirmation du maître divin. Il la développe et l'élucide en des paraboles naïves qui la font entrer plus profondément dans l'esprit populaire. La vie future, le royaume des cieux est un champ où se trouve caché un trésor, et pour l'acquisition duquel on vend tout ce que l'on possède² ; c'est un festin nuptial auquel tout le monde est convié³ ; c'est une fête joyeuse dans laquelle le maître lui-même prodigue ses caresses et ses soins aux serviteurs

cretur, animæ vero suæ detrimentum patiatur? Aut quam dabit homo commutationem pro anima sua? (Matth., cap. xvi, 26.) Cf. Marc., cap. viii, 36. — Luc, cap. ix, 25.

1. Matth., cap. xxvi, 31-46.

2. Matth., cap. xiii, 44-46.

3. Luc, cap. xiv, 21 et seq.

vigilants¹ ; c'est une place forte qu'il faut emporter d'assaut par de courageux et violents efforts². La mort est un coup de filet où sont pris ensemble les bons et les méchants, séparés les uns des autres par les anges³. Le Dieu qui juge, récompense et châtie, c'est un maître qui sait faire payer à ses mauvais serviteurs jusqu'au dernier denier de leurs dettes de péchés⁴, et qui ne refuse pas le salaire de la journée terrestre au travailleur attardé, qui a mis toute sa bonne volonté dans l'accomplissement de sa tâche écourtée⁵ ; c'est un roi qui demande à ses sujets un compte austère des biens qu'il leur a confiés, récompense au centuple ceux qui les ont fait valoir, et fait jeter les serviteurs inutiles dans les ténèbres extérieures, où il n'y a plus que pleurs et grincements de dents⁶.

Il était impossible, Messieurs, de mettre

1. Luc., cap. XII, 35-38.

2. Regnum cœlorum vim patitur, et violenti rapiunt illud. (Matth., cap. XI, 12.)

3. Matth., cap. XIII, 47-50.

4. Matth., cap. V, 26.

5. Matth., cap. XX, 1-16.

6. Matth., cap. XXV, 14-30. — Luc., cap. XIX, 12-27.

mieux à la portée de tous les esprits les vérités fondamentales de l'immortalité et de la vie future. Mais l'enseignement divin se borne-t-il à l'affirmation de ces vérités, et pouvons-nous nous contenter de la certitude qu'il nous donne? C'est ce que nous allons voir.

II

Il y a des philosophes qui prétendent que « les mystérieuses questions de l'avenir, accablantes pour l'esprit, curieuses seulement pour l'imagination, sont impossibles à résoudre et inutiles à soulever; car, pourvu que l'homme sache qu'il a une destinée au delà de cette vie et qu'elle sera bonne s'il l'a méritée, que lui importe le reste? Cela suffit pour la paix, l'espérance et le courage¹. »

C'est faire bon marché des tourments de la nature. S'il suffisait, Messieurs, de savoir qu'il y a une destinée au delà de la vie pré-

2. Paul Janet, *Philosophie du bonheur*, p. 417.

sente, l'esprit humain, depuis que l'homme voyage ici-bas, se serait montré moins inquiet et moins avide de pénétrer les mystères d'outre tombe, et nous n'aurions pas, sur les questions d'avenir, cette foule de réponses contradictoires qui déconcertaient et déconcertent encore les sages qui ne veulent croire qu'à la raison. La raison désire savoir ce qui se passe dans l'autre monde; mais, lors même qu'elle unit la prudence à la profondeur dans ses plus âpres recherches, elle ne peut arriver à la connaissance certaine et plénière de ce que sera la vie humaine prolongée dans l'immortalité. Aux questions qu'elle se fait sur ce sujet, les probabilités ne lui permettent de répondre que des *peut-être*. La béatitude une fois conquise sera-t-elle assurée pour toujours? — Peut-être. — Mais, ne pourrait-on pas la perdre? — Qui sait? — Les peines dont nous menace la justice divine seront-elles éternelles? — Peut-être. — Mais si le châtiement n'était que temporaire? — Qui sait? — L'homme reprendra-t-il, pour être heureux ou pour souffrir, l'organisme dont il s'est servi pour faire le bien ou pour faire le mal?

— Peut-être. — Mais les molécules de notre corps, emportées dans l'immense tourbillon des décompositions et recompositions, ne seront-elles pas à jamais perdues pour nous? — Qui sait? — En quoi consistera le bonheur ou le malheur de l'autre vie? — Impossible de le savoir au juste. — Et pourtant, nous voudrions savoir et être sûrs de bien savoir.

Messieurs, le Christ, témoin des choses célestes, n'a point méprisé ce légitime désir de notre nature. Non seulement il a projeté ses révélations sur le rideau de ténèbres qui nous cache l'autre monde, afin de nous en faire pressentir les mystères, mais il y a fait une large trouée de lumière par où nous pouvons apercevoir, de loin, le panorama, à la fois glorieux et terrible, de la vie future. Les discours publics et les confidences doctrinales, que nous ont transmises ses disciples, nous apprennent tout ce qu'il est possible de savoir dans ce monde, où la certitude est nécessaire à l'action et la foi nécessaire au mérite.

Les justes seront bienheureux *Beati!* — Mais leur béatitude n'est pas une fête qui s'improvise au lendemain de la mort, c'est un

royal triomphe que Dieu leur a préparé depuis l'origine du monde : *regnum paratum a constitutione mundi*¹. Il les attendait, il les couronne; c'est pour toujours. Après la mort, il n'y a plus de temps². L'éternité commence, et la bienheureuse vie des élus s'y prolonge sans fin. Plus de larmes, plus de deuils, plus de cris plaintifs, plus de douleur, le passé s'est enfui³; et, dans l'éternel présent, le cœur rassasié de félicité s'y complait sans craindre de la voir s'évanouir, comme s'évanouissent les bonheurs terrestres. Enfants bénis du Père céleste, jouissez en paix; aucune main jalouse ne pourra vous ravir vos joies : *Gaudium vestrum nemo tollet a vobis*⁴.

Mais, malheur à celui qui a manqué sa voie et quitté la vie, dans cet irrémissible péché d'impénitence pour lequel il n'y a plus d'expiation ni de miséricorde⁵ : Son châtement doit

1. Matth., cap. xxv, 34.

2. Tempus non erit amplius. (Apoc., cap. x, 6.)

3. Et absterget Deus omnem lacrymam ab oculis eorum : et mors ultra non erit, neque luctus, neque clamor, nec dolor erit ultra, quia prima abierunt. (Apoc., cap. xxi, 4.)

4. Joan., cap. xvi, 22.

5. Matth., cap. xii, 32.

être éternel, et, comme la béatitude des justes, il a été depuis longtemps préparé¹. C'est un ver rongeur qui ne meurt pas; c'est un feu que rien ne peut éteindre².

Abîmes de gloire et de félicité, abîmes de hontes et de tourments, on y entre tout de suite. Nos imaginations affolées ont beau inventer des retards, elles ne peuvent rien contre le décret divin. C'est une chose arrêtée : *statutum est* : mourir d'abord et une fois seulement : *statutum est omnibus hominibus semel mori*; après cela le jugement : *post hoc autem judicium*³; et après la sentence du jugement, bénis et maudits s'en vont dans leur éternité : *Ibunt hi in supplicium æternum; justi autem in vitam æternam*⁴. Ceux là même qui ne sont pas assez purs pour entrer au ciel, où rien de souillé ne peut être reçu, en prennent possession dans leur cœur par l'infaillible

1. *Discedite a me, maledicti, in ignem æternum, qui paratus est diabolo et angelis ejus.* (Matth., cap. xxv, 41.)

2. *Vermis eorum non moritur et ignis non extinguitur.* (Marc., cap. ix, 43.)

3. Heb., cap. ix, 27.

4. Matth., cap. xxv, 46.

certitude d'y être admis, quand sera comblée la mesure des peines qu'ils consentent amoureusement à souffrir pour achever de satisfaire à la justice de Dieu.

Ne nous préoccupons pas de cette chair mortelle que les vers ont rongée et réduite en une aride poussière; elle aura son jour et son éternité. Le Christ est mort pour vaincre la mort. Sorti du tombeau, son corps glorifié, prémice de ceux qui dorment¹, et radieux exemplaire de leur destinée² est plein, comme un soleil, de la divine chaleur qui doit revivifier nos cendres et ramener à lui, comme au centre de toute vie, l'humanité ressuscitée. « En un moment, en un clin d'œil, au son de la trompette angélique, tous les morts ressusciteront : *Omnes mortui resurgent*³. Et alors, la chair, instrument de justice ou d'iniquité, ira prendre sa part des peines ou des récompenses que l'homme a méritées pendant sa vie terrestre.

1. Christus resurrexit a mortuis primitiæ dormientium. (I. Cor., cap. xv, 20.)

2. Qualis cœlestis, tales et cœlestes. (*Ibid.*, 48.)

3. In momento, in ictu oculi, in novissima tuba : *Cannet enim tuba, et mortui resurgent incorrupti.* (*Ibid.*, 52.)

Quelles seront ces récompenses et ces peines ? — Une chose que l'esprit humain ne peut ni exprimer ni même concevoir. Tout ce qu'il peut faire, dit un de nos vieux auteurs, c'est « d'accommoder les choses futures au res-sentiment que nous en avons dans cette vie¹. » (C'est-à-dire, transporter dans un autre monde, en les exagérant, les petits bonheurs dont nous jouissons ici-bas. — Connaître le créateur et les créatures mieux que nous ne les connaissons présentement; avoir sous les yeux des images plus achevées, plus transparentes et plus glo-rieuses des perfections infinies; être délivrés pour toujours des défaillances d'âme et des infirmités de corps qui attristent notre pèle-rinage terrestre; rencontrer dans les profondes et lumineuses régions, où doit se promener notre immortalité, ceux que nous avons aimés et ne plus nous en séparer : voilà tout ce que peut rêver la nature, sans qu'il lui soit permis de dire d'une manière absolue : — Mon rêve se réalisera.

Mais l'enseignement de la foi déborde la

1. Montaigne, *Essais*, liv, II, chap. XII.)

nature et nous apprend : (c'est le vieux Montaigne qui parle) « que ce qui peut appartenir à notre condition présente ne peult estre mis en compte; que tout contentement des mortels est mortel; que nous ne pouvons dignement concevoir la grandeur de ces haultes et divines promesses, si nous les pouvons aucunement concevoir: que pour dignement les imaginer, il les fault imaginer inimaginables, indicibles, incompréhensibles, parfaitement aultres que celles de notre misérable expérience¹, et dire, avec l'apôtre : — L'œil n'a point vu, l'oreille n'a point entendu, le cœur de l'homme n'a jamais senti monter en lui une félicité comparable à celle que Dieu a préparée pour ceux qui l'aiment². »

« Nous voyons Dieu en ce monde dans le miroir de ses œuvres, où ses perfections restent voilées comme des énigmes : *videmus nunc per speculum et in enigmate*³. — Nous le voyons

1. Montaigne, *Essais*, liv. II, chap. xii.

2. *Oculus non vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis ascendit, quæ preparavit Deus iis qui diligunt illum.* (I. Cor., cap. II, 9.)

3. Cor., cap. XIII, 12.

mieux dans le Fils qu'il nous a envoyé, et cette connaissance est déjà un commencement de la vie éternelle : *Haec est vita æterna, ut cognoscant te Deum verum et quem misisti Jesum Christum*¹. — Mais quand viendra cette vie éternelle nous verrons Dieu face à face et tel qu'il est : *tunc videbimus eum facie ad faciem*². . . . *Sicuti est*³. — Contemplateurs de sa gloire, non seulement nous serons délivrés de nos défaillances d'âme et de nos infirmités de corps, mais, transformés en ce que nous verrons, nous avancerons de clarté en clartés : *Nos, . . . gloriam Domini speculantes, in eadem imaginem transformamur a claritate in claritatem*⁴. — Il suffira que Dieu se montre pour que nous soyons semblables à lui : *cum apparuerit, similes illi erimus*⁵. — Bien plus, tout en nous laissant notre être propre, il nous fera entrer en lui et nous unira à tout ce que nous aimons. Ce ne sera plus une simple

1. Joan., cap. xvii, 2.

2. I. Cor., cap. xiii, 12.

3. I. Joan., cap. iii, 2.

4. II. Cor., cap. iii, 18.

5. I. Joan., cap. iii, 2.

rencontre, un doux commerce, mais une éternelle pénétration de tous les amours. Nous serons tous comme une seule chose : *ut omnes, unum sint*, consommés dans l'unité : *consummati in unum*¹. » Glorieux de la gloire de Dieu ; heureux de son bonheur, nous comprendrons alors comment « sa bonté est jusqu'à l'extrême limite du possible, la fin de toutes choses : *Sic bonitas divina est finis rerum omnium*². »

La honte et la douleur d'avoir manqué, par sa faute, cette admirable fin devront être proportionnées à la gloire et au bonheur que nous devons y rencontrer. L'enseignement de la foi les résume en ces deux mots terribles : malédiction et supplice : *ite maledicti... in supplicium æternum*.

Malédiction qui isole le pécheur de tout amour, le dépouille de tous les dons divins³, le ramasse en lui-même, et ne lui laisse plus qu'assez d'être pour qu'il puisse sentir la pri-

1. Joan., cap. xvii, 21-23.

2. *Summ. Theol.*, I. P., quæst. 44, a. 4.

3. Qui autem non habet et quod habet auferetur ab eo. (Matth., cap. xiii, 12. — Luc., cap. xix, 26.)

vation de tout bien et regretter la vie que Dieu lui a donnée ; supplice d'un feu intelligent qui mesure ses rigueurs aux fautes qu'il punit, se fait le vengeur de la majesté divine outragée par l'abus de ses bienfaits et des créatures profanées par l'iniquité qui les a détournées de leur fin ; malédiction et supplice sans espoir, parce qu'ils sont pénétrés d'éternité ; malédiction et supplice sans consolation, parce que le misérable qui les subit se dit à chaque instant de son interminable vie : — Je l'ai voulu.

Tel est, Messieurs, l'enseignement de la foi. Il n'est point réservé aux esprits d'élite, qui ont reçu de la nature et de la fortune le pouvoir et le loisir de méditer et d'approfondir les grands problèmes de la vie humaine ; c'est le patrimoine des simples, des naïfs et des ignorants. Une page de catéchisme leur en dit plus, sur l'importante question de leurs destinées, que n'en ont jamais su les plus illustres philosophes, lorsqu'ils n'ont consulté que la raison. Affermis dans leur croyance par l'infailible autorité du divin témoin qui les enseigne, ravis de la plénitude de sa doctrine,

ils n'ont plus à craindre le triomphe des illusions, des chimères et des fables qui égaraient jadis l'esprit populaire. A qui iraient-ils maintenant?—Le Dieu qui leur a apporté les lumières de la foi a les paroles de la vie éternelle : *Domine ad quem ibimus? Verba vitæ æternæ habes*¹.

La philosophie, elle-même, bénéficie de ces paroles, et le vœu de Socrate, qui demandait un esquif moins fragile que la raison et les traditions altérées du genre humain pour naviguer vers les plages assombries de l'autre monde est enfin réalisé. Les probabilités et les vraisemblances que découvre la raison se transforment pour elle en vérités certaines, dans la lumière de l'enseignement divin; elle voit, même, s'ouvrir devant elle des routes inconnues, par où elle peut étendre ses recherches et aboutir à son union avec la raison divine dans le même témoignage. Nous nous rendrons compte de cela, Messieurs, lorsque nous étudierons en détail les mystères de l'autre vie. Présentement, je me borne à concentrer toute

1. Joan., cap. vi, 69.

votre attention sur le lumineux ensemble de ces mystères. L'enseignement qui nous les révèle nous donne une connaissance certaine et plénière de nos destinées ; il me reste à vous dire combien cette connaissance est efficace.

III

Assurément, Messieurs, la connaissance purement rationnelle de nos destinées peut avoir, dans la conduite de notre vie pratique, un salutaire retentissement. Mais encore faut-il qu'elle soit prise au sérieux, et que, débarrassée de toute espèce de doute et d'inquiétude, elle s'enracine dans l'âme à l'état d'immuable croyance. Autrement, elle court fort le risque de demeurer stérile dans les champs de la spéculation. C'est malheureusement ce qui est arrivé. Ecoutez, à ce sujet, les sages réflexions d'un historien. « Un système si élevé au dessus des sens et de l'expérience, dit Gibbon, pouvait amuser le loisir d'un philosophe ; peut-être aussi, dans le silence de la solitude, cette con-

solante vérité offrait-elle quelquefois un rayon d'espoir à la vertu découragée; mais la faible impression qui avait été communiquée dans les écoles se perdait bientôt au milieu du tumulte et des agitations de la vie active. Nous connaissons assez les actions, les caractères et les motifs des personnages éminents qui fleurirent du temps de Cicéron et des premiers Césars, pour être assurés que leur conduite dans cette vie ne fut jamais dirigée par aucune conviction sérieuse des punitions et des récompenses d'un état futur¹. » N'en pourrait-on pas dire autant de tous ceux qui n'ont voulu et ne veulent encore avoir recours qu'aux systèmes humains, pour résoudre le grand problème de l'immortalité et de la vie à venir.

Ajoutez à cela, Messieurs, que les illusions et les chimères qui se mêlent aux systèmes humains leur donnent, ainsi que nous l'avons vu, un caractère dangereux, parce que, en affaiblissant les sanctions de la loi morale, elles

1. Gibbon, *Histoire de la décadence de l'empire romain*, tom. III.

détendent fatalement les liens qui contiennent les mauvaises tendances de notre nature.

Au contraire, dans la connaissance certaine et plénière que nous donnent les lumières de la foi, tout est fécond et salutaire pour notre vie morale, qui devient, sous leur influence, une vie de paix, de justice et de sainteté. Avoir la conviction que Dieu lui-même a réglé notre éternel avenir avec une libéralité et une sagesse infinies, quoi de plus efficace pour combler les désirs, calmer les craintes, consoler les douleurs, réprimer les passions, exalter et rendre sublimes les vertus ?

Si les fragiles bonheurs de ce monde nous trompent et nous laissent inassouvis, — qu'importe ? — Une science divine apprend au chrétien qu'il est né pour de plus grandes choses : *ad majora natus sum*. Il est certain que le profond abîme de ses désirs sera rempli jusqu'au bord ; car Dieu lui a dit : que sa joie doit être pleine ; que personne ne pourra la lui ravir ; qu'il peut compter sur une copieuse récompense dans le ciel¹ ; que la mesure de cette

1. Gaudete et exultate, quoniam merces vestra copiosa est in cœlis. (Matth., cap. v, 12.)

récompense doit être bonne, foulée, entassée, débordante : *mensuram bonam, confertam, coagitatam, superfluentem*¹.

En pourrait-il être autrement, puisque le chrétien doit voir et posséder Dieu lui-même? — Voir Dieu face à face et tel qu'il est : *sicuti est*. — Tel qu'il est : c'est-à-dire que sa parfaite simplicité se montrera sans ombre, avec la plénitude infinie de ses perfections; tel qu'il est : c'est-à-dire que nous verrons se dérouler sous les yeux de notre intelligence éblouie les mystères de sa vie intime, ses ineffables processions, et que nous saurons, sans pouvoir le comprendre, comment il est Père, Fils et Esprit-Saint et toujours un seul Dieu; tel qu'il est : c'est-à-dire que nous irons en lui au fond de toute science, que la nature jalouse ne pourra plus nous dérober ses secrets, que nous contemplerons, dans leur cause éternelle et leur type suréminent, tous les êtres, tous les mouvements, toutes les formes, toutes les harmonies, toutes les beautés. Nous cherchions la lumière, nous

1. Luc, cap. vi, 38.

serons noyés dans la lumière; nous voulions être rassasiés, nous serons enivrés. Et, dans dans cet enivrement, nous posséderons avec délices l'infinie beauté amoureusement abandonnée aux chastes embrassements de notre âme, le souverain bien tombant éternellement, comme un fleuve, dans les insatiables abîmes de nos désirs. Oh! que les bonheurs de la terre sont vils et méprisables quand on pense à ces choses du ciel! *Quam sordet terra: cum cælum aspicio!*

Mais, pour arriver à ces choses du ciel, il faut passer par les sombres portiques de la mort; et la mort est pour notre nature tremblante un objet d'horreur. Notre pauvre corps, si lourd à porter et où se donnent rendez-vous tant de défaillances et d'infirmités, nous avons peur de le perdre. Bien qu'assurés d'un bonheur éternel pour la meilleure moitié de nous-mêmes, nous ne pouvons pas nous empêcher d'être inquiets et de craindre pour cette autre moitié que nous voyons, chaque jour, s'effondrer chez nos frères en nature, et finalement se perdre dans la poussière du monde. La raison a beau nous dire que l'homme qui

fut tout entier aux travaux et aux combats de la vie doit être tout entier à la récompense; sa faible voix ne peut calmer nos craintes; il faut que Dieu parle. Mais, depuis qu'il a parlé, non seulement le chétien n'a plus peur de la mort, il a l'audace de se moquer de sa cruelle ennemie. « *O mors ubi est victoria tua?* » Tu crois détruire mon misérable corps, tu le sèmes pour qu'il revive, comme le grain que l'on jette en terre. — Folle que tu es, ne sais-tu pas que ce que l'on sème doit mourir pour renaître? — Tu sèmeras mon corps dans la corruption, il revivra incorruptible; tu le sèmeras dans l'ignominie, il revivra dans la gloire; tu le sèmeras dans l'infirmité, il revivra dans la puissance; tu le sèmeras comme une chose animale, il revivra comme un esprit¹. Ce que mon âme a pu rêver de plus étrange pour le compagnon de sa vie : subtilité, force, agilité,

1. *Insiptens, tu quod seminas non vivificatur, nisi prius moriatur.... seminatur in corruptione, surget in incorruptione. Seminatur in ignobilitate, surget in gloria. Seminatur in infirmitate, surget in virtute. Seminatur corpus animale, surget corpus spiritale. (I. Cor., cap. xv, 36, 42-44.)*

clarté, immortalité, tout va devenir une réalité éternelle dans la résurrection qui m'est promise. — O mort, je ne te crains plus. J'ai tout à gagner à tes trahisons et à tes violences : *Mihi mori lucrum*¹ !

Non seulement les révélations de l'éternel avenir rassurent le chrétien contre le dernier coup qui doit terminer son existence terrestre, elles guérissent encore les blessures que la mort lui fait, chaque jour, par les mains d'un sinistre précurseur, acharné à tourmenter les pauvres humains. Vous le connaissez, Messieurs, car quel est celui d'entre vous qui n'a pas reçu la visite de la douleur ? — Elle blesse nos cœurs par des séparations cruelles, attriste nos foyers et arrache à nos yeux des larmes amères sur les chers absents que nous ne verrons plus en ce monde. Ah ! je comprends l'inconsolable chagrin de ceux qui n'ont que des raisonnements timides et des espérances incertaines pour ouvrir les portes de l'autre vie, et je ne m'étonne pas d'entendre le cri de leur âme abattue et découragée : c'est donc ainsi

1. Philipe, cap. 1, 21.

que sépare l'impitoyable mort! — *Siccine separat amara mors*¹. Mais la foi, née de la parole de Dieu, donne à l'espérance chrétienne une sainte audace qui la fait pénétrer dans le monde invisible où elle voit tous ceux que le cœur a aimés. Encore un peu temps, et l'absence va devenir une éternelle présence; encore un peu de temps, et ceux que la mort a arrachés à nos embrassements nous seront rendus dans l'intime et vivifiante union du même Dieu. Pleure tes morts, chrétien, mais ne les pleure pas comme ceux qui n'ont pas d'espoir, puisque tu es sûr de les retrouver et de jouir en Dieu de leur éternel amour.

Ne pleure pas, non plus, sur ces inévitables douleurs dont tu reçois à chaque instant, dans ton âme et dans ton corps, le coup direct. L'Eglise nous fait chanter dans ses antiennes que la vie terrestre est un exil, et ce bas monde une vallée de larmes. Ce n'est que trop vrai; et ceux qui ne songent qu'à leurs maux de chaque jour ont hâte de sortir du triste lieu où ils ne trouvent ni consolation, ni repos. Leurs

1. I. Reg., cap. xv, 32.

désirs impatients appellent la mort comme une libératrice, s'ils n'ont pas l'atroce courage de terminer par un crime une existence qui leur pèse. La sagesse stoïque voudrait se persuader que la douleur n'est pas un mal, et se consoler par le mépris. Mais elle a beau faire, les superbes raisonnements de l'orgueil humain ne peuvent hypnotiser la nature jusqu'à la rendre insensible. Il faut souffrir. Le chrétien ne l'ignore pas, mais, bien loin de se désoler de cette dure nécessité, il y trouve un stimulant pour ses espérances d'avenir. L'enseignement de la foi lui dit que, dans l'autre vie, il n'y aura plus de larmes, plus de deuil, plus de plaintes, plus de douleurs ; il ne se contente pas de cette suppression qu'il pourrait, comme les sages du monde, attendre du néant. Des compensations vulgaires, du même ordre que les biens dont la douleur nous prive ici-bas, c'est encore trop peu de chose. Ce qui console le chrétien de tous ses maux, jusqu'à les lui rendre chers et précieux, c'est la certitude qu'aucune de ses tribulations, que dis-je, qu'aucun instant de ses tribulations, si court qu'il soit, ne sera oublié dans sa récompense. Et

quelle récompense! « une gloire qui dépasse toute mesure; ce qu'il y a de plus haut et de plus sublime; non pas un rapide météore qui brille quelque temps et s'évanouit comme les gloires humaines, mais quelque chose de solide comme l'éternité : *Momentaneum et leve tribulationis nostræ, supra modum in sublimitate æternum gloriæ pondus operatur in nobis*¹ ». Ah! quand on est sûr de moissonner une pareille gerbe de félicité, on est tout consolé de semer dans les larmes.

Non, la douleur n'est point, aux yeux de la foi, l'ennemie de notre félicité. Les véritables ennemies, Messieurs, se sont les passions, qui ne veulent pas attendre un bonheur lointain où elles ont peur de n'être pas satisfaites, et qui réclament impérieusement leur bien dans la vie présente. Leur bien, c'est la vaine gloire qui flatte l'orgueil et l'ambition; c'est ce qui se voit, se touche, se possède, délecte les sens et fait de la terre un paradis de plaisirs. La crainte de perdre l'éternelle félicité que la foi nous promet est souvent impuissante à les contenir,

1 .II. Cor., cap. iv, 17.

tant elles sont aveugles dans leurs exigences. Elles sacrifieraient volontiers le meilleur avenir au présent, si elles étaient sûres de n'être châtiées que par le néant, ou par la nécessité d'une nouvelle épreuve. Mais les lumières de la foi ne leur permettent pas ce sauvage et téméraire espoir. Devant la perspective d'une malédiction et d'un supplice éternels, qui les doivent saisir à l'instant même où il n'y aura plus de plaisirs terrestres pour les satisfaire, il faut bien qu'elles s'apaisent. La foi du chrétien, à l'impitoyable et prompt justice d'un Dieu vengeur, est un coup de verge qui seul peut les dompter, quand l'espérance en l'infinie libéralité d'un Dieu rémunérateur ne peut calmer leurs criminelles exigences.

Les passions domptées dégagent les vertus en les mettant à l'aise. Il me faudrait un discours, Messieurs, pour décrire celles que je vois germer, éclore et grandir dans la lumière des révélations divines qui donnent au chrétien une connaissance certaine et plénière de ses destinées. Rien ne coûte ou, du moins, rien n'est impossible à celui qui veut se rendre digne de l'ineffable béatitude où doit se repo-

ser éternellement la vertu triomphante. Il multiplie les glorieux efforts pour ne pas retarder et pour accroître sa récompense; il veut pouvoir dire, comme l'apôtre : « J'ai combattu le bon combat, j'ai gardé ma foi, j'ai consommé ma course, il ne me reste plus qu'à recevoir la couronne que m'a promise et que me doit le juste juge¹. »

Et considérez, je vous prie, que la bienfaisante efficacité des vérités et des espérances divines, qui soutiennent et animent le chrétien dans les luttes de la vertu, rayonne autour de lui.

En travaillant pour le ciel, il travaille pour l'honneur et l'avantage des sociétés au milieu desquelles il est de passage. Non seulement sa vie, pleine de droiture, de justice et de sainteté, est un exemple qui sert de contre-poids aux scandales du vice, et tend à relever le niveau des mœurs publiques, mais il est des vertus sur lesquelles la considération des

1. Bonum certamen certavi; cursum consummavi, idem servavi, in reliquo reposita mihi corona justitiae quam reddet mihi Dominus in illa die justus iudex. (II. Tim., cap. iv, 7-8.)

biens éternels exerce une souveraine influence, et dont bénéficient la paix et la prospérité sociales : le désintéressement, la générosité, le dévouement, l'esprit de sacrifice. Lorsqu'on a le cœur en haut, et qu'on estime à leur juste valeur les sublimes récompenses du ciel, on fait peu de cas des triviales et passagères jouissances que procurent les biens de ce monde. On n'écrase, on n'humilie, on ne gêne personne pour arriver à la gloire ; on n'inquiète, on ne contriste personne par une trop ardente poursuite de son droit ; on ne fait de tort à personne par une trop âpre recherche de ses intérêts. Si la fortune refuse ses faveurs, tant mieux : on n'aura pas la peine d'y renoncer lorsqu'il faudra prendre possession des trésors que la rouille ne ronge pas et que les voleurs ne peuvent enlever. Si la fortune se montre libérale, tant mieux : on se servira des richesses de ce monde pour faire autour de soi des heureux, et pour se préparer un ami dans la personne du divin pauvre qui daigne inscrire au registre de sa dette royale tout le bien que les malheureux reçoivent de notre charité. Le grand bien de la vie, lui-

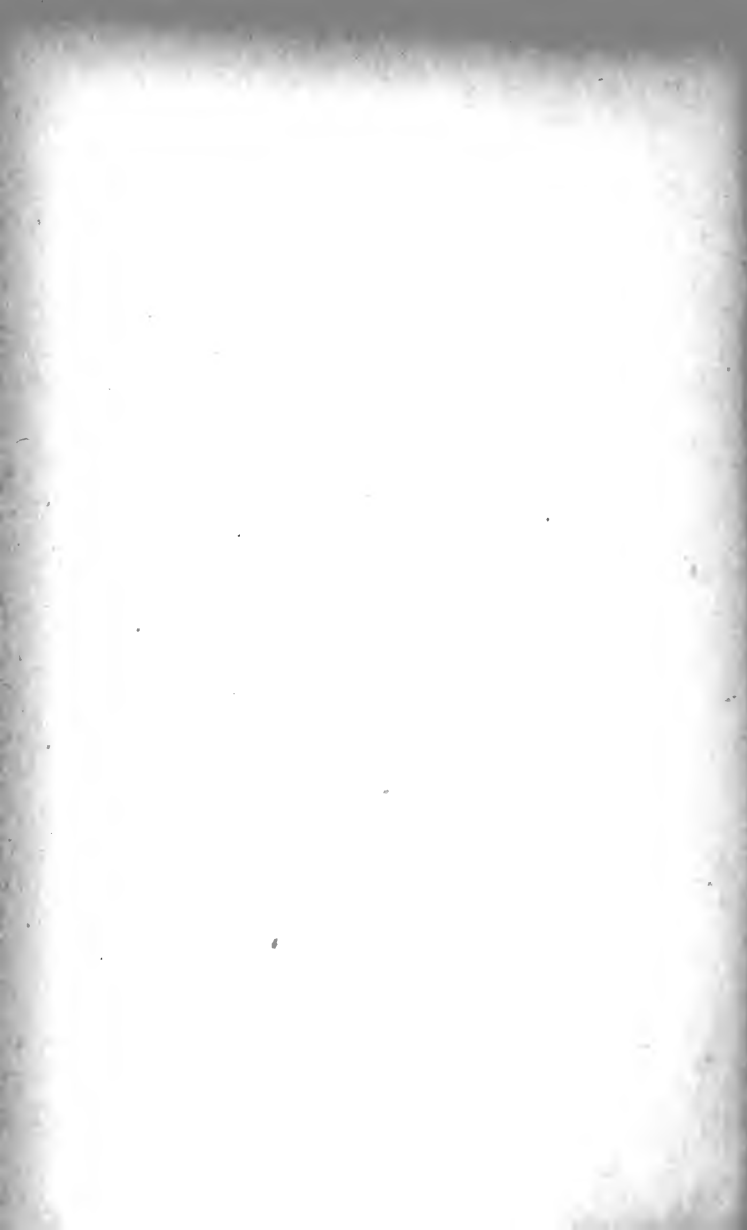
même, auquel nous attache un si puissant instinct, diminue d'importance quand on est divinement convaincu que la vraie vie n'est pas celle de ce monde ; on fait bon marché de quelques jours qui passent, dès qu'on sait, de science certaine, qu'en les sacrifiant on s'assure l'éternité. Les lumières de la foi exaltent jusqu'au sublime la vertu du chrétien. Pour la gloire de son Dieu, pour la sainte cause de la justice, pour le service et la défense de son pays, pour le salut temporel et éternel de ses frères, il est prêt à tous les dévouements, à tous les sacrifices, même au sacrifice de sa vie.

Vous l'avouerez, Messieurs, ce n'est pas un petit honneur ni un médiocre avantage pour une société que de posséder dans son sein des légions d'hommes parfaitement désintéressés, des pauvres joyeux et tranquilles, des riches qui se dépouillent pour faire des heureux, des cœurs dévoués et des vies volontairement immolées. Or, tout cela a existé et existe encore. Parcourez cette longue histoire de héros qu'on appelle *la vie des saints*, vous y constaterez la toute puissante action de l'espérance chrétienne formée par la révélation divine de nos destinées.

Remercions Dieu, Messieurs de cette révélation. L'humanité hésitante et découragée marchait dans l'ombre vers son dernier terme ; le Christ est venu lui apporter la lumière : lumière qu'on attend et qu'on pressent lorsqu'on suit d'un œil attentif l'admirable ordonnance des mystères de la foi ; lumière qui, après avoir pénétré dans les abîmes de l'éternité, revient sur elle-même et éclaire tout le dogme catholique. Sachant que Dieu nous destine à la vision de son essence et à l'amoureuse possession de son éternelle béatitude, nous comprenons mieux les profondeurs du péché qui l'offense, les exigences et les rigueurs de sa justice, les admirables industries de sa miséricorde, l'excès de sa bonté, les anéantissements de l'incarnation, les souffrances, la mort, le triomphe du Christ, la mission de son Esprit, la prodigalité de ses grâces. Et, c'est d'un esprit plus convaincu, d'un cœur plus ému, d'une voix plus ferme que nous disons *Credo* à tous les dogmes, dès que les lumières de la foi nous ont fait dire : *Credo vitam venturi sæculi.*



INDEX



INDEX

DES PRINCIPALES ERREURS

CONTRAIRES AUX DOGMES EXPOSÉS DANS CE VOLUME

I

QUATRE-VINGT-ONZIÈME CONFÉRENCE

(Voyez première partie).

Nous renvoyons le lecteur à *l'index* de notre seizième conférence, dans lequel nous avons traité des erreurs relatives à la nature de l'âme et au mode de son union avec le corps.

La science contemporaine, pour justifier l'affirmation matérialiste, qui fait de la pensée et des plus nobles actes de la nature humaine des sécrétions du cerveau, s'applique à des rapprochements plus ou moins ingénieux entre l'homme et la bête.

L'astronome Flammarion se distingue en ce genre d'exercice. Dans un article qu'il intitule : UN CERVEAU DE FOURMI, (*Figaro, supplément*, 25 décembre 1886), il se livre à de plaisantes imaginations qu'il nous présente comme autant de constatations scientifiques.

A l'en croire, le cerveau de la fourmi, pesant en tout cinq centièmes de milligramme, est une merveille comparable au cerveau humain, renfermant tout un monde de pensées, d'impressions, d'idées, de jugements, de raisonnements. Non seulement la fourmi pense, juge et rai-

sonne, elle parle. L'anatomie nous révèle la présence de certains organes stridulants qui ne paraissent pas avoir d'autres fonctions que le langage. Toutefois, c'est par le toucher antennal que les fourmis communiquent entre elles. Dans leurs cités, plus populeuses que celles de Londres et de Paris, il y a des institutions merveilleuses.

Les fourmis ont des *cimetières*, et dans ces cimetières des tombes de première classe. Les hauts dignitaires de la république formicale, les chefs d'armées, les citoyens éminents, les grandes citoyennes jouissent d'une sépulture privilégiée ; leurs cadavres sont placés dans un lieu à part, côte à côte, superposés les uns sur les autres, séparés de ceux de la foule ; tandis que les fourmis ordinaires ont leurs restes jetés sans ordre sur un terrain vague, destiné à la vile multitude.

Les fourmis sont susceptibles d'éducation. C'est par l'apprentissage qu'elles atteignent le degré de perfection que l'on admire dans leurs travaux.

Les fourmis sont capables de progrès. Leur intelligence s'est développée graduellement, progressivement et plus vite que chez nous. La diversité de formes des fourmillières en est une preuve.

Enfin les fourmis sont *peut-être supérieures à l'homme*. Elles ont précédé l'humanité de plusieurs milliers de siècles. Notre race pourrait n'être pas apparue sur la surface du globe. Il n'a manqué aux fourmis qu'une taille comparable à la nôtre, pour que l'empire du monde leur appartint.

Des savants, moins fantaisistes que M. Flammarion, n'ont pas de peine à prouver qu'il ne dit que des sottises, s'il ne plaisante pas.

Son cerveau de fourmi, comme celui de toutes les bêtes, est pourvu d'un instinct, pas davantage. Cet instinct dispose les larves dans l'ordre le plus favorable à leur

éclosion; il n'invente pas de cimetières, ni de tombes de première classe.

S'il s'exprime par une certaine agitation des antennes et des mandibules, cette agitation n'est pas un langage. « La seule éloquence que ces animaux aient à leur service, dit d'Espinasse, (*Revue du monde catholique*, 15 juin 1882), est l'éloquence d'action. » Dans l'émigration, par exemple, la vue du mouvement entraîne le mouvement, et peu à peu l'émigration devient générale. « Le grand secret de l'harmonie qu'on admire dans ces républiques, dit Huber, (*ibid*) n'est point un mécanisme aussi compliqué qu'on le suppose; c'est dans leur affection réciproque qu'il faut le chercher. » Substituez de pleins phénomènes de sensibilité aux lueurs de raison, tout s'explique. La provocation artificielle des émigrations au moyen du doigt achève de ruiner l'hypothèse du langage. Il est à remarquer que la formation des fourmilières ne réussit qu'après mille tâtonnements, et après le plus grand désordre, un mot suffirait pour rétablir l'ordre. Or, depuis des milliers d'années ce mot n'a jamais été prononcé! Il y a une bonne raison à cela : C'est qu'il n'y a point de *langage* parmi les fourmis, parce que, derrière leurs antennes, il n'y a pas d'intelligence.

Leur prétendue *éducation* n'a pas plus de réalité que leur *langage*. Les soins qu'on prend des larves sont communs à tous les animaux envers leur progéniture. La jeune fourmi n'apprend rien; une fois pourvue de tous ses membres elle est aussi habile que les individus les plus âgés de son espèce.

La diversité des fourmilières prouve que les fourmis de différentes espèces ne bâtissent pas de la même manière; mais, dans la même espèce il est impossible de constater aucun *progrès*. Chaque espèce fait aveuglément, fatalement, sans choix et sans changement, ce que ses congénères ont fait depuis des milliers d'années.

Il est donc immensément ridicule d'affirmer qu'elles auraient aujourd'hui l'empire du monde si leur taille égalait celle de l'homme,

Les comparaisons impies de certains naturalistes n'ont pas d'autre but que de prouver la non existence de l'âme. En effet, si la bête qui n'a pas d'âme a des idées, pense, réfléchit et raisonne comme l'homme, il faut conclure que le cerveau, ou le système nerveux cérébral, n'est pas seulement le siège, l'instrument, mais l'agent unique de la pensée, sa seule cause efficiente. Mais comment la pensée, chose simple et immatérielle peut-elle être une production de la matière? Voilà un problème que la science moderne ne pourra jamais résoudre, parce que, ainsi posé, il est contraire à la logique et au bon sens. Quelle que soit l'audace de ses affirmations, nous restons en possession de ces triomphantes conclusions :

1° Exclusive dans ses impressions et modifications, composée, mobile, changeante, divisible, uniquement passive, esclave, irresponsable, muette, la matière ne peut pas être la force subsistante, immuable, simple, créatrice, libre, responsable, parlante que nous rencontrons au fond du *moi* humain. Cette force, c'est l'esprit, l'âme humaine.

2° La force qui fait vivre l'animal ne subsistant pas en elle-même, se fond avec la subsistance même de la matière. Donc, il est à croire que la mort de l'animal est un effondrement de tout son être.

3° La force simple qui fait vivre l'homme subsistant en elle-même et communiquant sa subsistance à la matière ne peut être décomposée par aucune force inférieure. Donc, la mort de l'homme ne peut être qu'une séparation de l'esprit et de la matière, de l'âme et du corps.

(Cf. *Nouvelles annales de Philosophie chrétienne.*

Septembre 1887. *Etude Psychologique* ayant pour titre :
Un cerveau de fourmi).

(Voyez deuxième partie).

Nous avons dit que la mort était, de fait, la suite du péché, il n'en faut pas conclure que l'immortalité de nos premiers parents ressortait des principes mêmes de la nature humaine. Cette erreur a été condamnée par la bulle de Pie VII, *Auctorem fidei*, dans laquelle il est dit que « la proposition du Conciliabule de Pistoie ainsi conçue : — *Instruits par l'Apôtre nous attendons la mort, non comme la condition naturelle de l'homme, mais comme la juste peine de la faute originelle, — en tant qu'elle invoque frauduleusement l'autorité de l'Apôtre, pour insinuer que la mort qui nous est infligée présentement, comme peine du péché, par la juste soustraction de l'immortalité, n'est pas la condition naturelle de l'homme, comme si l'immortalité était cette condition naturelle et non un privilège gratuit, est une proposition captieuse, téméraire, injurieuse à l'Apôtre et condamnée —* *Propositio his verbis enuntiata: « Edocti ab apostolo spectamus mortem non jam ut naturalem conditionem hominis, sed revera ut justam pœnam culpæ originalis, » quatenus, sub nomine Apostoli subdole allegato, insinuat mortem, quæ in præsentî statu inflictâ est, velut justâ pœna peccati, per justam subtractionem immortalitatis, non fuisse naturalem conditionem hominis, quasi immortalitas non fuisset gratuitum beneficium, sed naturalis conditio : captiosa, temeraria, apostolo injuriosa, alias damnata.*

II

QUATRE-VINGT-DOUZIÈME CONFÉRENCE

(Voyez première partie : *Croyance des Hébreux.*)

Voltaire écrivait en 1776 : « Tournez-vous de tous les sens, Messieurs les juifs, vous ne trouverez chez vous aucune notion claire ni de l'enfer, ni de l'immortalité de l'âme. » (*Un chrétien contre six juifs*, etc.) Tout le monde connaît la légèreté du célèbre incroyant ; il ne s'était pas donné la peine de chercher dans les Livres saints la solution de cette grave question historique. « Il n'était, dit M. l'abbé Vigouroux, que l'écho d'un certain nombre d'hérétiques, d'incrédules ou même de chrétiens, détracteurs obstinés des enfants de Jacob, quand ils ne l'étaient pas en même temps des fidèles disciples de Jésus-Christ.

Luther et Calvin, et après eux les Jansénistes, ont osé soutenir que Dieu, dans ses impénétrables desseins, a voulu damner presque tous les Hébreux, et que, pour les damner, il les a mis dans l'impossibilité de connaître les vérités nécessaires au salut, entre autres les vérités de nos fins dernières. Cette doctrine révoltante n'a pas besoin d'être réfutée. Voltaire s'inspirait surtout des écrits de Warbuton, évêque anglican, célèbre par son esprit paradoxal et aventureux, qui dans sa *Divine législation de Moïse* dénie aux Hébreux la connaissance de l'immortalité de l'âme et de la vie future.

Deux juifs, MM. Salvador et Cahen, imbus de préju-

gés rationalistes, ont soutenu cette assertion. Ils reconnaissent qu'à partir de la captivité de Babylone, la doctrine complète de la foi à une autre vie et d'une rémunération après la mort est clairement exprimée dans les livres deutero-canoniques et dans le Talmud ; mais, c'est l'époque qui a suivi la première ruine de Jérusalem qu'ils assignent comme date à l'implantation de ce dogme dans la théologie juive.

Il faut renoncer à dire que les juifs ont emprunté aux grecs leurs croyances touchant l'immortalité de l'âme et la vie future ; car les grecs, eux-mêmes, nous apprennent qu'ils les avaient reçues des peuples avec qui les Hébreux avaient été en relation dès leur origine. Platon raconte l'histoire d'Her l'arménien, quand il veut donner, comme dernier fondement à sa république la sanction d'une autre vie. Socrate invoque le témoignage du mage Gobryas, lorsqu'il décrit à Axiochus l'état des âmes dans le royaume souterrain où elles descendent après leur mort. Celui des philosophes grecs, qui après Phérécyde son maître, avait le plus contribué au développement de la psychologie en Occident, Pythagore, selon le témoignage exprès d'Hérodote et de Diodore de Sicile, avait puisé en Egypte ses idées sur l'âme. C'est ainsi que la doctrine égyptienne sur la vie future était devenue célèbre chez tous les peuples de l'antiquité. Comment les Hébreux, qui ont vécu en Egypte, auraient-ils attendu les Grecs pour connaître cette doctrine ?

L'Académie des inscriptions et belles lettres a consacré, en 1873, plusieurs séances à l'examen de la croyance des Hébreux. M. Derembourg, réfutant un rapport de M. Halévy, a prétendu que, « dans les Ecritures, il n'existe aucun texte d'où l'on puisse raisonnablement ou certainement tirer l'induction de la croyance chez les Hébreux à l'immortalité de l'âme. » M. Renan, sans aller aussi loin, a cependant soutenu M. Derembourg dans la

lutte contre les réclamations que provoquait cette thèse de la part des autres membres de l'Académie. Il a affirmé que « la doctrine de l'immortalité de l'âme n'existe pas dans les traités gnomiques du canon des Écritures, tels que Job, les Proverbes, certains Psaumes ; bien plus, que la philosophie qui fait le fond de ces écrits est opposée à cette doctrine. Mgr Freppel, évêque d'Angers, a répondu à MM. Derembourg et Renan, par deux notes courtes et solides, publiées dans *L'Univers* des 18 et 21 mars 1873. Il avait déjà traité cette question dans les *Apologistes* (Leçon VIII.)

Nous renvoyons le lecteur aux textes cités dans notre conférence. Ce n'est qu'une réduction de l'important et consciencieux travail de M. Henri Martin, qui, dans le troisième chapitre de son ouvrage : *La vie future*, extrait des Livres Saints antérieurs à la captivité de Babylone, une foule de textes qui démontrent avec évidence la croyance des Hébreux à l'immortalité de l'âme et à la vie future.

Le *Pentateuque* semble silencieux. Mais, quand bien même il se tairait, son silence ne prouverait rien contre la croyance du peuple hébreu. Le *Pentateuque* n'est pas un traité dogmatique, mais une loi civile motivée par des récits et sanctionnée par des peines légales. Moïse a voulu garantir la religion des patriarches de tout alliage impur ; mais il a été, dans cette œuvre, beaucoup plus législateur civil et politique que réformateur religieux ; et personne ne doit s'étonner qu'il n'ait pas donné à la loi la vie future comme sanction ; pas plus qu'on ne doit s'étonner que la mention du ciel et de l'enfer ne se trouve pas dans notre code civil et criminel.

Cependant, à cause du caractère religieux des récits et des lois contenues dans le *Pentateuque*, il paraîtrait étrange qu'il ne s'y trouvât aucune allusion à cette croyance importante. Mais nous avons vu que les allu-

sions existent, et nous les avons relevées dans notre conférence.

On pourrait se plaindre de la trop grande discrétion d'un livre qui avait pour but de rappeler au peuple hébreu sa divine vocation, et de l'attacher au vrai Dieu. Mais remarquons qu'entre tous les dogmes qu'il fallait conserver, au milieu du débordement universel des erreurs contraires, le dogme de la vie future était le moins menacé. Dieu pouvait, sur ce point, laisser son peuple sous l'influence des croyances communes issues de la révélation primitive, sans lui donner une révélation nouvelle. Et puis, les enseignements de Moïse ne sont pas tous contenus dans le Pentateuque. Il y avait, à côté de ce livre, l'enseignement oral dont le législateur du peuple hébreu a consacré l'autorité par ces paroles : « Interrogez vos pères et ils vous répondront ; demandez aux anciens et il vous raconteront. » (Deut., cap. xxxii, 7.)

Remarquons que, dans les circonstances où se trouvait le peuple hébreu à l'époque où fut écrit le Pentateuque, la doctrine de l'immortalité de l'âme et de la vie future, présentée d'une manière trop précise au vulgaire, aurait pu compromettre les dogmes fondamentaux. Les fils de Jacob sortaient d'Égypte, où certains dieux, classés par ordre de succession dans les dynasties divines des temps fabuleux, étaient considérés en même temps comme d'anciens rois de ce pays. D'un autre côté, certains rois des dynasties humaines, personnages historiques élevés après leur mort au rang des dieux, furent l'objet d'un culte public et perpétuel. La multitude des Hébreux, grossière et sensuelle, avait conservé ces souvenirs dans son exode. Elle était, sans doute, médiocrement tentée d'adorer les dieux qui lui auraient été donnés comme ayant régné autrefois sur des nations ennemies d'Israël. Mais si Moïse avait présenté aux Israélites Abraham, Isaac et

Jacob comme leurs protecteurs toujours vivants près du Dieu invisible et ineffable, le culte de Jéhovah n'aurait-il pas risqué d'être relégué dans l'ombre, et d'être remplacé par le culte national d'Abraham, d'Isaac, de Jacob? Et lui-même, le libérateur si puissant en œuvre, l'organisateur de la nation juive, n'avait-t-il pas à craindre de devenir malgré lui l'objet d'un culte rival de celui de Jéhovah?

Autre danger : — Livrée sans voiles à l'imagination du peuple juif, la doctrine de l'immortalité aurait pu être facilement corrompue par les superstitions égyptiennes et chananéennes : la métempsycose, l'évocation des morts et les oracles d'outre-tombe eussent remplacé ceux des prophètes. Moïse a donc été sage de ne pas appeler l'attention du vulgaire sur l'état de ceux qui ont quitté cette terre. En défendant de les évoquer il dit assez qu'ils se survivent ; — mais comment? mais où? — Il était bon de réserver pour des circonstances moins périlleuses les réponses à ces questions.

On dira, sans doute, que Dieu aurait pu entourer de tant de clartés la doctrine d'une autre vie, qu'il eût été impossible aux Hébreux de la confondre avec les superstitions des nations voisines, sur le culte des morts et la métempsycose? — Qu'en savons-nous? — Témoin des grandes œuvres de Jéhovah, ne l'a-t-il pas maintes fois renié pour courir aux dieux étrangers? Dieu ne lui devait point la pleine lumière dont il aurait pu abuser, et il semble plus conforme à la marche progressive de la Providence, dans ses révélations, de régler la lumière qui éclaire les destinées humaines sur celle qui éclaire la figure du Rédempteur envoyé pour nous ouvrir les portes de l'éternelle vie. Nous voyons dans les Livres saints les ténèbres de la vie future se dissiper graduellement, à mesure que se dessine la figure du Messie; et Daniel, qui a prédit d'une manière précise l'époque de sa venue, a parlé du juge-

ment de Dieu, de la vie immortelle et glorieuse des justes, de la honte éternelle des pécheurs en des termes qui se rapprochent de ceux de l'Évangile.

Quelles que soient les raisons pour lesquelles Dieu a voulu qu'il n'y eut, dans le Pentateuque, que des indications discrètes touchant l'immortalité de l'âme et la vie future, il est certain que ces indications existent. La douce confiance avec laquelle les patriarches attendent leur salut en quittant ce monde, les respects dont on entoure leurs restes, les noms qu'ils donnent à la vie et à la mort : *un pèlerinage, dormir avec ses pères, retourner à ses pères, se réunir à son peuple*, la solennité avec laquelle Dieu s'appelle lui-même leur Dieu, la défense faite au peuple d'évoquer les morts, tout cela suffit pour attester que le peuple Hébreux croyait à l'immortalité et à la vie future. Si l'on veut avoir de plus grands éclaircissements sur cette croyance, il faut compléter les données du Pentateuque par celles des livres antérieurs à la captivité de Babylone : *Job, les Psaumes, l'Ecclésiaste, les Proverbes, les Rois, les Paralipomènes, Isaïe, Osée*, et l'on se convaincra, non-seulement que le peuple hébreu n'a point emprunté sa doctrine aux nations avec lesquelles il a été mis en rapport par la captivité ; mais encore que cette doctrine est très supérieure, par sa pureté, sa sublimité et son utilité morale, à toutes les doctrines religieuses et philosophiques qui se sont produites sur le même objet, avant la naissance du christianisme, parce qu'elle est plus vraie, plus raisonnable, bien qu'elle ne s'appuie pas sur le raisonnement, mais sur l'autorité.

M. Henri Martin, dans son livre de la *Vie future* (chap. IV et note v à la fin du volume), quand il parle des Pères qui semblent refuser au peuple hébreu, la con-

naissance claire des destinées humaines, ne paraît pas avoir toujours suffisamment distingué l'idée de la vie future de celle de la rémunération (c'est la remarque de M. l'abbé Vigouroux). Pour prouver sa thèse, l'auteur fait dire aux Pères plus qu'ils n'ont dit. Saint Jérôme et saint Augustin, en réfutant Pélage, qui prétendait que l'Ancien Testament était égal au Nouveau parce qu'ils promettent tous deux le royaume des cieux, prenaient son assertion dans un sens absolu et appliqué au Pentateuque, car saint Augustin reconnaît que la manière dont Pélage expliqua son assertion devant le Concile de Diospolis, en la restreignant aux derniers livres de l'Ancien Testament, est exacte. Lorsque ces deux Pères affirment que les juifs n'avaient pas les promesses de la vie éternelle, ils veulent dire qu'il n'était pas possible aux justes de l'ancienne loi d'entrer au ciel avant que Jésus-Christ en eut ouvert les portes. Mais, d'autre part, ils enseignent positivement que, si les récompenses éternelles, telles que nous les connaissons aujourd'hui, étaient voilées aux yeux des Israélites, Dieu leur avait fait connaître clairement ses menaces, afin qu'ils n'ignorassent pas que le péché doit être puni dans une autre vie. Voici, à ce sujet, les paroles de saint Augustin dans son commentaire sur la Genèse : « *Quod Jacob dicit ad filios suos, deducetis senectam meam cum tristitia ad inferos, videtur hoc magis timuisse, ne nimia tristitia sic perturbaretur, ut non ad requiem beatorum iret, sed ad inferos peccatorum (De genesi ad litteram, Lib. XII, n° 64).* »

Saint Jean Chrysostome est-il allé plus loin que saint Augustin et saint Jérôme ? — M. Martin l'affirme. « Il a nié, dit-il, qu'il fut question du royaume des cieux ou de la géhenne, soit dans les livres de Moïse, soit dans les autres livres sacrés des Hébreux. M. Martin se trompe. Le texte du saint docteur, dans lequel il dit que

« ceux qui, avant l'avènement du Christ, n'ont entendu parler ni de la géhenne, ni de la résurrection seront cependant punis de leurs péchés dans une autre vie, après avoir souffert en ce monde » (*In Matth.*, Homil. 38), doit s'appliquer aux Gentils.

Saint Jean Chrysostome dit, sans doute, avec saint Augustin, que les juifs n'avaient point les promesses expresses de la vie éternelle, mais il reconnaît expressément que tous les patriarches ont attendu la récompense céleste. S'il s'éloigne du sentiment des docteurs, en affirmant que Job ne savait rien de clair sur le royaume du ciel et sur la résurrection τὸ μηδὲν εἰδέναι περὶ βασιλείας οὐρανῶν καὶ ἀναστάσεως σαφές — (*Hom.*, 33, *in Matth.*), il reconnaît néanmoins que, dans l'ancienne loi, on avait une idée obscure de la résurrection. — « *Vide quomodo spem resurrectionis inducat (Deus) involutam quidem et obscuram (αμυδράν καὶ ἀσαφῆ).* Sed inducit tamen — *In primordiis quidem hæc obscure fiebant; resurrectionis enim spes quasi in ænigmate exhibebatur nobis per Enochum.* » (*Migne, Patr.*, T. LIII, col. 475-476).

M. Martin fait dire à saint Thomas que « le Pentateuque n'avait que les promesses temporelles de la vie présente, et qu'il était réservé au Christ et à l'Évangile d'avoir les paroles de la vie éternelle. L'auteur de la *Vie future* n'a pas bien lu l'article qu'il cite (I^o II^o P. quaest. 99. a. 6). On n'y voit rien de semblable.

Le saint docteur donne, en cet endroit, l'explication des promesses temporelles faites au peuple juif. Elles avaient pour objet de l'encourager à l'observation des préceptes divins, et il avait besoin de cet encouragement, à cause de son imperfection : « *Unde legi veteri conveniebat ut per temporalia, quæ erant in affectu hominum imperfectorum, manuduceret homines ad Deum.* » Mais ces promesses pouvaient être ajoutées aux promesses de

la vie future, sans les exclure. L'idée qui se dégage de l'article de saint Thomas, ce n'est pas que le chrétien plus parfait a des promesses *réservées*, relativement à la vie éternelle, mais que ces promesses lui suffisent et qu'il n'a plus besoin, comme le peuple imparfait de l'ancienne loi, de l'appât de la prospérité temporelle pour être fidèle au service de Dieu.

Quelques écrivains ecclésiastiques, dit M. l'abbé Vigouroux, ont pensé que les juifs avaient une idée claire et explicite de la rétribution après la mort. Origène dit : « Quel avantage n'était-ce point pour eux (les juifs) de sucer avec le lait et d'apprendre, en apprenant à parler, la doctrine de l'immortalité de l'âme, des supplices souterrains et des récompenses destinées à la vertu ? (*Contra Celsum*, v, 42-43).

(Nous avons emprunté, en grande partie, les détails de cet *index* aux deux ouvrages de MM. Henri Martin et l'abbé Vigouroux. *La Vie future suivant la foi et la raison*, chap. III; *La Bible et les découvertes modernes*, liv. II, chap. I et suiv.)

III

QUATRE-VINGT-TREIZIÈME CONFÉRENCE

Le *Traditionalisme* a exagéré l'importance des traditions et croyances du genre humain, dans la question de nos destinées. La vérité de la vie future, pas plus que les grandes vérités naturelles de l'existence de Dieu, de la providence, de la spiritualité de l'âme, ne pouvait pas,

disait-il, être prouvée par la raison. Elle vient de la révélation, et la révélation ne peut être connue que par la tradition. Nous avons longuement réfuté cette erreur dans notre *Introduction au dogme catholique* (neuvième et dixième conférences). Bornons-nous à rappeler ici que l'Église s'est prononcée contre elle dans cette proposition de l'*Index* (2^e pr. 1855).

« Le raisonnement peut prouver avec certitude l'existence de Dieu, la spiritualité de l'âme, et la liberté de l'homme. La foi est postérieure à la révélation, par conséquent elle ne peut pas être alléguée convenablement pour prouver l'existence de Dieu contre un athée, et pour prouver la spiritualité de l'âme raisonnable contre un partisan du matérialisme ou du fatalisme : *Rationalio Dei existentiam, animæ spiritualitatem, hominis libertatem cum certitudine probare potest. Fides posterior est revelatione, proindeque ad probandum Dei existentiam contra atheum, ad probandum animæ rationalis spiritualitatem ac libertatem contra naturalismi ac fatalismi sectatorem allegari convenienter nequit.* » Il n'est pas question, dans cette proposition, de l'immortalité ni de la vie future ; mais ces deux vérités, nous l'avons vu, sont des conséquences logiques de celles que peut démontrer la raison. S'il y a un Dieu, si l'âme est spirituelle, libre et responsable de ses actes, il doit y avoir une autre vie.

Le coup qui frappe le traditionalisme atteint ceux qui prétendent que « l'idée de l'immortalité ne saurait entrer dans le domaine de la science. L'état de croyance *instinctive* et *spontanée* n'est pas seulement son état primitif, mais elle y demeure toujours ; c'est là sa forme permanente, la seule sous laquelle l'homme puisse la saisir. » Ainsi parle M. Guizot dans ses *Méditations et*

études morales sur l'immortalité de l'âme (1^{re} médit.). Il croit que, en voulant établir cette vérité par le raisonnement, on ne peut que la compromettre. « Le fait de l'immortalité ne se déduit pas, ne se prouve pas et même ne s'explique pas ; aucun travail de démonstration ou d'explication ne met l'homme sur la voie de cette aperception simple et pure. Il y a, cela est sûr, un certain état de l'âme qui rend cette aperception plus évidente et plus facile ; mais cet état n'est le fait subit ni d'un acte de l'intelligence, ni d'une volonté spéciale et directe. La Providence a mis, pour ainsi dire, la certitude de l'immortalité à un plus haut prix : une grande pureté de vie, une vive sensibilité morale, le développement énergique et régulier de la vie intérieure, l'habitude de se surveiller soi-même et de cultiver en soi les idées, les sentiments qui élèvent l'homme au dessus de la terre, ce sont là les conditions les plus favorables pour saisir le fait même de l'immortalité au fond de la conscience et en prendre fermement possession.

» Quand l'âme s'élève à cet heureux état, quand elle se voit en présence de sa nature immortelle, elle ne demande plus qu'on la lui prouve. »

Nous sommes d'accord avec M. Guizot sur ce point : que l'état qu'il décrit ne peut que confirmer l'âme dans la conviction de son immortalité ; mais nous ne croyons point que l'état fasse la conviction ; c'est plutôt la conviction qui fait l'état. Or, la conviction se forme par le moyen de l'enseignement, appuyé de l'autorité religieuse, et renforcé par la réflexion sur les preuves philosophiques de l'immortalité, de la vie future et de la rémunération divine.

C'est affaiblir cette conviction, que de la représenter comme dénuée de preuves. On a beau dire : « La croyance de l'immortalité est le son d'une voix lointaine, que ne répète et ne transmet nul écho ; c'est la

lueur d'un soleil qui ne se lèvera pas en ce monde au-dessus de l'horizon : Le son atteste la voix ; le soleil est là, puisque la lueur paraît ; mais l'homme en voudrait davantage ; il s'épuisera en vains efforts pour que la voix se rapproche, pour que le soleil se lève ; et comme il n'y réussira point, peut être dans sa lassitude ou dans son dépit, finira-t-il par se persuader lui-même qu'il ne voit rien et n'entend rien. » C'est faire trop bon marché des droits de la raison ; les métaphores ne prouvent rien contre ces droits. Nous prétendons, nous, que c'est en réfléchissant et en cherchant des preuves qu'on parvient à se convaincre que la voix qu'on entend n'est pas une voix trompeuse, que la lumière qui paraît à l'horizon n'est pas une hallucination. Cette conviction n'est pas le plein jour auquel notre âme aspire ; mais, comme le remarque judicieusement M. Henri Martin : « Pour en savoir davantage sur la beauté du jour que cette lumière, faible encore, nous annonce d'une manière certaine bien que voilée, il faudra recourir avec respect et confiance à la révélation surnaturelle qui porte avec elle des preuves de sa véracité. Pour connaître pleinement tous les mystères de l'autre vie, il faudra attendre avec patience et résignation le moment où ce jour sans fin se lèvera dans sa splendeur, douce pour les uns et terrible pour les autres. » Il n'en reste pas moins « qu'on a eu tort d'exalter la notion instinctive de l'immortalité comme supérieure à la notion réfléchie, et de blâmer la philosophie et la théologie d'avoir voulu préciser cette notion et la développer ». (Henri Martin, *La Vie future*, chap. VII. § 2. *Compétence de la philosophie sur la question de l'immortalité de l'âme.*)

IV

QUATRE-VINGT-QUATORZIÈME CONFÉRENCE

(Voir la première partie : *L'immortalité facultative*.)

« La théorie de l'immortalité facultative, » a dit M. Prévost-Paradol (*Essais de politique et de littérature*, 3^e série) « qui remplace la damnation par l'anéantissement et qui retranche, avec les peines d'une autre vie, une des branches du problème du mal n'est point nouvelle et elle a souri aux plus nobles intelligences. »

Est-ce bien à l'intelligence qu'elle sourit ; ne serait-ce pas plutôt aux passions ?

Nous l'avons rencontrée dans l'Inde et dans les œuvres de Cicéron.

Le gnostique *Valentin*, et d'autres hérétiques de la même secte, considérant l'homme comme intermédiaire entre la nature spirituelle et la nature corporelle, soutenaient qu'un grand nombre d'hommes, dans lesquels le principe *charnel* dominait exclusivement, n'avaient qu'une âme essentiellement mortelle, qui périssait avec le corps ; ils disaient que d'autres hommes, dans lesquels dominait le principe *psychique*, avaient une âme capable d'arriver, soit par la vertu à l'immortalité et à une béatitude imparfaite, soit par le vice à l'anéantissement, et qu'enfin une troisième classe d'hommes, dans lesquels dominait le principe *pneumatique*, arrivaient nécessairement à la béatitude suprême.

Chez les hérétiques, comme chez les anciens, la doc-

trine de l'anéantissement est comme noyée au milieu d'autres erreurs. Les modernes en ont fait une thèse.

M. Petavel-Olleff (*L'Immortalité conditionnelle*) prétend justifier cette thèse au point de vue théologique et scripturaire. Il s'efforce de démontrer que notre langage religieux diffère du langage précis de la scolastique, et qu'il n'est pas permis d'expliquer le mot *éternel* de nos livres religieux dans le sens que lui donne aujourd'hui la philosophie. Quant aux textes sacrés, on peut et on doit les interpréter dans un sens autre que celui qui a été consacré par la tradition chrétienne, et il n'est pas difficile de découvrir dans les Livres Saints des textes favorables au système de l'anéantissement final des méchants.

M. Renouvier (*La Critique philosophique*) tout en approuvant la thèse de M. Pétavel, s'applique à la ramener sur le terrain philosophique. Passant d'un fait expérimenté à l'hypothèse, il affirme que la dépendance de l'organisme à l'égard des vertus et des vices, l'influence des passions sur la santé et la maladie, tant du corps que de l'âme, influence qui peut aller jusqu'à la destruction des organes, jusqu'à la perte de la liberté morale et de la mémoire, jusqu'à l'idiotisme et la folie, peuvent nous servir de point de départ pour prévoir et pressentir la destinée de l'homme. « Il suffit, dit-il, d'appliquer aux rapports qui existeraient entre la vie présente et la vie future la loi qu'on observe, dans la vie présente elle-même, entre les phénomènes personnels et volontaires et les faits de développements normal ou anormal, d'élévation ou de dégradation de l'esprit et de l'organisme. »

Comme on le voit, il ne s'agit ici que d'une hypothèse philosophique, hypothèse timide qui n'ose pas s'imposer

M. Charles Lambert a été plus audacieux ; il a voulu justifier par des arguments qu'il croit invincibles l'hypothèse de l'*immortalité facultative*, et lui donner la valeur d'une thèse parfaitement démontrée. (*Le Spiritualisme et la religion*). Ce sont ses arguments que nous avons exposés et réfutés dans notre conférence.

En affirmant l'anéantissement de l'homme coupable, M. Charles Lambert se sépare des partisans de la métempsycose, mais il les suit dans le pays des chimères lorsqu'il veut décrire le bonheur de l'homme juste. « La vie terrestre, dit-il, représente une de ces périodes indispensables à l'appréciation du bonheur ; et, sans doute, les destinées de l'âme se composent de périodes successives dans chacune desquelles le bonheur, si grand qu'il soit, laisse place au désir d'un bonheur supérieur et permet à l'âme, de plus en plus épurée, d'acquérir la sensibilité spéciale et le genre d'activité que comporte ce bonheur. »

Nous pouvons considérer comme des complices silencieux de la doctrine de l'anéantissement les philosophes modernes qui, en parlant de la vie future, se taisent obstinément sur le sort réservé à l'homme coupable dans l'autre monde : ceux qui, comme Jouffroy, veulent bien admettre qu'un état définitif et immuable est réservé à chaque âme, et inclinent à croire que cette heureuse et dernière transformation s'accomplira dans une vie qui succédera immédiatement à la vie actuelle, mais qui, par un inconcevable aveuglement, s'abstiennent de toute supposition, de toute question, de toute allusion concernant le sort des âmes qui auront failli à leur tâche ici-bas, et laissent entièrement dans l'ombre la pensée de la justice de Dieu (*Cours de droit naturel*, Tom. III, xxx^e).

leçon); ceux qui, comme M. Bersot, dans son traité de la Providence (chap. ix), proclament la certitude d'un avenir réclamé par nos meilleurs instincts, et la nécessité d'une récompense pour la vertu, mais qui gardent un silence absolu sur les peines de l'autre vie.

(Cf. Henri Martin, *La Vie future*, chap. v et vi. — Abbé Meric, *L'autre vie*, chap. v.)

(Voyez deuxième partie : *Métempsychose, transmigrations.*)

Après les gnostiques *Carpocrate, Valentin, Basilide, Origène*, trop préoccupé de la philosophie grecque et des superstitions orientales, a enseigné dans son livre des *Principes* les erreurs de la préexistence des âmes et des réincarnations. — A l'exception de l'âme de Jésus-Christ, toute âme a péché dans des vies antérieures, et doit subir, après la vie présente, d'autres épreuves dans d'autres corps plus ou moins subtils et grossiers. Ces réincarnations se feront jusqu'à la résurrection, jusqu'au jugement dernier, après lequel Dieu exercera d'une manière plus marquée sa justice pour récompenser et punir. Pour le jugement dernier, les coupables ressusciteront avec des corps misérables et ténébreux, les justes avec des corps glorieux, de forme sphérique, débarrassés des membres désormais inutiles. — Les châtiments des damnés et ceux des démons aboutiront à une réhabilitation universelle. — La matière, devenue inutile, sera anéantie par le créateur. — Dans leur union avec le Verbe divin, toutes les âmes seront également parfaites et également heureuses. Cependant, elles conserveront leur liberté et pourront déchoir de leur état. — Origène enseigne, même, qu'elles redescendront nécessairement, dans la suite des siècles, à une condition inférieure, revêtues de corps mortels dans un monde visible, créé de nouveau

par Dieu. Après leur déchéance, elles se relèveront pour retomber encore dans un nombre indéfini de mondes que Dieu créera et anéantira tour à tour.

Telles sont les opinions d'Origène. Elles sont principalement exprimées dans ses *Principes*, livre 7 de sa jeunesse. Dans quelques-unes des œuvres de sa vieillesse elles sont expressément combattues. Dans son *Commentaire sur l'épître aux Romains*, il rejette la transmigration des âmes d'hommes dans des corps d'animaux, comme une fable absurde et impie ; dans son *Commentaire sur saint Matthieu*, il rejette toute métempsycose comme une doctrine hellénique et étrangère à l'Eglise. Mais ces rétractations timides et insuffisantes ne peuvent faire oublier la doctrine du livre des *Principes*.

Origène s'est plaint, dans une lettre aux Alexandrins, que les hérétiques avaient falsifié et interpolé diverses copies de ses écrits. Après sa mort, la plupart des Pères, entre autres saint Pamphile, Eusèbe, saint Athanase, saint Jérôme lui-même, s'efforcèrent d'excuser ses intentions et d'atténuer sa doctrine erronée par des interprétations favorables ; mais les Origénistes la soutinrent avec tant de hardiesse et d'obstination qu'il fallut la terrasser. Ce fut l'œuvre de saint Jérôme, de Théophile d'Alexandrie et du pape saint Anastase. Après s'être agitée dans l'ombre pendant un siècle et demi, elle succomba sous les anathèmes du cinquième concile général.

On la voit essayer de se relever au neuvième siècle avec *Scot Erigène*, au douzième siècle avec *Bernard de Chartres*, au dix-septième avec le socinien *Sand*.

Au dix-neuvième siècle, elle semble entrer dans un renouveau.

Fourier, fondateur de l'école phalanstérienne, a accumulé, dans sa *Théorie de l'unité universelle*, les

imaginations les plus bizarres et les rêves les plus absurdes. D'après son système, chaque âme a été et sera toujours unie à différents corps ; toute la destinée humaine est le plaisir des sens. Après la vie présente, l'âme doit prendre possession du *corps aromal*, foyer des sensations les plus délicieuses et les plus variées. Du corps aromal elle redescendra dans un corps grossier ; de ce corps grossier elle remontera dans le corps aromal, et ainsi pendant 81.000 ans ; après quoi l'âme humaine, perdant sa personnalité, s'absorbera dans l'âme de la terre, laquelle sera absorbée dans l'âme d'une comète.

La métempsycose sidérale doit se continuer sans fin dans les espaces. A ces rêves d'un homme en délire, sont mêlés les plus épouvantables blasphèmes, et la conscience n'y rencontre aucune notion de moralité.

Jean Reynaud, élève de l'école phalanstérienne et humanitaire, a essayé d'épurer l'hypothèse fouriériste. Esprit élevé, ouvert aux influences du spiritualisme chrétien, écrivain distingué, « il a, dit M. Henri Martin, pris une sorte de moyen terme contre Fourier et Origène. Il se sépare de Fourier en admettant l'application de la loi du mérite et du démérite et la conservation perpétuelle de l'individualité ; il se sépare d'Origène en annonçant que la série des épreuves de chaque âme, dans divers corps, se continuera pendant l'éternité ; il se sépare de la plupart des partisans antiques de la métempsycose en supposant qu'aucune âme humaine n'a jamais vécu, et ne vivra jamais, que dans le corps d'un animal raisonnable. Il prête à cette hypothèse une apparence scientifique en la rattachant à des vues générales sur le système du monde. » Nous avons exposé et réfuté ses idées dans notre conférence ; *Terre et ciel* est le titre de l'ouvrage dans lequel l'auteur les développe.

On rencontre les mêmes idées dans *La Profession de foi du dix-neuvième siècle*, de M. Pelletan; *Les Etudes sur l'histoire de l'humanité*, de M. Laurent; *Les Horizons du ciel*, de M. Rouzier Joly; *L'Esprit de vérité ou métaphysique des esprits*, de M. Duret; mais les plus séduits par le rêve des transmigrations à travers les espaces célestes, les plus ardents partisans de la métempsycose sont avec Jean Raynaud, MM. Figuiet et Pezzani, que nous avons cités dans notre conférence.

M. Flammarion agrmente le système des transmigrations d'ornements scientifiques, dans son ouvrage sur la *Pluralité des mondes habités*. Il suppose qu'il n'y a que des hommes, les seuls êtres intelligents de la création, dans la série infinie des sphères célestes. La terre est un lieu de travail, où l'on naît dans un état de simplicité et d'ignorance, où l'on commence par des œuvres élémentaires pour s'élever à un état plus parfait dans des séjours supérieurs. Les sphères qui se balancent dans l'espace sont comme les stations du ciel, et les régions futures de notre immortalité. Tous les êtres qui habitent ces sphères viennent de la terre, ils ont tous passé par notre planète. Quelle prodigieuse fécondité doit avoir ce petit globe! Mais malgré ses prétentions scientifiques, M. Flammarion ne fait qu'une hypothèse, qu'aucune expérience n'appuie, qu'aucun calcul ne confirme. C'est un jeu d'imagination et non pas une déduction de la science.

Les *spirites* ne pouvaient pas manquer de faire leur partie dans le concert des métempsycosistes contemporains. Le *périsprit*, dont ils enveloppent l'âme à sa sortie

du corps, rappelle le *corps aromal* de Fourier et le fluide éthéré de Figuier. Le fond de leur système est, comme dans la vieille métempsycose, l'affirmation d'une série indéfinie d'existences et de réincarnations, préparant l'homme à l'état bienheureux d'esprit pur et à la vision de Dieu ; mais à cette affirmation ils ajoutent deux données nouvelles : 1° Entre les esprits purs qui voient Dieu et ceux qui se sont réincarnés, ils créent une troisième classe d'esprits errants qui, pendant un certain temps, vont et viennent des mondes supérieurs où ils reçoivent les communications célestes, aux mondes inférieurs où ils font des révélations ayant pour but d'éclairer, de fortifier et de diriger les âmes. 2° Ces esprits errants doivent pourtant se fixer. Ils ont la faculté de choisir le lieu qu'ils veulent habiter et les épreuves qui doivent être pour eux une expiation et les faire avancer plus vite dans le chemin qui conduit à l'état d'esprit pur et à la vision de Dieu.

A ces théories purement fantaisistes, les *spirites* joignent des pratiques étranges qui, depuis un certain temps, tentent la curiosité humaine et séduisent les imaginations avides de merveilleux. Nous avons examiné ces pratiques dans un de nos ouvrages auquel nous renvoyons le lecteur. — (Cf. *Introduction au dogme catholique*, vingt-cinquième conférence : *Du discernement des miracles*, — *Le spiritisme*).

V

QUATRE-VINGT-QUINZIÈME CONFÉRENCE

(Voyez première partie : *Indifférence systématique*). Quelques partisans de *l'indifférence systématique* prétendent que ceux qui entendent le mieux la perfection chrétienne sont d'accord avec eux sur la doctrine du désintéressement. « C'est une maxime de perfection, disent-ils, que l'âme très avancée dans la sainteté soit dans une disposition telle qu'elle serve Dieu par pur amour et non à cause des récompenses qu'il promet à ceux qu'il aime. » C'est vrai qu'il y a des âmes en qui l'amour de Dieu prime et absorbe tous les sentiments, mais elles ne sont arrivées là que par les chemins de la crainte et de l'espérance chrétiennes. Elles aiment Dieu uniquement pour sa perfection infinie, elles ne veulent que l'accomplissement de sa sainte volonté, elles consentiraient à être privées de la béatitude éternelle plutôt que d'être séparées de Dieu. Mais qui ne voit que dans de pareilles dispositions il est impossible de faire abstraction du bonheur promis par Dieu, puisque c'est son union qui le donne ? Qui ne voit que, si l'amour peut endormir l'espérance, il ne l'étouffe pas ? D'ailleurs, les âmes parvenues au plus haut degré de l'amour peuvent avoir des moments d'épreuve et de combats ; elles ont besoin alors pour se soutenir des espérances de la vie future.

Du reste, la doctrine de ceux qui soutiennent que le plus sublime amour consiste à renoncer d'intention à tout, même au salut éternel, est une doctrine condamnée par l'Eglise. Le quiétisme, dans l'effort d'une stérile

résignation, peut arriver au point où certains déistes se placent tout d'abord, c'est-à-dire à l'indifférence pour le salut éternel et pour les actes de vertu qui y conduisent.

Nous ne confondrons pas l'*indifférence systématique* avec le système de la *morale indépendante*. Les stoïciens qui veulent qu'on fasse abstraction de l'espoir d'une récompense ou de la crainte d'un châtement dans la pratique du devoir ne nient pas tous la règle éternelle du devoir et de la vertu. La morale indépendante n'admet aucun principe supérieur, aucune loi primordiale. Elle ne voit rien en deçà de l'homme; elle n'admet rien au delà ou en dehors de lui. La source de l'obligation ne lui apparaît nulle part hors du monde physique, il en est de même de la sanction de la loi morale. Bref, la morale indépendante prétend ne ressortir d'aucune donnée étrangère à la condition et à la loi de l'homme en ce monde. Elle est purement expérimentale; elle dérive de l'observation d'un fait primitif. Voici ce que nous lisons dans la revue éditée en 1866-67 (p. 45) : « Au début, dans la vie sauvage, le sentiment de la dignité, de l'inviolabilité humaine, dont la manifestation est le respect qu'exige l'homme en présence de l'homme, peut être et est même unilatéral. » Naturellement, il devient bilatéral « le jour où l'homme trouve qui lui résiste et à qui répondre... Il s'établit alors entre eux un statut arbitral qui n'est autre qu'un contrat de réciprocité et dont la clause est celle-ci : Respecte-moi, si tu veux que je te respecte; respectons-nous mutuellement; ils se sentent dès lors liés par ce contrat, c'est-à-dire obligés; de là le droit et le devoir. »

De ce principe, la morale indépendante prétend tirer

deux conséquences : l'existence d'une loi avec son caractère obligatoire et la sanction de cette loi. M. Caro, dans son intéressant travail, le *Spiritualisme et la morale indépendante* (Cours professé à la Sorbonne, 1867-68), fait très bien ressortir la vanité de cette prétention. Entendue dans le sens matériel et politique, ainsi qu'elle veut l'être, la morale indépendante ne s'élève pas au-dessus du phénomène. Elle ne peut en déduire une règle obligatoire qui lie le fort, protège le faible, soutienne le juste, arrête le méchant. Qui ne voit, en effet, que le principe de la respectabilité mutuelle qu'on invoque peut être diversement interprété et appliqué, et que les appétits humains, substitués fatalement à toute autre force motrice et directrice de la volonté, se divisent contre eux-mêmes. S'il n'y a rien d'absolu dans l'homme, les manifestations contingentes de la conscience, c'est-à-dire ses vues, ses appréciations, ses jugements sur la moralité des actes humains peuvent varier à l'infini. En définitive, l'homme sans autre règle que lui-même est tenté de croire que ce qui lui est dû, c'est le respect de ce qu'il appelle les fatalités de sa nature, que ce qu'il se doit à lui-même c'est d'obéir à ces fatalités et d'éviter avec soin tout ce qui le gêne. En rejetant sans examen, comme antiscientifiques, les notions universelles et les principes supérieurs, qui sont si naturels à l'homme, la morale indépendante l'isole de tout ce qui fait la vraie grandeur de l'homme, et abandonne le monde aux jeux de la force, sans autre recours que le néant. (Cf. Travail de M. Caro, cité ci-dessus. — Bagnault de Puchesse, *l'Immortalité*).

Nous n'insisterons pas davantage sur cette question. Bornons-nous à faire remarquer que, présentement, la morale indépendante est un masque dont le matérialisme athée se sert pour faire croire qu'il tient encore au devoir, et pour dissimuler les funestes et inévitables con-

séquences de ses négations, touchant les destinées de l'homme.

VI

QUATRE-VINGT-SEIZIÈME CONFÉRENCE

La *philosophie spiritualiste* maintient la vérité de nos destinées, mais nous avons pu voir comment elle la défigure. Ceux-ci veulent bien admettre qu'il y a un bonheur éternel, mais ils refusent à Dieu le droit de punir l'homme pécheur après la mort, et décrètent son anéantissement; ceux-là ne nous parlent que de la conclusion heureuse de la vie humaine et se font obstinément sur sa conclusion malheureuse; d'autres se perdent dans les rêveries de la métempsycose et des réincarnations; aucun ne peut nous donner des renseignements certains sur la nature de notre mystérieux avenir. M. P. Janet avoue, à cet égard, l'impuissance de la raison sur cette question *accablante pour l'esprit, impossible à résoudre, inutile à soulever.* (*Philosophie du bonheur.*)

Cependant M. Jules Simon, dans son livre de la *Religion naturelle*, a prétendu s'élever, à l'aide des seuls principes de la raison jusqu'à la hauteur de l'affirmation chrétienne « Il n'y aura plus dans le ciel, dit-il, ni mort, ni cris, ni douleurs. Notre cœur qui a tant aimé, et des objets si divers, et si fragiles, et si indignes, n'aimera plus que Dieu; et notre esprit qui s'est tant égaré, qui a si souvent fait fausse route, débarrassé de toutes ses inutilités et de toutes ses chimères, ne pensera plus qu'à Dieu. Et notre amour, et notre intelligence ayant trouvé l'objet qui leur est propre, et le possédant pleinement

sans intermédiaire, nous rempliront de tout le bonheur que comporte un être fini... Tout notre être pacifié, réconcilié avec lui-même, tendra de toutes ses forces vers la perfection absolue, qui est à la fois le vrai, le beau et le bien, c'est-à-dire le triple et unique idéal vers lequel aspirent, dès ce monde, notre cœur, notre esprit, notre volonté. Tel est l'avenir que la philosophie peut promettre à l'homme, en se fondant sur des *inductions infail-*
libles... Nous résumons toutes nos espérances dans cette parole de Bossuet : *Quelle sera cette vie? — De voir Dieu éternellement et tel qu'il est, et de l'aimer sans pouvoir jamais le perdre.* Pour qui connaît la nature et les besoins de l'intelligence et de l'amour, il n'y a rien de plus précis que cette grande et douce parole : *Voir Dieu face à face et l'aimer de tout son cœur pendant toute l'éternité.* (De la Religion naturelle, 3^e part.)

Nous sommes heureux de voir M. Jules Simon d'accord avec Bossuet, mais il nous promet au nom de la raison plus que la raison ne peut tenir. On peut lui prouver que la fin de l'homme, telle qu'il l'affirme, est empruntée à un ordre supérieur. Elle est essentiellement surnaturelle, c'est-à-dire que nous ne pouvons ni l'atteindre ni même la concevoir par les seules forces et les lumières de la nature. Nous avons fait cette démonstration dans notre *Introduction au dogme catholique*, cinquième conférence : *Des erreurs du rationalisme touchant l'ordre de la foi*, deuxième partie ; nous y renvoyons le lecteur.

TABLE

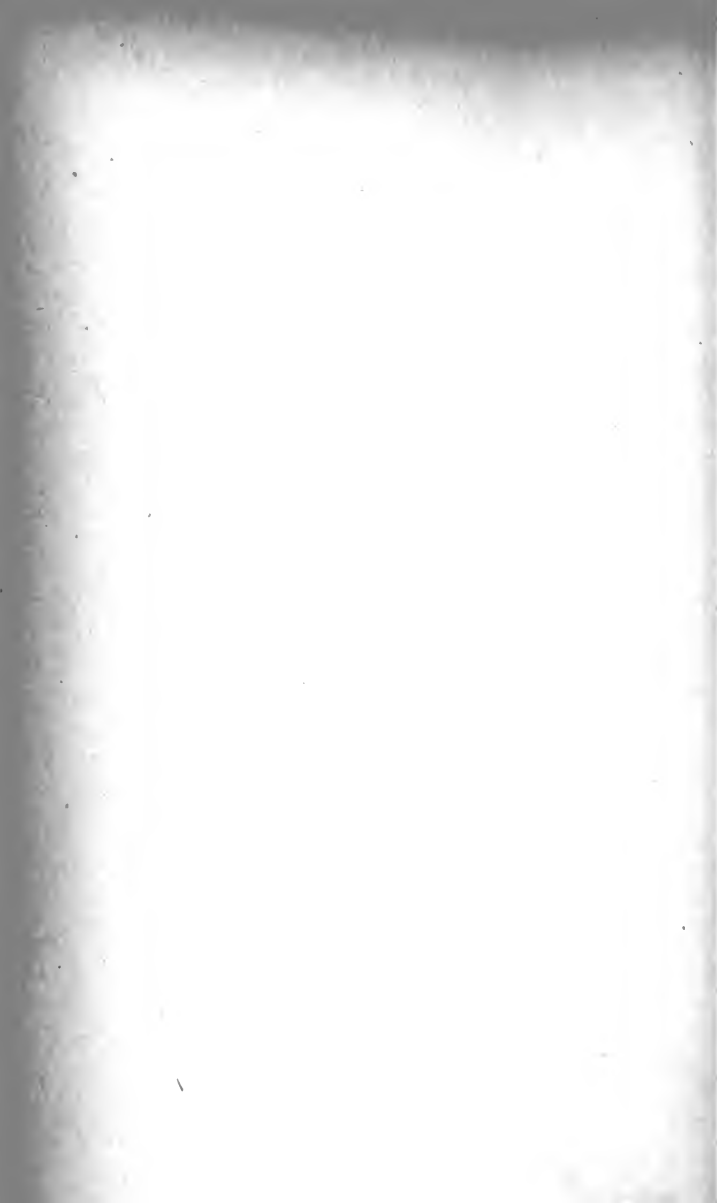


TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

QUATRE-VINGT-ONZIÈME CONFÉRENCE

LA MORT

Les grandes vérités exposées jusqu'ici attendent leur couronnement; il doit être digne de l'édifice. — Ce couronnement est la vie éternelle, dans laquelle notre perfection, commencée par la grâce, sera achevée par la gloire. — Avant d'étudier les mystères d'outre-tombe n établit la vérité de la *vie future* contre les illusions, les chimères, les préjugés, les erreurs que l'esprit du mal s'efforce de vulgariser. La notion catholique de la mort doit servir de point d'orientation pour l'étude de cette vérité. — Deux questions : 1° Qu'est-ce que la mort ? — 2° Pourquoi l'homme doit-il mourir ? — I. Idée générale que l'expérience et la science nous donnent de la mort. — Comment les savants se laissent tromper par l'étude des phénomènes. — Nous ne pouvons pas nous contenter des manifestations grossières et des observations superficielles dont se contentent les biologistes matérialistes et positivistes ; nous regardons au fond de la nature humaine. — *Unité* qu'on rencontre

au fond de cette nature : Le *moi*. Il est indivisible, immuable, il pense, il juge, il raisonne, il parle ; d'où l'on conclut qu'il doit être autre chose que la matière. — Il y a dans l'homme un esprit, une âme. — Ce qu'est cette âme. — Ce qu'elle fait. — On en conclut qu'elle ne doit pas périr comme le corps et que la mort ne peut pas être un effondrement de tout l'être humain, mais, selon la définition catholique, la séparation de l'âme d'avec le corps. — II. Pourquoi l'homme doit-il mourir ? Réponses insuffisantes de la science à cette question. — La mort est une nécessité de nature ; si nous n'en comprenons pas le mystère, il faut bien en reconnaître le fait. — Pourquoi la mort nous fait-elle peur ? — Nous n'étions pas faits pour mourir. — La mort est entrée dans le monde par le péché. — Empreintes du péché dans la mort. — La mort, fille du péché, est une universelle et complète séparation en même temps que la plus horrible des surprises. — Mais, nous ne devons pas nous désespérer ; il y a, dans la notion que la doctrine catholique nous donne de la mort, un appel vers l'inconnu, et Dieu, pour tempérer nos inquiétudes, nos tristesses, nos frayeurs, nos angoisses, complète par de consolantes promesses les lugubres leçons que nous recevons du péché. — Un regard sur ces promesses : La foi chrétienne s'en empare et s'écrie : En avant ! *Ad vitam, venturi sæculi!*

QUATRE-VINGT-DOUZIÈME CONFÉRENCE

LA VIE FUTURE — TRADITIONS ET CROYANCES

Le chrétien, qui croit à la vie future, ne se fait-il pas illusion ? — Il y en a qui le prétendent ; on examinera

plus loin leurs négations. — Avant cela, on cherche le contrôle de l'affirmation chrétienne dans les profondeurs des générations humaines. 1° Que pense l'humanité de la vie future? 2° Quelle est la valeur de ses traditions et croyances sur l'importante question de nos destinées? I. De trois manières, l'humanité exprime et transmet ses croyances : — 1° Par les monuments. — 2° Par les actes. — 3° Par les doctrines. — Application de ce triple témoignage au dogme de la vie future. — On doit en conclure qu'il y a dans l'humanité l'intime persuasion de l'existence d'une autre vie, après la vie terrestre. — Objections de ceux qui prétendent que le peuple hébreu ne croyait ni à l'immortalité de l'âme ni à la vie future avant d'emprunter ce supplément de croyance aux nations chez lesquelles il est demeuré captif pendant près de trois quarts de siècle. — Réfutation de cette objection. — II. Les traditions et les croyances de l'humanité sont l'importante prémisse d'un argument qui a fixé l'attention des plus illustres penseurs. — Ont-ils apprécié sainement l'autorité du témoignage humain? — Incohérence et absurdités qu'on rencontre dans les traditions relatives à l'autre vie. Malgré cela, la vérité subsiste et ne cesse pas d'être affirmée : on peut dégager de toutes les rêveries et de tous les systèmes ce fond de vérités : — 1° L'homme ne meurt pas tout entier. — 2° Après la vie présente il y a une autre vie. — 3° Cette autre vie ne peut pas être la même pour ceux qui ont bien ou mal vécu. — Comment ces dogmes fondamentaux sont-ils entrés et se sont-ils fixés dans l'esprit humain à l'état de croyance populaire? Il n'y a que deux réponses possibles à cette question : 1° Une révélation primitive. — 2° Un profond et irrésistible instinct ayant force de loi. — Le mouvement qui a constamment dirigé les masses humaines vers le rivage de l'autre monde ne peut pas être un mensonge. — Le genre humain dit

vrai, et, forts de son témoignage, nous devons dire avec lui : *Credo vitam venturi sæculi.*

QUATRE-VINGT-TREIZIÈME CONFÉRENCE

LA VIE FUTURE

INTUITIONS ET DÉDUCTIONS DE LA RAISON

Après avoir prêté l'oreille aux témoignages de l'humanité, il faut chercher le contrôle et la confirmation de ces témoignages dans la nature humaine elle-même : 1° La nature humaine répugne au néant et réclame une vie, après la vie présente ; 2° Les perfections de Dieu interrogées, nous donnent à conclure que la nature humaine ne se trompe pas. — I. De la démonstration faite précédemment, touchant l'existence d'un principe entièrement distinct de la matière, on doit conclure que l'âme, force simple, pure, absolue, ne peut se diviser d'avec elle-même, c'est ce qui fait, dit Cicéron, son immortalité. — Dieu ne pourrait-il pas anéantir notre âme ? — 1° Lorsque l'on considère d'un œil attentif l'œuvre du créateur, on y découvre, avec certitude, qu'il n'a point la volonté de détruire ce qu'il a fait, l'âme moins que tout autre chose. — Principe de saint Thomas : *Deus creavit res ut essent.* — Comment Dieu, respecte, dans le mouvement universel, les éléments dont se compose la matière. — L'âme, dans son indivisible substance, a plus d'être que n'en contiennent ensemble tous les atomes de la matière répandus dans les espaces, donc, elle ne peut pas faire exception à la loi générale ; Dieu ne l'a pas créée pour l'anéantissement, ce serait une

monstruosité. 2° Cette conclusion devient plus évidente et plus impérieuse, si, de la considération de la substance et de l'activité de l'âme, on passe à l'étude de ses aspirations. — Si nous ne devons pas nous survivre, il suivrait qu'il y a en nous une capacité immense qui n'est pas remplie ; que nous sommes emportés par un mouvement qui n'aboutit pas ; par conséquent que notre nature, victime d'un mensonge, est un désordre dans l'ordre universel où tous les êtres sont satisfaits. — II. Si l'on interroge les perfections divines, elles confirment les conclusions précédentes. — Déductions que l'on obtient de la considération : 1° De la sagesse de Dieu. — 2° De sa bonté. — 3° De sa justice. — Développements. — Conclusion finale. — L'immortalité est le dernier mot du sublime dialogue de notre nature et des perfections divines. Dieu lui-même, dit à l'homme : Je t'attends ; tu peux chanter avec le genre humain : *Credo vitam venturi sæculi.*

QUATRE-VINGT-QUATORZIÈME CONFÉRENCE

LA VIE FUTURE — ILLUSIONS ET CHIMÈRES

La raison ne s'en tient pas à l'affirmation du dogme de la vie future, elle veut connaître les mystères de l'autre monde. — Les sages probabilités, les discrètes vraisemblances ne peuvent satisfaire son désir de savoir ; mais pour vouloir trop affirmer, elle est prise d'affolement, elle divague. — On examine dans cette conférence les illusions et les chimères par lesquelles l'imagination prête son concours à la raison pour créer des systèmes. — Parmi ces systèmes 1° les uns mutilent brutalement

notre immortalité. — 2^o les autres compliquent la vie future de situations et d'épreuves chimériques : tous offensent la perfection de Dieu en l'obligeant à sacrifier sa justice. — I. Exposition du système de l'immortalité facultative conduisant à l'anéantissement de l'homme pécheur. — La donnée fondamentale de ce système n'est pas neuve, mais malgré le talent et la verve avec lesquels un auteur contemporain a développé cette donnée, tout y est *illusion*. — 1^o Illusion, l'abandon que Dieu est censé faire de la vie à celui qui la reçoit de sa libérale puissance. — 2^o Illusion, l'iniquité prétendue d'une peine qui châtie l'homme pécheur de l'abus des dons de Dieu. — 3^o Illusion, l'outrage fait à la sainteté divine par la persistance d'un mal qu'on appelle faussement absolu. — 4^o Illusion, l'efficacité morale d'un châtiment, auquel l'homme, enivré des jouissances de ce monde, peut se résoudre. — 5^o Illusion, cette sorte de darwinisme philosophique et spiritualiste, qui tient insuffisamment compte de la responsabilité humaine. — Développements. — II. Des rêveurs plus nombreux que les précédents ne reculent pas devant la nécessité d'une peine au-delà de cette vie, mais cette peine consiste dans des épreuves plus ou moins longues, plus ou moins répétées, selon la mesure de notre bon vouloir et de nos expiations : c'est le système des transmigrations et des métempsycoses. — Ce système, familier à l'antiquité, a été renouvelé de nos jours ; tout y est *chimère* : 1^o Chimère, l'épreuve d'un être, qui d'après la doctrine des métempsycosistes ne se retrouve pas tout entier dans la réincarnation, où il doit expier ses fautes. — 2^o Chimère, une expiation, dont on ne voit pas la fin, et dans laquelle l'homme peut perpétuellement se jouer de la justice divine. — 3^o Chimère, un état, qui peut être une course indéfinie dans le terrible cercle des purifications et expiations et qui prouverait que Dieu n'est, en définitive, qu'un ouvrier

malhabile, qui ne sait ni prévoir, ni ordonner, ni atteindre l'achèvement de son ouvrage. — Toutes ces chimères offensent le sens commun, mais on doit être moins effrayé de l'outrage que Dieu en reçoit, que de leur retentissement dans l'ordre moral. — Conclusion : pas d'illusions, pas de chimères. Nous avons besoin pour éclairer notre marche vers la vie future d'une vérité précise, qui nous préserve du mal et nous encourage au bien, en mêlant la crainte et l'espérance à la foi, qui nous fait dire : *Credo vitam venturi sæculi*.

QUATRE-VINGT-QUINZIÈME CONFÉRENCE

LA VIE FUTURE

INDIFFÉRENCE ET NÉGATIONS

Les illusions et les chimères, aussi bien que les intuitions et les déductions de la raison, sont de trop pour certaines gens, qui ne voulant pas être troublés dans leur condition présente par des questions d'avenir prennent le parti radical de les supprimer. — 1° Les uns, sans nier absolument qu'il y ait une autre vie, professent, à son égard, une indifférence systématique. — 2° Les autres, esclaves de faux principes, qui confondent le créateur avec la créature, l'esprit avec la matière, nient franchement et brutalement qu'il y ait pour la personne humaine une existence autre que l'existence terrestre. — I. Oubli coupable d'un grand nombre de gens relativement à l'autre vie ; ce n'est point l'indifférence systématique : cette indifférence est plus qu'une erreur de con-

duite, c'est le parti pris d'écarter la vérité de nos destinées et de n'en tenir aucun compte. — Fausse générosité de ceux qui prétendent accomplir le devoir pour le devoir lui-même, et pratiquer la vertu pour la vertu. — Cette générosité, dont ils se font une gloire : 1° est en contradiction avec les lois de la nature humaine. — 2° Elle mutile et dénature le devoir et la vertu. — 3° Elle ne peut guère avoir d'autre résultat que de nous faire déchoir. — Développements de ces trois considérations. — Conclusion : I. Les motifs de l'indifférence systématique ne peuvent être que funestes à la vie morale et sociale. — Mais, plus funeste encore est le stoïcisme moderne s'il n'écarte la pensée de la vie future que parce qu'il ne croit pas en Dieu, car alors, il verse dans les négations franches et brutales. — II. Deux manières de nier la vie future, conséquemment à des principes erronés. — 1° Négation panthéistique. — Dans les systèmes panthéistes, l'homme est absorbé par le dieu-tout; la vie future, dans une immortalité personnelle, est un rêve comme la création du néant. — Raffinement contemporain des idées panthéistiques. — Il ne nous reste plus qu'un résidu vil et grossier dont la science se sert pour insulter la philosophie. — 2° Toutes les aberrations de la raison sont aujourd'hui primées par l'abject système, qui ne reconnaît pas d'autres existences, pas d'autres manifestations, pas d'autres destinées que celle de la matière. — On renvoie à une autre conférence pour la réfutation des principes matérialistes; et, pour les besoins de la vérité présente, on se contente de faire appel contre les négations matérialistes aux révoltes du *moi* qui se sait vivre, qui se sent vivre et qui veut vivre en nous. — Insuffisance des réponses que le matérialisme donne à nos désirs. — 1° L'honneur qu'il promet à nos éléments dispersés de contribuer à la grandeur et à la beauté du *Cosmos* est une niaiserie et une monstruosité.

— 2° La gloire dans laquelle il fait consister notre survie ne se comprend pas si nous n'en pouvons jouir. — Sans l'immortalité, la gloire qu'on aime n'est qu'un leurre; la gloire qu'on donne n'est qu'une bouffonnerie. — 3° Non seulement, la négation brutale de nos destinées est un outrage à notre nature, imposée au nom de la science, elle devient pour les mœurs, l'ordre public, la société tout entière, un effroyable danger. — La négation de nos destinées éternelles nous amène au même point que la négation de Dieu. Si nous voulons conserver la civilisation, la société, les mœurs, il faut que l'homme puisse lire sur la porte par laquelle il entre dans la vie : *Credo in Deum creatorem*, et sur la porte par laquelle il sort de la vie : *Credo vitam venturi sæculi*.

QUATRE-VINGT-SEIZIÈME CONFÉRENCE

LA VIE FUTURE -- LUMIÈRES DE LA FOI

Tout ce que la raison a de puissance pour découvrir la vérité et réfuter l'erreur n'a jamais suffi, dans le fait, à donner, même aux intelligences les mieux douées, une complète et inébranlable certitude sur l'avenir qui nous est réservé dans l'autre monde. — Mais, grâce à Dieu, la vérité de nos destinées a été mise à la portée des petits et des humbles par les lumières de la foi. — Ces lumières nous sont nécessaires pour acquérir : 1° Une connaissance certaine. — 2° Une connaissance plénière. — 3° Une connaissance efficace du dernier terme de notre existence terrestre. — I. *Connaissance certaine.* —

Sages réflexions de saint Thomas sur la nécessité d'un enseignement divin pour connaître les vérités premières. — Ces sages réflexions doivent s'appliquer à l'importante vérité de nos destinées. — Comment cette vérité a été défigurée. — Pressentiments des grandes âmes relativement à un enseignement divin sur ce point; les grandes âmes ont raison. — Réponse de la foi à ce défi de la science contemporaine: « personne n'est venu raconter aux humains ce qui se passe au-delà des sombres régions de la mort. » — Nous avons un maître suprême qui a rendu témoignage de ce qu'il a vu et entendu dans un autre monde. — Son affirmation. — Rien de plus certain; puisqu'il est l'éternel habitant du ciel. — II. *Connaissance plénière*. — La raison ne peut arriver par elle-même à cette connaissance. — Ses hésitations quand elle veut définir les mystères d'outre-tombe. — Les lumières de la foi nous apprennent touchant ces mystères tout ce qu'il est possible de savoir dans ce monde, où la certitude est nécessaire à l'action, et la foi nécessaire au mérite. — Exposé de la doctrine chrétienne sur les récompenses, les peines, l'état des âmes et des corps dans une autre vie. — Elle donne aux âmes simples une connaissance plénière. — La philosophie elle-même bénéficie de cette connaissance. — III. *Connaissance efficace*. — Comment la connaissance purement rationnelle de nos destinées peut demeurer stérile dans les champs de la spéculation. — Dans la connaissance certaine et plénière que nous donnent les lumières de la foi, tout est fécond et salutaire pour notre vie morale. — Les lumières de la foi: 1° Comblent les désirs. — 2° Calment les craintes. — 3° Consolent les douleurs. — 4° Répriment les passions. — 5° Exaltent et rendent sublimes les vertus. — Développement. — Influence de la connaissance chrétienne des destinées humaines sur la croyance à tous les autres dogmes. — D'un esprit plus

convaincu, d'un cœur plus ému, d'une voix plus ferme nous disons *Credo* à tous les dogmes, dès que les lumières de la foi nous ont fait dire : *Credo vitam venturi sæculi*.

INDEX

Des principales erreurs contraires aux dogmes exposés dans ce volume.



